

Faculté de philosophie, arts et lettres

LE NOUVEAU GAVESTON D'HENRI III

Une métaphore au service de la propagande de la Ligue catholique dans la France du XVI^e siècle

Analyse de l'œuvre de 1588 de Jean Boucher : *L'étrange
amitié d'Édouard second roy d'Angleterre à l'endroit de Pierre
de Gaverston, gentilhomme de Gasconne & quelle en fut
l'issue*

Auteur : Natacha Allonsius

Promoteur : Gilles Lecuppre

Année académique 2022-2023 – session de septembre

Master en Histoire finalité communication

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Ce mémoire analyse en profondeur l'œuvre de 1588 de Jean Boucher : *L'estrange amitié d'Édouard second roy d'Angleterre à l'endroit de Pierre de Gaverston, gentilhomme de Gascongne & quelle en fut l'ysue*. Dans celui-ci, Boucher traduit l'histoire du roi d'Angleterre Édouard II et de son favori Pierre de Gaveston tirée des chroniques anglaises de Walsingham. À partir de cette traduction, il y fait une métaphore entre cette histoire anglaise et la situation française avec Henri III et son mignon le duc d'Epemon. Ce travail tient à mettre en évidence que cette métaphore qui fait du duc d'Epemon le nouveau Gaveston d'Henri III est au service de la propagande de la Ligue catholique parisienne dont Jean Boucher est un fervent partisan au XVI^e s. À travers trois chapitres, j'analyse la rhétorique de Jean Boucher, sa vision du bien et du mal, et le but de ce texte. Ce travail permet aussi de mieux comprendre les mentalités de l'époque, et plus précisément celle de Jean Boucher et des ligueurs, et l'angoisse eschatologique qui règne pendant les guerres de Religion.

INTRODUCTION

Qui ne connaît pas l'histoire de la relation fusionnelle du roi Édouard II et de son favori Pierre de Gaveston au début du XIV^e siècle ? Amour ou amitié, celle-ci n'était en tout cas pas bien vue par les barons de la cour du roi qui ont tenté de nombreuses fois de les séparer en vain, jusqu'à en venir à l'assassinat de Gaveston en 1312 par un groupe de nobles. En 1588, cette terrible histoire réapparaît sous la plume de Jean Boucher sous la forme d'un libelle adapté à son époque et aux intentions de son auteur. La réapparition de ce thème presque 300 ans plus tard n'est pas anodine. En effet, l'auteur cache plusieurs objectifs derrière la publication de ce texte.

Je m'intéresserai dans ce travail à la période de la fin du XVI^e siècle caractérisée par les guerres de religion et le règne des derniers Valois. Cette période correspond à celle de la publication de notre texte. Nous verrons à travers notre écrit et d'autres pamphlets de l'époque la vision globale de l'image et de la place des favoris dans la société. D'un point de vue territorial, j'ai fait le choix de ne pas parler de l'Angleterre du début du XIV^e siècle, car le travail nécessiterait le retour au texte originel, cependant ce qui m'intéresse c'est son utilisation par Jean Boucher. Donc, j'ai décidé de m'intéresser à la réception de mon texte uniquement dans la France dirigée par Henri III. L'époque en question étant très mouvementée politiquement dans ce dernier espace géographique, il est important de rappeler brièvement son histoire pour la période concernée qu'est la fin du XVI^e siècle.

De 1562 à 1598, la France est déchirée par ce qu'on appelle les guerres de religion qui sont des affrontements entre d'abord les catholiques et les protestants, puis entre les catholiques eux-mêmes. Traditionnellement, on compte un total de huit guerres, séparées par des paix éphémères, jusqu'à ce que les belligérants se résignent à accepter l'édit de Nantes promulgué en avril 1598 qui met fin au conflit¹. La huitième guerre qui se déroule de 1585 à 1598 sous le règne d'Henri III et d'Henri IV est particulièrement violente. Dans ce climat de tensions, plusieurs groupes de pensées coexistent. Alors que durant les premières guerres les catholiques rejettent majoritairement la Réforme, après les événements marquants des massacres de la Saint-Barthélemy de 1572, le conflit majeur oppose désormais les catholiques « extrémistes » qui défendent de manière catégorique « l'honneur de Dieu », et les catholiques « politiques » qui sont pour la coexistence avec les réformés et accusés de trahison par les

¹ JOUANNA Arlette, « Introduction », dans *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Laffont, 1998, p.3-5.

premiers². Au niveau international, l'Espagne continue à s'intéresser de très près à ce qui se passe en France. Philippe II favorise tout ce qui peut affaiblir le royaume sans parfois tenir compte de la religion. Cependant, son attention va surtout se porter sur les Guises. Ceux-ci créent une Ligue nobiliaire qui prend les armes contre le roi et cela débouche sur le traité de Nemours du 7 juillet 1585. Ce traité est un coup terrible pour les huguenots, car il interdit la religion réformée. Ses adeptes doivent choisir entre l'abjuration ou l'exil dans un délai de six mois. Alors, les réformés ripostent lors de la bataille de Coutras le 20 octobre 1587 menée par Henri de Navarre et Condé contre l'armée royale commandée par le duc Anne de Joyeuse qui meurt lors du combat. Celui-ci est remporté par les protestants³. Les années 1588 et 1589 ouvrent la période la plus agitée de l'histoire des guerres civiles. Henri III tente de rétablir son autorité par le « coup de majesté » qu'est l'assassinat des Guises. Cependant, cela débouche sur un déchaînement d'invectives de la part des catholiques extrémistes à l'encontre du roi et son archimignon le duc d'Epernon. Cette frustration et ces idées anti-Henri de Valois mènent finalement à l'assassinat du roi Henri III par le frère lai dominicain Jacques Clément le 1^{er} août 1589⁴.

A. La place des favoris et des mignons dans la société

Nous pouvons constater que la société a depuis longtemps une image négative des favoris. Ces familiers du roi jouent le rôle de confidents du roi et captent son amitié et sa faveur et exercent souvent une influence politique⁵. Ils sont accusés sans preuve de nombreux maux ; de détourner des biens matériels, d'avoir la morgue de l'arriviste, le monopole de pouvoir, de fournir de mauvais conseils, etc. Ces accusations et les écrits diffamatoires à leur sujet ont contribué à la légende noire du favori. Celui-ci a l'image du « mauvais conseiller » qui usurpe le pouvoir royal : « Le favori est un magicien, un sorcier qui anéantit par son charme l'autonomie du souverain, trop connu pour l'excès de sa passion et son faible intérêt pour la routine des choses de l'État »⁶.

À l'origine, le mot de *mignons* n'a pas un sens péjoratif, il signifie simplement un jeune gentilhomme attaché à la personne d'un jeune prince. Son sens négatif apparaît durant le

² *Idem.*

³ JOUANNA Arlette, « 36. Réforme catholique et naissance de la Sainte Ligue (1584-1587) », dans *La France du XVI^e siècle, 1483-1598*, JOUANNA Arlette (dir.), Paris Presses Universitaires de France, 2012, p.573-586.

⁴ JOUANNA Arlette, « 37. Le “coup de majesté” de 1588 et le régicide de 1589 », dans *Ibid.*, p. 587-600.

⁵ BOUCHER Jacqueline, « Favoris », dans JOUANNA Arlette, e. a. (éd.), *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Laffont, 1998, p.909-911.

⁶ LECUPPRE Gilles, « Faveur et trahison à la cour d'Angleterre au début du XIV^e s. », dans *La Trahison au Moyen Âge. De la monstruosité au crime politique (Ve-XVe siècle)*, BILLORÉ Maïté et SORIA Myriam (dir.), Rennes, 2009, p. 199.

règne d'Henri III afin de qualifier les proches du souverain, et il devient courant dans le vocabulaire populaire.

En effet, l'arrivée des mignons à la cour d'Henri III a beaucoup déplu aux grands seigneurs. Ces jeunes parvenus « insolents, agressifs, beaux parleurs, grands coureurs de jupons, qui multipliaient comme à plaisir les provocations contre les caciques de la noblesse ou les grands seigneurs qui avaient fait la grandeur du royaume sous les règnes passés, choquaient beaucoup l'opinion⁷ ». Cependant, Henri avait toute confiance en ceux-ci. Le terme de « mignon » à connotation péjorative apparaît pour la première fois dans un pamphlet protestant de juillet 1576 qui parle des « mignons de couchette »⁸, laissant ainsi supposer des relations sexuelles entre le roi et ceux-ci. Ce mot est une injure faisant planer le soupçon sur la nature des relations d'un prince ou du roi avec ses familiers. La postérité a conservé une image scandaleuse de ces favoris, stigmatisés et marqués par l'écho des pamphlets des guerres de Religion. On trouve la synthèse la plus explicite de l'image du favori dans le grand dictionnaire de Pierre Larousse⁹. Il y définit les mignons comme de jeunes hommes se livrant « complaisamment aux désirs infâmes de quelqu'un », et dépeint les favoris d'Henri III comme « des misérables [...] qui présidaient dans sa cour impure à des mystères dignes de Néron et d'Héliogabale » : « d'ignobles débauches entremêlées de capucinades et de coups d'épée furent toute la vie de ces mignons ». De plus, Henri III subit l'influence italienne et souhaite élever sa cour à des mœurs plus délicates que ses contemporains n'arrivent pas à comprendre et à accepter. Ce refus des usages italiens se retrouve dans la propagande et dans de nombreux écrits où l'on juge ces manières efféminées et où des accusations d'homosexualité à la cour se répandent.

Il n'y a pas de définition officielle d'un favori pour l'époque. Sa situation correspond moins à une fonction qu'à une position particulière dans un système de pouvoir, voire à un rôle dans un cadre curial¹⁰. Ainsi, la catégorisation sociale des personnes dépend de la vision que celles-ci ont de leur proximité avec le prince.

⁷ CONSTANT Jean-Marie, *La Ligue*, Fayard, 1996, p. 87.

⁸ *Idem*, p.87.

⁹ *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, articles « Favori », t. VIII, 1872, p. 164-165, et « Mignon » t. XI, 1874, p. 242-243.

¹⁰ LE ROUX Nicolas, « Introduction », *La Faveur du roi, Mignons et courtisans au temps des derniers Valois*, Seyssel, Champ Vallon, 2000, p.7-15.

B. La Ligue catholique et Jean Boucher

Les affrontements religieux suscitèrent un sentiment de déchirement entre l'obéissance due au roi et celle due à Dieu. Cela entraîne la création des premières Ligues. Celles-ci sont composées de nobles qui jurent de maintenir la foi catholique et d'être obéissants au roi tant que celui-ci respecte les règles de la religion¹¹. Cependant, cette étude se concentrera surtout sur la Ligue parisienne. Celle-ci est indépendante de la Ligue nobiliaire même si elle s'allie avec celle-ci, mais ses idées sont beaucoup plus radicales. Elle est créée à Paris à la fin de l'année 1584, suite à la crise de succession au trône ouverte par la mort du duc d'Alençon et d'Anjou en juin de cette même année, le roi étant sans descendance. Cette Ligue roturière, la Sainte Union, fait partie de la première catégorie des catholiques dits « extrémistes » dont nous avons parlé précédemment. Les quatre fondateurs de cette Ligue bourgeoise sont Charles Hotman, les curés parisiens Jean Boucher et Jean Prévost et le chanoine de Soissons Matthieu de Launoy (ou Launay)¹².

Henri III a une manière de diriger qui suscite de vives polémiques catholiques, car, en pleines guerres de religion, pris en étau entre les protestants de plus en plus nombreux et les catholiques extrémistes, il doit faire des compromis qui ne plaisent pas à tout le monde. Jean Boucher est un de ces catholiques extrémistes. Il naît à Paris vers 1548 et meurt à Tournai en 1646. Ce théologien a une belle carrière ; il est docteur de la Sorbonne et devient recteur à l'université de Paris. Il devient aussi curé de Saint-Benoît lorsqu'il rejoint la Ligue en 1585. Il en est un membre actif à Paris où il mène une vaste campagne de diffamation contre le roi. Nous ne pouvons nier l'influence de cette propagande dans le meurtre d'Henri III par le dominicain Jacques Clément le 1^{er} août 1589.

Il faut noter que l'usage du mot « propagande » est à prendre avec précaution et est parfois contesté dans l'historiographie pour les Temps-modernes. En effet, le terme de propagande apparaît tardivement avec la *Congregatio de propaganda Fide*, dans un contexte de lutte religieuse, en pleine Contre-Réforme. Au XVIII^e siècle, Voltaire en donne une définition encore limitée au domaine religieux : la propagande est « toute institution qui a pour but la propagation d'une croyance religieuse ». Le sens de ce terme se politise durant la Révolution française. Il s'agit dorénavant de « toute association dont le but est de propager certaines

¹¹ BOUCHER Jacqueline, « Ligues », *op. cit.*, p.1042-1044.

¹² JOUANNA Arlette, « La Ligue parisienne », *op. cit.*, p. 581–583.

opinions », en particulier politiques¹³. Ainsi, l'usage que j'en ferais dans ce travail peut paraître selon certains un peu anachronique.

Jean Boucher est connu pour d'autres écrits que notre texte. En 1589, il publie le texte *La vie et faits notables de Henry de Valois* dans lequel il décrit les habitudes du souverain qu'il juge de la pire des façons et il applaudit le meurtre du roi. Cette même année, on voit la parution du livre *De justa populi gallici ab Henrico tertio defectione and De justa Henrici tertii abdicatione* qui est connu comme le texte politique le plus important du mouvement de la Ligue française et comme l'écrit monarchique catholique le plus considérable. Celui-ci est attribué à Jean Boucher. Sous Henri IV, Boucher continue à écrire des libelles à l'encontre du nouveau souverain ; *Sermons de la simulée conversion* de mars 1594, et *Apologie pour Jean Chatel* de 1595 dans lequel il se montre en faveur d'une nouvelle tentative d'assassinat de Henri IV. Enfin, dans son texte *Couronne mystique* de 1623 publié sous Louis XIII, il propose une alliance entre le roi de France et Philippe IV d'Espagne afin de créer une milice religieuse.

C. Pierre de Gaveston

Dès 1300, Piers Gaveston est introduit à la cour du roi d'Angleterre. Il est fils d'un chevalier aquitain et se rapproche de plus en plus du prince Édouard II. Si bien qu'en 1307 Édouard 1^{er} décide d'envoyer en exil l'ami de son fils. Celui-ci est directement rappelé par le roi après le décès de son père un an plus tard. Gaveston connaît alors une ascension fulgurante à la cour, jusqu'à devenir régent d'Angleterre pendant le voyage en France d'Édouard II. Les grands de la cour ne voient pas cela d'un très bon œil et réussissent à obtenir son exil en 1308 et en 1311. Cependant, malgré le risque de froisser les nobles, Pierre de Gaveston revient en 1312 en Angleterre où il se fait tuer le 19 juin par un groupe de barons conduits par les comtes de Lancastre et de Warwick. Cet assassinat est déguisé en une exécution judiciaire contre un accusé de trahison envers la couronne¹⁴.

¹³ FARGETTE Séverine, « Rumeurs, propagande et opinion publique au temps de la guerre civile (1407-1420) », *Le Moyen Age*, vol. cxiii, n° 2, 2007, p. 309-334.

¹⁴ HAMILTON J. S., 'Gaveston, Piers, Earl of Cornwall (d. 1312)', *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 615-623.

D. Problématique

Dans ce travail, j'étudierai le texte de 1588 de Jean Boucher *L'estrangre amitié d'Édouard second roy d'Angleterre à l'endroit de Pierre de Gaverston, gentilhomme de Gascongne & quelle en fut l'ysue* afin de voir comment une métaphore de Gaveston pour d'Epemon et d'Édouard II pour Henri III, est utilisée dans la propagande de la Ligue catholique.

Nous analyserons comment Jean Boucher jette un pont métaphorique entre l'histoire du roi Édouard II et celle du roi Henri III et en quoi ce texte sert dans la propagande anti-Henri III. Ensuite, je verrai l'influence de la Ligue catholique dans les écrits de Jean Boucher et tâcherai de distinguer le caractère et la rhétorique de notre auteur. Par la suite, je chercherai à comprendre comment ce texte a été reçu dans la société et s'il a été un élément important dans la propagande qui a encouragé le régicide de 1589. Enfin, plus largement, je tenterai de mettre en lumière des éléments qui ont contribué à attiser la colère du peuple jusqu'à en venir au régicide du roi Henri III. Je tâcherai de voir aussi les rumeurs qu'on a propagées sur les favoris et le souverain et pourquoi celles-ci sont demeurées indemnes jusqu'à nous.

E. Plan

Pour commencer, je ferai le point sur l'historiographie relative à notre sujet ; ce qui a déjà été écrit à propos de notre texte, de Pierre de Gaverston, de Jean Boucher et de la Ligue catholique durant le règne d'Henri III. Je présenterai ensuite les sources textuelles sur lesquelles nous allons travailler.

Pour répondre à notre problématique, je commencerai, dans un premier chapitre, par étudier la rhétorique de Jean Boucher. Tout d'abord, je tenterai de voir quelle est l'influence de la Ligue catholique dans son écriture, les similitudes, les différences et l'usage de la caricature. J'analyserai rapidement le style d'écriture satirique et tranchant de Jean Boucher et apprécierai par quels procédés il est dirigé contre le favori et le roi. Pour aller plus loin, j'inscrirai cette œuvre dans le contexte d'écriture de l'époque en établissant des parallèles avec d'autres textes diffamatoires à l'encontre du roi. Aussi, je verrai la pertinence de la réécriture de cette histoire 250 ans plus tard en analysant l'usage du passé et de l'histoire chez notre auteur. Enfin, je verrai quelle est la représentation du temps à l'époque et pour Boucher et en quoi celle-ci influence grandement le style d'écriture des pamphlets. Ce premier chapitre se concentre donc sur les éléments plus techniques de l'écriture de notre texte.

Le chapitre deux quant à lui, entrera véritablement dans l'analyse directe de notre texte. Il abordera la vision du bien et du mal de Jean Boucher. À travers une analyse quantitative des arguments péjoratifs et mélioratifs utilisés dans notre texte pour décrire les favoris et le roi, nous verrons la vision de notre auteur à leur sujet. Nous déduirons aussi grâce aux termes utilisés l'état parfait selon Boucher.

Le chapitre trois tentera de déterminer quel est le but de la publication de notre texte ; exprimer son opinion, ou induire une action. On verra la vision du gouvernement de 1588 de Jean Boucher et ses convictions qui sont en lien avec celles de la Ligue catholique. Dans une seconde partie, on tentera de percevoir s'il y a eu un encouragement au régicide et la vision de tyrannicide chez notre auteur. On présentera aussi les écrits réactionnaires qu'ont suscités notre texte et ce que cela signifie.

Enfin, ce travail se clôturera par une conclusion reprenant les différents éléments analysés dans les trois chapitres afin de fournir une réponse finale à notre problématique sur l'utilisation d'une métaphore dans la propagande de la Ligue catholique.

PRÉSENTATION DES SOURCES

Dans ce travail, je vais utiliser comme source principale l'œuvre littéraire attribuée à Jean Boucher de 1588 intitulée *L'estrangre amitié d'Édouard second roy d'Angleterre à l'endroit de Pierre de Gaverston, gentilhomme de Gascongne & quelle en fut l'ysse*.¹⁵ Au printemps 1588, Jean Boucher ressort l'image de Piers Gaveston tirée des chroniques de Thomas Walsingham. Il les traduit du latin en français et dédie son ouvrage à monseigneur le duc d'Épernon, le grand favori du roi de l'époque, Henri III. Cette traduction en langue vulgaire permet une plus grande diffusion de sa propagande dans cette période de guerre civile qui voit le développement de l'écriture militante. Ce texte lance une véritable campagne identifiant le nouveau Gaveston de France comme Épernon. Ce texte attribué à Jean Boucher est daté du 16 mai 1588 et inaugure cette campagne analogique entre Gaveston et Épernon. « L'image de Gaveston permet en effet de disqualifier Épernon, et de montrer d'une façon métaphorique que le parti royal est lié à l'Angleterre, c'est-à-dire à un Etat qui a rompu avec la vraie foi. »¹⁶ La propagande est lancée le lendemain de la Journée des barricades, lorsqu'Épernon est éloigné de la cour. Notre texte fait un total de soixante-cinq pages et se

¹⁵ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston, Gentil-homme Gascon, jadis le mignond'Edouard 2 Roy d'Angleterre : tirée des Chroniques de Thomas Valsinghan, et tournée de Latin en François. Dediée à Monseigneur le Duc d'Espéron*, s.l., 1588, BnF, Lb 34 440.

¹⁶ LE ROUX Nicolas, *La Faveur du roi, Mignons et courtisans au temps des derniers Valois*, Seyssel, Champ Vallon, 2000, p.660.

compose de trois grandes parties : une épître, l'histoire traduite, et une partie au lecteur. Il faut aussi noter qu'il est introduit par une anagramme et qu'il y a un sonnet au roi juste avant l'histoire de Gaveston. L'épître est signée P.H.D.T., qui désigne l'abbé de Tiron, l'ancien secrétaire du duc de Joyeuse : Philippe Desportes (PH[ilippe] D[esportes] T[ironensis]).¹⁷ Il y a cinq éditions de notre libelle en 1588, il y a donc un vrai succès. De plus, ce texte suscite des réactions, car Épernon fait composer une réponse intitulée *l'Antigaverston*, aujourd'hui perdue. Boucher y réagit avec la *Replique à l'Antigaverston*. Enfin, le débat se termine avec la dernière réponse d'Épernon de sept pages ; la *Lettre missive en forme de response, à la réplique de l'Antigaverston*. Ainsi, ce travail va analyser cette œuvre afin de voir à travers elle quel a été le but de son auteur, Jean Boucher, qui l'a remise au goût du jour.

Outre ce texte principal, j'ai réuni différentes sources pour plusieurs raisons. Actuellement, je n'ai trouvé que des sources imprimées, car elles sont éditées ou se retrouvent en ligne sur Gallica.

Premièrement, j'ai sélectionné plusieurs œuvres ayant trait à la mentalité de l'époque de Jean Boucher. Parmi eux, il y a des textes de monarchomaques de la même époque que lui. Cela me permettra d'avoir une vision globale des mentalités qui se lèvent contre le roi et ses décisions comme Jean Boucher. Pour en citer quelques-uns, je vais parcourir les *Franco-gallia* de François Hotman¹⁸ publié en 1573 ou encore *Du droit des Magistrats* de Théodore de Bèze¹⁹ de 1574. J'ai choisi ces deux textes, car ils ont eu une certaine portée à l'époque et leurs idées ont été véhiculées. Cependant, je sais que je dois traiter ceux-ci avec précaution, car il s'agit d'auteurs protestants contrairement à notre auteur qui est ultra-catholique et donc celui-ci ne devait pas faire partie du public premièrement visé par ces ouvrages protestants. En Outre, ces textes visent surtout le roi Charles IX alors que notre texte concerne Henri III.

D'autres textes qui ne sont pas de la sphère des monarchomaques protestants me serviront également à cerner cette mentalité qui règne à la fin du XVI^e siècle concernant la manière attendue de diriger un royaume et de se comporter pour un souverain. Le texte de 1575 d'un certain Claude d' Albon²⁰ intitulé *De la Majesté royale, institution et prééminence, et des faveurs Divines particulières envers icelle* est intéressant, car c'est un témoignage

¹⁷ *Idem*, p.660.

¹⁸ HOTMAN François, *La Gaule Francoise*, Cologne, Par Hierome Bertulphe, 1574, dans la traduction française du *Franco-Gallia* de 1573, Paris, Gallimard, 1991.

¹⁹ BEZE Théodore de, *Du Droit des Magistrats sur leurs sujets*, 1574, éd. R. M. Kingdon, Genève, 1970.

²⁰ ALBON Claude d', *De la Majesté royale, institution et prééminence, et des faveurs Divines particulières envers icelle*, Lyon, Benoist rigaud, 1575, BnF, M 14567.

important de la pensée absolutiste de l'époque²¹. *Les Six Livres de la République* de Jean Bodin²² de 1576 et réédités en 1590 ont un succès très important à l'époque du roi Henri III. Jean Bodin jouira d'ailleurs un temps de la faveur royale d'Henri. *De la vertu de noblesse, Aux Roys et Princes Tres-Chrestiens* de Jehan de Caumont²³ de 1585, l'auteur étant juriste et avocat au Parlement de Paris et ayant écrit d'autres harangues et avertissement au roi et au peuple, il tente de conseiller le roi via ce texte.

Il y a aussi certains textes plus politiques qui permettent de mieux comprendre le contexte de l'époque à travers les contemporains de celle-ci. Ainsi, dans cette catégorie je pense à l'avis de Pierre Des Hayes sur ce qui s'est passé dans la ville d'Angoulême²⁴ en 1588 ou encore les doléances de la Ligue parisienne de 1588. D'autres textes du même type peuvent éventuellement être inclus au fur et à mesure de mes recherches, mais cela devra demeurer occasionnel, car il y a déjà un nombre important d'ouvrages qui dépeignent le contexte de notre époque.

Deuxièmement, afin d'avoir une meilleure vision des pensées de Jean Boucher, je vais également parcourir d'autres de ses textes. Je compte principalement prendre ses écrits qui semblent pertinents à regarder en comparaison avec celui que je travaille. Un texte pertinent de Boucher est *La vie et faits notables de Henry de Valois*²⁵. Celui-ci est écrit après le mort d'Henri III et le décrit assez durement.

En lien direct avec mon texte sur Gaverston, il y a ces textes que j'ai cité plus haut ; *Replique à l'antigaverston, ou responce faicte à l'histoire de Gaverston, par le Duc d'Espernon*²⁶, et *Responce à l'Antigaverston de Nogaret. À Monsieur d'Espernon, sur quatre Anagrammes de son nom*²⁷. Ces deux textes datent de l'année 1588 et nous ne connaissons pas les auteurs. Aussi sur le Gaverston de Boucher il y a ce texte publié par un certain « Jehan de Foigny » en 1588 : *Lettre missive en forme de response, à la réplique de l'Antigaverston*²⁸.

²¹ DIDIER Philippe, « Un Mystique de l'absolutisme : Le Jurisconsulte Claude d'Albon. », *Revue Historique de Droit Français et Étranger* (1922 —), n° 57, 1979, p. 345–73.

²² BODIN Jean, *Les Six Livres de la République*, 1576, rééd. 1590, 6 vol., Paris, Fayard, 1986.

²³ CAUMONT Jehan de, *De la vertu de noblesse, Aux Roys et Princes Tres-Chrestiens*, Paris, Federic Morel, 1585, BnF, D 29 406.

²⁴ *Advertissements de l'armée que dresse le Roy de France, contre les Heretiques du pays de Poictou. Ensemble ce qui c'est passé en la ville d'Angoulesme, entre les habitans d'icelle et Monsieur le Duc d'Espernon*, Paris, Par Pierre Des Hayes, 1588, BnF, Lb 34 508.

²⁵ BOUCHER Jean, *La vie et faits notables de Henry de Valois*, Paris, Didier Millot, 1589.

²⁶ *Replique à l'antigaverston, ou responce faicte à l'histoire de Gaverston, par le Duc d'Espernon*, s.l., 1588, BnF, Lb34442.

²⁷ *Responce à l'Antigaverston de Nogaret. À Monsieur d'Espernon, sur quatre Anagrammes de son nom*, s.l., 1588, BnF, Lb 34 441.

²⁸ *Lettre missive en forme de response, à la replique de l'Antigaverston*, Reims, Jean de Foigny, 1588, BnF, Lb34443.

Toujours dans l'objectif de mieux cerner la personnalité de notre auteur, je vais également analyser des sources en lien avec la Ligue catholique dont il a été un éminent participant. J'ai sélectionné plusieurs textes permettant de s'infiltrer dans les idées de la Ligue dont un des plus importants est attribué à Jean Boucher lui-même. Il s'agit du traité *De justa Henrici tertii abdicatione libri quatuor* de 1589²⁹. Nous l'avons déjà cité dans l'introduction en expliquant qu'il détient une place non négligeable dans notre travail et peut servir à deux domaines d'étude interdépendants ; la recherche historique des savants de la Ligue française du XVI^e siècle en tant que telle, ainsi que l'histoire plus large des idées politiques³⁰.

Je compte également parcourir des textes qui ne sont pas attribués à la Ligue, mais aussi anti-Henri III tels que *L'Athéisme de Henry de Valois : Où est montré le vray but de ses dissimulations et Cruautez*³¹ de 1589, dont l'auteur est inconnu et qui est donc publié la même année que l'assassinat du roi. Je citerai aussi d'autres sources touchant à la Ligue telle que plusieurs articles qui se retrouvent dans *Les belles Figures et drolleries de la Ligue*³², le texte de Jamet Metayer de 1590 qui permet de saisir la vision des ligueurs sur le roi après la mort d'Henri III³³. Un *Discours sur les causes et raisons qui ont meu justement les François de prendre les armes contre Henry de Valois*³⁴ qui est une réflexion engagée du côté des ligueurs qui justifie l'acte du 1^{er} août 1589, année de publication de ce texte anonyme. *Comparaison des deux partis, Pour apprendre à tous vrayes François d'embrasser le party de Jesus-Christ, qui est la Sainte Union des Catholiques : et chasser la tyrannie et hypocrisie de Henry de Valois, associé avec les Heretiques, qui est le party de Sathan*, de Pierre Des Hayes de 1589³⁵. C'est le même auteur qui a décrit les éléments survenus dans la ville d'Angoulême

²⁹ BOUCHER Jean, *De justa populi gallici ab Henrico tertio defectione and De justa Henrici tertii abdicatione*, 1589, Zwiernlein Cornel (trad.), *The Political Thought of the French League and Rome (1585–1589)*, librairie Droz, 2016, (cahiers d'Humanisme et Renaissance n° 131).

³⁰ ZWIERNLEIN Cornel (trad.), *The Political Thought of the French League and Rome (1585–1589)*, librairie Droz, 2016, (cahiers d'Humanisme et Renaissance n° 131).

³¹ *L'Atheisme de Henry de Valois : Où est montré le vray but de ses dissimulations et Cruautez*, Paris, Pour Pierre des Hayes, 1589, BnF, Lb 34 593.

³² – *Les Articles du dernier testament de Heny de Valois, où ceux qui tiennent pour le jourd'huy le party contraire de la sainte Union, sont bien et deuëment salariez chacun selon leurs merites*, 1589, dans *Les belles Figures et drolleries de la Ligue*, BnF, fol. XV v°.

– *Les belles Figures et drolleries de la Ligue*, BnF, Rés. g Fol. La25 6.

³³ *Advis d'un François à la Noblesse Catholique de France, sur la remontrance d'un Ligueur, auquel le devoir des Catholiques, à la memoire du feu Roy, et envers le Roy à present regnant, ensemble la coniuration de la Ligue contre l'Estat, ses traittez et alliances avec l'Espagnol sont declarez*, Tours, Jamet Metayer, 1590, BnF, Lb 35 329.

³⁴ *Discours sur les causes et raisons qui ont meu justement les François de prendre les armes contre Henry de Valois, jadis leur Roy, traduit de Latin en François, sur l'exemplaire envoyé de Rome*, Paris, Chez Guillaume Bichon, 1589, BnF, Lb 34 698.

³⁵ *Comparaison des deux partis, Pour apprendre à tous vrayes François d'embrasser le party de Jesus-Christ, qui est la Sainte Union des Catholiques : et chasser la tyrannie et hypocrisie de Henry de Valois, associé avec les Heretiques, qui est le party de Sathan*, Paris, Pierre Des Hayes, 1589, BnF, Lb 34 704.

en 1588. Je parcourrai aussi le *Journal d'un curé ligueur de Paris sous les trois derniers Valois* de Jehan A. Fosse³⁶. Jehan de La Fosse, curé de Saint-Barthélemy de Paris et décédé en 1590, est un témoin essentiel de cette période dont l'œuvre constitue une sorte de complément aux journaux de grands notables que furent Nicolas Brûlart et Pierre de l'Estoile. J'utiliserai d'ailleurs une source de ce dernier ; le *Registre-journal du règne de Henri III*³⁷.

Enfin, je cite encore des sources qui permettent de voir le point de vue de ceux qui sont contre les idées de la Ligue. Tel cet écrit de Gabriel Breunot qui va à l'encontre des ligueurs et qui les dénigre ; *Briefve Response d'un Catholique François, à l'apologie ou deffence des ligueurs, et perturbateurs du repos publicq, se disant faussement Catholiques unis les uns avec les autres*³⁸. L'auteur est un membre du Parlement de Bourgogne et chroniqueur de la vie et des événements survenus dans sa région de son vivant. Son point de vue sur la Ligue est très intéressant pour nous, car il en a fait partie avant de s'en détacher pour devenir un élément modérateur sur la question du protestantisme. Et des textes dont nous ne connaissons pas les auteurs, mais qui sont de 1585 ; *Protestation des Catholiques qui n'ont voulu signer à la Ligue*³⁹, *Readvis et abjuration d'un gentil-homme de la Ligue : contenant les causes pour lesquelles il a renoncé à ladite Ligue et s'en est departy*⁴⁰, et de 1589 ; *Responce à la Complainte d'un Ligueur Tholosain, sur la mort du Duc de Guyse : adressée à l'Évesque de Cominges*⁴¹, *Responce à la complainte qu'un Ligueur a fait sur la mort des Guisars freres, avec des Stances sur l'Ambition et sur la Iustice, et quelques Épitaphes sur ladite mort*⁴².

Ces différents textes cités plus haut permettent déjà un beau tour d'horizon des différentes visions de l'époque sur la gestion politique du royaume et sur les actions du roi de France Henri III.

³⁶ A FOSSE Jehan de, *Journal d'un curé ligueur de Paris sous les trois derniers Valois*, Édités par Marc Venard, Genève, Droz, 2004.

³⁷ L'ESTOILE Pierre de, *Journal de L'Estoile pour le règne de Henri III (1574-1589)*, éd. L.-R. Lefèvre, Paris, 1943.

³⁸ BREUNOT Gabriel, *Briefve Response d'un Catholique François, à l'apologie ou deffence des ligueurs, et perturbateurs du repos publicq, se disant faussement Catholiques unis les uns avec les autres*, Bordeaux, 1586, BnF, Lb 34 309.

³⁹ *Protestation des Catholiques qui n'ont voulu signer à la Ligue*, Imprimé nouvellement, s.l., 1585, BnF, Lb 34 246.

⁴⁰ *Readvis et abjuration d'un gentil-homme de la Ligue : contenant les causes pour lesquelles il a renoncé à ladite Ligue et s'en est departy*, s.l., 1585, BnF, Lb 34 249.

⁴¹ *Responce à la Complainte d'un Ligueur Tholosain, sur la mort du Duc de Guyse : adressée à l'Évesque de Cominges*, s.l., 1589, BnF, 8° Ye Pièce 3475.

⁴² *Responce à la complainte qu'un Ligueur a fait sur la mort des Guisars freres, avec des Stances sur l'Ambition et sur la Iustice, et quelques Épitaphes sur ladite mort*, Nouvellement Imprimé, s.l., 1589, BnF, 8° Ye Pièce 5980.

Troisièmement, il me paraît également intéressant de voir les différents documents qui ont vu le jour à propos de l'histoire entre le roi Édouard II et Piers de Gaveston. En effet, cette histoire a presque 200 ans d'écart avec le texte de Jean Boucher. Elle a réussi à traverser le temps grâce à une abondante littérature qui a vu le jour à ce sujet. Il sera alors intéressant de parcourir ces textes les plus importants afin d'avoir une idée de l'image que les gens du XVI^e siècle ont gardée. A ce propos on peut déjà citer les œuvres recensées par l'historienne Antonia Garsden sur la propagande dans l'Angleterre médiévale. Aussi, parmi ces textes, je peux citer *The Chronicle of Walter of Guisborough*⁴³. Walter de Guisborough était un anglais chanoine régulier du prieuré augustin de Gisborough et un chroniqueur du Yorkshire du XIV^e siècle. Sa chronique a une grande importance historique. *Édouard II* par Christopher Marlowe⁴⁴ est aussi intéressant à citer. C'est une célèbre pièce de théâtre du dramaturge anglais Christopher Marlowe qui a été publiée en 1593, quelques semaines après la mort de son auteur. Toujours en lien avec Édouard et Gaverston, la *Vita Edwardi. The Life of Edward the Second*⁴⁵ est intéressante. C'est une chronique écrite probablement en 1325 par un contemporain anglais anonyme. Je parcourrai ces documents en veillant néanmoins à ne pas trop m'approfondir sur ceux-ci, car ce n'est pas l'objet principal de ce travail.

Enfin, un dernier corpus de sources qui me paraît intéressant à aborder concerne la norme masculine. Henri III est fortement critiqué à cause des nouvelles coutumes venant d'Italie qu'il essaye d'imposer à la cour. Cela ne plaît pas et est jugé trop féminin, d'où le terme de « mignons » employé pour les courtisans les plus proches du monarque. Afin de comprendre la vision de l'homosexualité et du rôle d'un bon courtisan à la cour, j'ai jugé qu'il serait intéressant d'établir un corpus de sources à ce sujet. Celui-ci est donc composé de manuels et d'autres documents nous informant de l'éducation et du comportement du parfait courtisan. Un livre indispensable est celui de Baldassar Castiglione *Le Livre du Courtisan* de 1528. Le concernant, il vaut mieux l'envisager à travers ses diverses traductions françaises du XVI^e siècle, notamment celle de 1585⁴⁶. Dans le même registre, je peux citer ; *Le Favori de Court, Contenant plusieurs advertissemens et bonnes doctrines, pour les Favoris des Princes*

⁴³ GIBBURNENSIS Walterus, *The Chronicle of Walter of Guisborough*, Harry Rothwell, Londres, Offices of the Society, 1957.

⁴⁴ MARLOWE Christopher, *Édouard II*, éd. Eekhoud Georges, Bruxelles, éd de la société nouvelle, 1896.

⁴⁵ *Vita Edwardi Secundi*, éd. Childs Wendy, Oxford, Clarendon, 2005.

⁴⁶ CASTIGLIONE Baldassar, *Le parfait courtisan du comte Baltasar Castillonois*, CHAPPUYS Gabriel (trad.), BONFONS Nicolas (éd.), Paris, 1585.

et autres Seigneurs et Gentilshommes, qui hantent la Court de Antonio de Guevara de 1557⁴⁷, et le *Catalogue des Princes, Seigneurs, Gentilshommes et autres qui accompagnent le Roy de Polongne* de 1574⁴⁸.

Toujours en rapport à la norme masculine, je tenterai également de trouver des sources pouvant parler de scandales et de dépravations masculines telles que ces deux ouvrages de Nicolas Barnaud ; *Le Reveille-matin des François et de leurs voisins. Composé par Eusebe Philadelphie Cosmopolite, en forme de dialogues* de 1574⁴⁹, et *Le Cabinet du Roy de France, dans lequel il y a trois Perles precieuses d'inestimable valeur : Par le moyen desquelles Sa Majesté s'en va le premier Monarque du monde, et ses sujets du tout soulagez* de 1581⁵⁰. Il y a aussi le marquis Nicolas de Brichanteau Beauvais-Nangis qui a écrit ses mémoires où il raconte *l'Histoire des favoris françois depuis Henry II jusques à Louys XIII*⁵¹. Et Pierre de Dampmartin a écrit *La Fortune de la Cour, ou Discours curieux sur le Bonheur et Malheur des Favoris, entre les sieurs de Bussy d'Amboise, et de La Neuville. Tiré des Mémoires d'un des principaux conseillers du Duc d'Alençon, Frere du Roy Henry III*⁵² publié en 1642. Je n'oublie pas non plus bien sûr l'œuvre de Brantôme⁵³ qui révèle beaucoup d'anecdotes de la vie curiale dont il a été témoin lui-même, ayant été courtisan à la cour de France, ou des informations qu'il a entendues.

Ainsi, je viens de présenter rapidement un échantillon des sources que je compte utiliser dans mon travail et consulter pour enrichir mes connaissances sur ces sujets. Grâce à ces quatre corpus de sources divers, je pourrai couvrir les différentes facettes de mon sujet, c'est-à-dire les idées des monarchomaques et sur la gestion du royaume et le comportement du roi Henri III à l'époque, la mentalité de Jean Boucher et de la ligue catholique et inversement celle de leurs détracteurs, la vision de l'histoire d'Édouard II avec Pierre de Gaverston au XVI^e siècle, et la norme masculine du XVI^e siècle. Tous ces éléments me

⁴⁷ GUEVARA Antonio de, *Le Favori de Court, Contenant plusieurs advertissemens et bonnes doctrines, pour les Favoris des Princes et autres Seigneurs et Gentilshommes, qui hantent la Court*, trad. Jacques de Rochemore, 1556, 2^e éd., Anvers, Christofle Plantin, 1557, BnF, E 3507.

⁴⁸ *Catalogue des Princes, Seigneurs, Gentilshommes et autres qui accompagnent le Roy de Polongne*, Lyon, Par Benoist Rigaud, 1574, BnF, Lb34 39.

⁴⁹ BARNAUD Nicolas, *Le Reveille-matin des François et de leurs voisins. Composé par Eusebe Philadelphie Cosmopolite, en forme de dialogues*, 1574, 2 t., 1 vol., Paris, EDHIS, 1977.

⁵⁰ BARNAUD Nicolas, *Le Cabinet du Roy de France, dans lequel il y a trois Perles precieuses d'inestimable valeur : Par le moyen desquelles Sa Majesté s'en va le premier Monarque du monde, et ses sujets du tout soulagez*, 1581, 2^e éd. s.l., 1582, BnF, Lb 35 484 A.

⁵¹ BEAUVAIS-NANGIS Nicolas de Brichanteau, marquis de, *Mémoires de M. de Beauvais-Nangis, ou l'Histoire des favoris françois depuis Henry II jusques à Louys XIII, avec des remarques curieuses sur l'histoire de Davila et sur celle de Flandres du cardinal Bentivoglio*, Paris, P. Bienfait, 1665, 2 vol., BnF, La21 25.

⁵² DAMPMARTIN, Pierre de, *La Fortune de la Cour, ou Discours curieux sur le Bonheur et Malheur des Favoris, entre les sieurs de Bussy d'Amboise, et de La Neuville. Tiré des Mémoires d'un des principaux conseillers du Duc d'Alençon, Frere du Roy Henry III*, Paris, 1642, rééd. Paris, N. de Sercy, 1644, BnF, Lb34 10A.

⁵³ BRANTÔME, *Œuvres complètes*, éd. L. Lalanne, Paris, 1864-1882, 11 vol.

permettront d'analyser toutes les facettes de mon texte afin de voir quelle est l'utilité d'une métaphore dans la propagande de la Ligue catholique dans la France du XVI^e siècle.

HISTORIOGRAPHIE

Le texte de Jean Boucher, s'il est cité dans les travaux portant sur la propagande de la Ligue, n'a fait l'objet d'aucune étude qui en ferait son sujet principal. Cela peut se comprendre, car l'utilisation de la littérature à des usages historiques est assez récente. D'ailleurs, cette question autour de la littérature pour l'historien a fait couler beaucoup d'encre en ce début du XXI^e siècle et est encore le terrain d'un débat intellectuel particulièrement vif. Il y a deux écoles de pensée⁵⁴ sur les rapports entre littérature et histoire ; pour la première⁵⁵, le texte littéraire est porteur de connaissances et le travail de l'historien consiste essentiellement dans une critique interne et l'analyse de discours de la source littéraire. Pour la seconde, des opérations de contextualisation spécifiques à la littérature, en tant que phénomène, permettent d'éclairer les textes et de les transformer en objets spécifiquement historiques. Il y a donc plusieurs travaux récents qui ont montré que l'utilisation de la littérature à des fins historiques est nécessaire et viable tels que l'ouvrage de Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard *l'historien et la littérature*⁵⁶, Jean Solchany⁵⁷, ou encore le numéro 65 de mars-avril 2010 des *Annales HSS Savoirs de la littérature*⁵⁸.

Cependant, saisir le passé dans des documents littéraires qui viennent de ce passé se révèle assez délicat et nécessite une certaine méthodologie afin de ne pas succomber à la « tentation documentaire »⁵⁹. Il faut que l'historien mette de côté ce qui ne l'intéresse et ne le regarde pas, mais qui relèverait, dans un partage des tâches disciplinaires, des études littéraires. Ainsi, ce qui concerne l'historien serait plutôt, ce que le roman dit de ses contextes politiques, sociaux, économiques, culturels. Pour les études littéraires on s'attarde plutôt sur la langue, l'écriture, le texte et tous ses contextes spécifiques — traditions et influences, genres, mais aussi vies d'écrivains, milieux, etc. Ces différents domaines qui concernent les études littéraires peuvent tout de même déboucher sur une histoire de la littérature qui a également beaucoup été travaillée ces dernières années.

⁵⁴ GIMENEZ Émilie et MARTIGNON Maxime, *Des usages historiques de la littérature*, <https://devhist.hypotheses.org/712>, consulté le 16 août 2022.

⁵⁵ « Savoirs de la littérature », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Paris, éditions de l'EHESS, 2010/2.

⁵⁶ LYON-CAEN Judith et RIBARD Dinah, *L'Historien et la Littérature*, Paris, La Découverte, 2010 (Repères).

⁵⁷ SOLCHANY Jean, « Les Bienveillantes ou l'histoire à l'épreuve de la fiction », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 54 (3), 2007, p. 159-178.

⁵⁸ « Front Matter », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 65, n° 2, 2010.

⁵⁹ LYON-CAEN Judith, « Présentation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2011/4, n° 112, p. 3-9.

Lire la littérature comme une source pour l'histoire revient, le plus souvent, à y repérer les représentations d'un événement, à y saisir des figures, typiques ou anecdotiques, d'une époque, à analyser des descriptions, des situations, des parties d'intrigue, des discours tenus par des personnages ou par le narrateur comme des signes d'une réalité extérieure à l'œuvre et la documentant. Certains textes appartiennent à l'univers des faits sociopolitiques de leur temps, car ils y agissent. Le texte de Jean Boucher fait partie de ce monde sociopolitique, car il a participé à la propagande de la Ligue comme nous le verrons. Il existe toute une série de travaux, à la confluence de l'histoire des historiens et des études littéraires, visant à saisir le « rôle historique » des œuvres littéraires en général. Ce qu'on entend dire par le « rôle historique » d'une œuvre, c'est tout ce qui fait qu'à un moment donné elle a marqué son temps, et qu'elle a cheminé à travers les époques pour parvenir jusqu'à nous. Cette expression vient sous la plume de Gustave Lanson, dans un article réputé de 1904⁶⁰, souvent repris et commenté, en particulier par Lucien Febvre en 1941⁶¹. Lanson y promeut une vision large de l'histoire littéraire, allant des contextes les plus littéraires à tout ce qui fait la vie sociale des œuvres ; depuis les conditions, matérielles et sociales, de la production d'écrits et de livres, jusqu'aux modalités de leur circulation et de leurs réceptions dans la société, en passant par l'histoire des institutions littéraires et de la vie des écrivains, etc. Autant de savoirs qui situent le « fait littéraire » dans l'histoire et dans l'espace social, qui insistent sur l'historicité propre de la littérature. Plus concrètement au sein de mon travail, ce qui m'intéresse dans le domaine de l'histoire littéraire, c'est la vie de notre auteur Jean Boucher.

Ainsi, le domaine de l'histoire de la littérature prouve bien que ce type d'écrits peut servir à faire de l'histoire. Il y a un chantier de recherches qui s'ouvre, afin d'effectuer une contextualisation des écrits, en particulier de fictions, produits par les acteurs du passé. Ce travail s'inscrit donc dans ce registre de l'histoire de la littérature, mais également dans l'histoire par le biais de la littérature.

Pour s'aider à utiliser la littérature pour faire de l'histoire, il est primordial de contextualiser l'œuvre dans son temps. Cette nécessaire contextualisation et l'orientation de la problématique de ce travail sur la figure du favori et sur la propagande catholique de la Ligue en France font appel à plusieurs types d'histoire.

⁶⁰ LANSON Gustave, « L'histoire littéraire et la sociologie », *Revue de métaphysique et de morale*, n° 12/4, juillet 1904, p. 621-642.

⁶¹ FEBVRE Lucien, « Littérature et vie sociale : de Lanson à Daniel Mornet, un renoncement ? », *Annales d'histoire sociale*, n° 3, janvier-juin 1941.

Tout d'abord, l'histoire sociale, culturelle et politique des guerres de religion est importante à prendre en compte dans ce travail. En effet, notre écrit prend place dans ce contexte, sous le règne du roi Henri III. L'historiographie de cette période a particulièrement été renouvelée ces dernières années. L'historien Nicolas Le Roux a publié en 2009 son ouvrage *Les guerres de Religion 1559-1629*⁶² qui s'inscrit dans un grand projet éditorial : la publication d'une Histoire de France en 13 volumes sous la direction de Joël Cornette visant à tirer parti des acquis les plus récents de la recherche et de l'historiographie pour apporter un regard renouvelé sur chaque période concernée. Cet ouvrage est très complet et exploite des recherches antérieures de Le Roux qui l'ont rendu familier avec cette période et plus précisément avec la Cour du dernier des Valois, Henri III. Dans son volumineux ouvrage, *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547 – vers 1589)*⁶³, l'historien s'est attaché à analyser le système de la faveur royale loin des clichés qu'avait suscités une abondante littérature pamphlétaire, dont notre source d'étude fait partie. Ce livre nous aidera à aborder les critiques envers le favori. Puis, plus récemment, dans *Un régicide au nom de Dieu. L'assassinat d'Henri III*⁶⁴, Nicolas Le Roux analyse les circonstances et les discours qui ont rendu possible cet acte criminel. Ainsi, comme le dit Joël Cornette en préface du livre premièrement cité précédemment, la connaissance historique de la période des guerres de Religion « a été profondément renouvelée depuis vingt-cinq ans »⁶⁵. Ainsi Nicolas Le Roux s'inscrit dans cette lignée d'historiens, tels Pierre Chevallier, Jacqueline Boucher et Jean-Marie Constant, qui ont tendu à réhabiliter l'image du dernier des Valois, mal aimé et mal compris, victime d'une légende noire alimentée aussi bien par les écrits réformés que par ceux des ligueurs.

Aussi, dans les années 2000, les recherches sur la Ligue en tant que telle ont fait d'énormes progrès. L'analyse sociohistorique et prosopographique des membres de la Ligue de Paris par Elie Barnavi et Robert Descimon⁶⁶ a élevé l'érudition à un nouveau niveau de précision concernant nos connaissances sur la composition protobourgeoise du mouvement parisien. Ses dimensions nobles et les réseaux des Guises ont été étudiés par Jean-Marie

⁶² LE ROUX Nicolas, *Les guerres de religion 1559-1629*, Paris, Belin, 2009, vol. 6 de Cornette Joël (dir.), Histoire de France.

⁶³ LE ROUX Nicolas, *La Faveur du roi, Mignons et courtisans au temps des derniers Valois*, Seyssel, Champ Vallon, 2000.

⁶⁴ LE ROUX Nicolas, *Un Régicide au nom de Dieu. L'assassinat d'Henri III, 1er août 1589*, Paris, Gallimard, 2006.

⁶⁵ CORNETTE Joël, « Préface », dans LE ROUX Nicolas, *Les guerres de Religion 1559-1629*, Paris, Belin, 2009, p.7.

⁶⁶ BARNAVI Elie et DESCIMON Robert, *La sainte ligue, le juge et la potence. L'assassinat du président Brisson (15 novembre 1591)*, Paris, Hachette, 1985.

Constant⁶⁷ puis par Stuart Carroll. L'histoire particulière de la Ligue dans différentes grandes villes et régions a été étudiée par Wolfgang Kaiser (Marseille), Philip Benedict (Rouen), Stéphane Gal (Grenoble), Mark Greengrass (Toulouse), H. Le Goff (Bretagne) pour ne citer qu'un point de vue.

Notre compréhension du rôle et des attitudes du clergé régulier, de plusieurs ordres et des curés de Paris pendant la Ligue a également été approfondie par plusieurs contributions importantes de Thierry Amalou (Guillaume Rose), Vladimir Angelo (les curés de Paris), A Lynn Martin (les jésuites) et Megan Armstrong (les franciscains). Le rôle et le caractère des grands adversaires de la Ligue ont aussi fait l'objet de nombreuses études nouvelles et approfondies, comme sur le roi Henri III lui-même et son entourage (Robert J. Knecht, Nicolas Le Roux), sur Mornay et Henri de Navarre (Hugues Daussy), sur une figure « entre les frontières » (Ariane Boltanski sur Nevers), et sur le(s) Parlement(s) (Sylvie Daubresse, Michel De Waele).

Une nouvelle voie majeure empruntée par la recherche consiste à revisiter la dimension internationale de la Ligue. Serge Brunet a montré comment considérer « l'histoire internationale » à cette époque comme un enchevêtrement du provincial (Béarn, Navarre, sud et ouest de la France) avec une histoire internationale (France/Espagne). Richard Cooper a souligné à nouveau l'importance des sources romaines pour la compréhension de la Ligue avant et après 1588. Mais malgré tous ces progrès, l'étude de la pensée politique de la Ligue en tant que telle a trouvé moins d'intérêt en France elle-même ; les principales études ici sont des savants anglophones, Frederic Baumgartner⁶⁸ et John H. Salmon.

Sur notre auteur, il y a deux études récentes qui abordent la vie de Boucher comme sujet principal ; le travail de Michel Defaye *Jean Boucher (1549-1646). Théologien de la Ligue parisienne, chantre de la croisade*⁶⁹ de 2012, et celui de Bruce Hayes et Paul Scott *Jean Boucher (1548-1646) : prêtre, prédicateur, polémiste*⁷⁰ de 2013. Ces monographies retracent sa biographie et son œuvre. Ils sont complémentaires et permettent de bien saisir le profil de notre auteur qui a longtemps été ignoré et peu mis en évidence dans l'historiographie. En effet, ce n'est que par ces deux ouvrages récents que Jean Boucher a pu enfin avoir un portrait

⁶⁷ CONSTANT Jean-Marie, *La Ligue*, Paris, Fayard, 1996.

⁶⁸ BAUMGARTNER Frederic J., *Radical Reactionaries: The Political Thought of the French Catholic League*, Genève, Droz, 1976.

⁶⁹ DEFAYE Michel, *Jean Boucher (1549-1646). Théologien de la Ligue parisienne, chantre de la croisade*, Cadillac, 2012.

⁷⁰ HAYES Bruce E. et SCOTT Paul, *Jean Boucher (1548-1646 ?) : prêtre, prédicateur, polémiste*, Tübingen, G. Narr Verlag, 2013.

fidèle dans une monographie entièrement dédié à lui. Avant, nous ne pouvions saisir le profil de ce personnage qu'en parcourant les différents livres dans lesquels il en était fait mention.

À propos de la propagande et des écrits et images satiriques de l'époque, cela fait partie de l'histoire des mentalités qui est un des domaines principaux dans lequel s'inscrit notre étude. Ce domaine de l'histoire a pris de l'ampleur assez récemment. Il prend naissance autour de la revue des *Annales* publiée par la librairie Armand Colin. On a pu parler d'une « école des *Annales* » ; ensemble d'historiens écrivant et construisant une histoire caractéristique par ses méthodes et par son style⁷¹. Dans ce domaine des mentalités, notre auteur Jean Boucher a été influencé par les idées de son temps.

Plusieurs travaux ont déjà traité des thèmes pertinents pour notre sujet ayant trait à la mentalité, mais aussi aux domaines de l'anthropologie et de la sociologie. Les recherches de Denis Pallier sur l'imprimerie et sur les imprimeurs de la Ligue ont ouvert de nouvelles perspectives d'études dont *les Guerriers de Dieu* de Denis Crouzet⁷² ont été l'apport novateur majeur depuis les années 1990, ramenant la religion dans les guerres de religion.

Pour les monarchomaques, l'ouvrage le plus important et récent à ce sujet est celui de Paul-Alexis Mellet *Les traités monarchomaques. Confusion des temps, résistances armées et monarchie parfaite (1560-1600)*⁷³, publiée en 2007. Depuis la thèse de droit de Madeleine Marabuto⁷⁴ de 1967, aucune étude générale n'avait été consacrée aux Monarchomaques dans l'historiographie française. Cet ouvrage vient donc combler une lacune.

Pour en savoir plus sur la Ligue catholique, nous pouvons citer les noms d'auteur d'Élie Barnavi, Robert Descimon et Jean-Marie Constant déjà mentionnés précédemment. Monsieur Constant nous offre une synthèse⁷⁵ récente et accessible au grand public sur l'histoire de la Ligue (1584-1598) épisode majeur d'histoire de la France du XV^e siècle, mais difficile à isoler de l'histoire des guerres de religion. Ce livre se présente à la fois comme une synthèse événementielle et une analyse des motivations et des actes des ligueurs à la lumière des travaux les plus récents⁷⁶.

⁷¹ Voir à ce sujet : RIGHI Nicolas, « L'héritage du fondateur ? L'histoire des mentalités dans l'École des "Annales" », *Le Philosophoire*, vol. 19, n° 1, 2003, p.155-174.

⁷² CROUZET Denis, *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion, vers 1525-vers 1610*, Seyssel, Champ Vallon, 1990.

⁷³ MELLET Paul-Alexis, *Les traités monarchomaques. Confusion des temps, résistances armées et monarchie parfaite (1560-1600)*, Genève, Droz, 2007.

⁷⁴ MARABUTO Madeleine, *Les Théories politiques des monarchomaques français*, thèse de droit, Paris, 1967.

⁷⁵ CONSTANT Jean-Marie, *op.cit.*, 1996.

⁷⁶ HUREL Daniel-Odon, « Constant (Jean-Marie). *La Ligue* », dans *Archives de sciences sociales des religions*, n° 104, 1998, p. 141.

Aussi, afin de comprendre le contexte d'écritures et de publications de la fin du XVI^e siècle, j'ai réuni plusieurs ouvrages qui parlent des publications autour du roi tel que celui de Cameron Keith *Satire, Dramatic Stereotyping and the Demonizing of Henri III*⁷⁷ de 2001.

Enfin, bien que notre œuvre paraisse en 1588, il m'a semblé important de revenir aux origines de l'histoire abordée dans le texte littéraire de Jean Boucher. J'ai donc sélectionné plusieurs travaux à propos du roi Édouard II d'Angleterre et de Pierre (Piers en anglais) de Gaveston. Leur prétendue histoire amoureuse a déjà fait l'objet de nombreux écrits aux XV^e et XVI^e siècle dont le célèbre *Édouard II* de Marlowe. Dans les multiples études existantes, j'ai choisi les plus récentes et pertinentes pour mieux situer la vision que les contemporains à la publication de Jean Boucher avaient de ces personnages. Je peux citer entre autres l'ouvrage de Chris Given-Wilson *Edward II: The Terrors of Kingship*⁷⁸ de 2016, celui de Pierre Chaplais *Piers Gaveston: Edward II's Adoptive Brother* de 1994, et enfin un travail extrêmement pertinent pour notre travail, celui de Paul Scott « Edward II and Henri III : Sexual Identity at the End of the Sixteenth Century »⁷⁹ réalisé lors d'un colloque en 2004 à Cambridge.

Dès lors, je vais essayer de croiser ces différentes approches d'histoire littéraire, sociale, culturelle, politique et des mentalités, dans le but d'apporter une analyse complète à ce texte encore trop méconnu de Jean Boucher. Cette étude complètera ainsi l'historiographie autour de ce célèbre auteur polémique de la Ligue catholique qui n'a été que récemment mis complètement en lumière dans le renouveau des études prosopographiques. Plus encore, en se basant sur une œuvre littéraire dans ce travail, cela permettra de vérifier qu'il est possible d'utiliser la littérature à des fins historiques.

⁷⁷ CAMERON Keith, « Satire, Dramatic Stereotyping and the Demonizing of Henri III » dans *Sixteenth-Century French Religious Book*, Pettegree Andrew, Nelles Paul et Conner Philip (éd.), Aldershot ; Ashgate, 2001.

⁷⁸ GIVEN-WILSON Chris, *Edward II: The Terrors of Kingship*, Londres, Allen Lane, 2016.

⁷⁹ SCOTT Paul, 'Edward II and Henri III: Sexual Identity at the End of the Sixteenth Century', dans *Self and Other in Sixteenth-Century France: Proceedings of the Seventh Cambridge French Renaissance Colloquium*, Banks Kathryn et Ford (Ed.), Cambridge University Press, 2004, p. 125-42.

I. LA RHETORIQUE DE JEAN BOUCHER

Dans cette première partie, nous allons voir comment Jean Boucher s'exprime dans son texte, quels motifs il utilise, son usage du passé et de l'histoire, et sa représentation du temps. Celle-ci nous permettra de mieux cerner son type d'écriture et sa personnalité à travers celle-ci. Nous mettrons cette analyse en lien avec la Ligue parisienne dont Boucher fait partie, mais aussi plus généralement avec des éléments de son époque qui apparaissent dans les libelles et les écrits des guerres de Religion.

A. Des motifs typiques de ceux de Ligue parisienne

Bien que notre auteur Jean Boucher soit le plus prolifique et sans doute le plus connu des ligueurs, il en existe bien d'autres. Beaucoup de leurs textes sont sans auteur ou sous des faux noms, mais certains membres s'affichent ouvertement ligueurs. L'historien Jean-Marie Constant nous informe que selon le *Dialogue du Maheustre et du Manant*, le fondateur de la Ligue parisienne « fut, à la fin de l'année 1584, Charles Hotman, sieur de La Rocheblond, qui travailla en compagnie de trois amis, Prévost curé de Saint Séverin, Boucher, curé de Saint-Benoît, Launay, chanoine de Soissons. Chaque membre de ce noyau initial de catholique pieux recruta deux hommes sûrs dans le monde judiciaire et marchand. À leur tour, ceux qui composaient les groupes cooptèrent des amis dont ils se portaient garants vis-à-vis des autres adhérents. Le cercle s'élargit de cette façon et devint peu à peu une organisation structurée, coiffée par un comité secret de dix membres [...] »⁸⁰

Les écrits de la Ligue font preuve d'une grande contestation du règne d'Henri III. Cette contestation est caractérisée par une tendance xénophobe, un rejet de l'appareil curial et monarchique, et un anti-italianisme. Tout cela est lourd de conséquences politiques⁸¹. Ces textes s'en donnent à cœur joie dans ce règne marqué par des bouleversements importants : guerres de Religion et crise dynastique. Dans ce contexte politico-culturel affecté par des guerres civiles meurtrières et inapaisables, Henri III devient assez rapidement impopulaire, car « son règne innovait à une époque où la tradition tenait lieu de vertu⁸² ». Ses décisions qui semblent maladroites et contradictoires donnent de la matière pour ses contestataires. Ainsi, il demande de faire respecter les ordonnances somptuaires qu'il met au point contre le luxe,

⁸⁰ CONSTANT Jean-Marie, *Les Guises*, Paris, Hachette, 1984, p.117-118.

⁸¹ DUPRAT Annie, *Les Rois de papier. La caricature de Henri III à Louis XVI*, Paris, Belin, 2002, p.11.

⁸² CONSTANT Jean-Marie, *Les Guises*, op.cit., p. 137.

mais paradoxalement, lui-même ne les respecte pas en multipliant les fêtes et bals flamboyants.⁸³

Les attaques contre le gouvernement du roi commencent dès le début de son règne, mais elles prennent de l'ampleur suite à la constitution de la Ligue en 1585, puis deviennent encore plus virulentes et brutales après l'assassinat du duc de Guise et de son frère le cardinal de Lorraine lors des États généraux de Blois en décembre 1588. Après cela, le roi n'est plus désigné comme tel. Les ligueurs préfèrent le nommer « Henri de Valois » ou l'anagramme de cette dénomination « le vilain Hérodes ». Cette dénomination montre qu'on ne le reconnaît plus comme souverain. L'origine de cette anagramme est attribuée au théologien gascon Lincestre. Lors d'un sermon à l'église de Saint-Barthélemy le 1^{er} janvier 1589, il dit qu'il a trouvé dans le nom Henri de Valois l'anagramme *Vilain Hérodes*⁸⁴. Pierre de l'Estoile nous informe qu'on retrouve cette anagramme à la page quarante d'un libelle publié pour la seconde fois en 1589 intitulé *Les mœurs et humeurs de Henri de Valois*, mais aussi dans le texte *L'Histoire mémorable & Ouys du Roy Herodes*. L'anagramme est beaucoup utilisée dans les textes de propagande. On s'attèle à cet exercice afin d'essayer de voir un présage de la nature pernicieuse de l'homme directement inscrite dans son nom. Pierre de l'Estoile dit d'ailleurs dans son *Journal de Henri III*, qu'en 1589, un registre des anagrammes satiriques sur le nom du roi est imprimé, et « Chaque anagramme étoit appuyée de quatre vers ; c'étoit le métier des gens oisifs et d'imaginations blessées »⁸⁵.

La Ligue demande l'abdication du roi, son excommunication, sa mort par intervention divine, ou suggère jusqu'à son assassinat. Dans cette dernière option, la Ligue justifie ce geste en le nommant tyrannicide et non régicide. On peut suggérer là une influence des textes fortement diffusés à l'époque des monarchomaques protestants dans leur argumentaire. Par exemple, dans *l'Advertissement aux catholiques, sur la bulle de nostre Saint Pere* l'extrait ci-dessous suggère la mort du roi comme les Ethiopiens la pratiquait ;

En toute Republique on a coustume de bannir les meschants & de les declarer ignobles & roturiers. [...] Entre les Ethiopiens, c'estoit aux prestres de denoncer & prononcer la sentence de mort contre leur Roy, en cas de crime qui le meritast selon leurs loix. [...] Partant non seulement par le droit naturel, & civil que chacun a de se garentir, & que toute Republique retient sur le Roy en cas de necessité ; & signamment quant il est faineant, desloyal, tyran, (ce qu'est Henry & beaucoup plus)

⁸³ DUPRAT Annie, *Les Rois de papier*, op. cit., p.23.

⁸⁴ L'ESTOILE Pierre de, *Registre-journal du règne de Henri III*, Schrenck Gilbert et Lazard Madeleine, 6 vol., Genève, Droz, 1992-2003, p.153-152.

⁸⁵ L'ESTOILE Pierre de, *Ibid.*, p.152.

[...] de nous unir par ensemble, de porter les armes, lesquelles les saincts & sacrez Canons nous mettent au poing, le S. Père nous permet.⁸⁶

La deuxième partie de cet extrait montre aussi l'importance du respect du droit naturel. Pour les membres de la Ligue, le roi ne peut pas faire ce que bon lui semble, il doit agir pour le bien commun et respecter le droit naturel de son peuple sinon il est considéré comme un mauvais souverain, un tyran. Dès lors, le « Saint Père » permet aux civils de prendre les armes pour défendre leurs droits. La mention du droit naturel est un argument qu'on retrouve pour encourager à la désobéissance civile.

On retrouve aussi l'utilisation de nombreux exemples bibliques pour y voir l'anticipation du tyrannicide. On dit également que le roi a oublié son serment du sacre et est un traître, un tyran, un véritable antéchrist dans les mains du diable. Cette propagande est efficace, d'autant plus lorsqu'elle se sert d'images, car l'on remarque que l'iconographie et les arguments sont copiés ou repris dans d'autres textes.

Une thématique très utilisée de la propagande politique est la présentation des rois comme des ogres dévoreurs de peuple. Dans un des textes les plus violents de l'année 1589, publié en réponse à la décision du 24 mars d'Henri III de convoquer le Parlement de Paris à Tours ; *Responce du peuple catholique de Paris aux pardons de Henry de Valois, semés par ses ministres*⁸⁷, le roi est accusé de vouloir détruire Paris afin de se gorger du sang de ses habitants. C'est une accusation d'anthropophagie directement liée aux plaintes sur les impôts trop importants. Ces métaphores avec les ogres de la société monarchique justifient le rejet du méchant roi qui ne doit pas se nourrir du sang de ses sujets.⁸⁸ Cette notion de cannibalisme est déjà présente dans les pamphlets néerlandais contre Philippe II.

La Ligue procède d'une certaine manière dans la construction de ses textes contre Henri III. Elle veut démasquer les mauvaises intentions du roi afin de l'anéantir par la suite. Comme dit Denis Crouzet, « l'ennemi est démasqué selon trois modalités qui s'enclenchent l'une l'autre, dévoilement, défiguration, animalisation⁸⁹ ». Dans la première phase, on tente de découvrir ce qui se cache derrière l'image royale d'Henri III. On imagine alors un roi

⁸⁶ *Advertissement aux catholiques, sur la bulle de nostre Saint Pere, touchant l'excommunication de Henry de Valois. Avec plusieurs exemples des punitions estranges & merueilleux jugemens de Dieu, sur les excommuniez*, éd. A. Troyes et Jean Moreau, 1589, p.9 et p.30.

⁸⁷ *Responce du peuple catholique de Paris aux pardons de Henry de Valois, semés par ses ministres*, Paris, Didier Millot, 1589, 8°, 8 p., B.N.F. Impr., Lb³⁴ 763.

⁸⁸ DUPRAT Annie, *Les rois de papiers*, op.cit., p.32.

⁸⁹ CROUZET Denis, « Imaginaire du corps et violence au temps des troubles de religion », dans *Le corps à la Renaissance, actes du XXX^e colloque de Tours, 1987*, CÉARD Jean, FONTAINE Marie-Madeleine, MARGOLIN Jean-Claude éd., Paris, 1990, p. 115-127, p. 120.

tyrannique, meurtrier, dépensier, qui mène une vie de débauche, d'orgueil et qui touche à la magie. Et surtout, on imagine un roi hypocrite qui ne se soucie nullement du bien-être de ses sujets. Une fois qu'on a découvert ces premiers traits négatifs d'Henri, tous ceux-ci le transfigurent jusqu'à effacer son apparence humaine. En effet, la Ligue est aussi très friande des métaphores. Il y a beaucoup d'assimilation du roi avec les monstres. On le représente donc avec une figure monstrueuse et allégorique, souvent en monstre polymorphe. Il y a tout un bestiaire qui appartient à un registre animalier des plus divers avec différentes significations selon les animaux. Cet attrait pour les monstres⁹⁰ est courant à la Renaissance. Outre son usage symbolique dans les textes d'opinions, les récits d'apparitions de monstres connaissent un véritable succès dans l'Europe de la Renaissance. D'ailleurs, différents termes ont désigné les monstres et ils donnent une même fonction à ceux-ci : signifier ou montrer quelque chose. Ainsi, que ce soit un vrai monstre ou une métaphore, les monstres seront toujours le symbole de quelque chose. Au XVI^e siècle, les monstres et les animaux sont utilisés afin de représenter le monde moral dans la propagande religieuse et politique⁹¹.

1. Les similitudes

On remarque beaucoup de similitudes entre notre texte de Jean Boucher et ceux de la Ligue. La démarche de construction du texte reste semblable. On retrouve des éléments pour démasquer les mauvaises intentions du mignon qui lui donnent ensuite un aspect démoniaque.

Une similitude avec les écrits de la Ligue est à noter dès le début de son texte : l'usage d'une anagramme. En effet, le ton de son texte est donné dès la première page sur laquelle est inscrite l'anagramme tirée de Pierre de Gaverston ; Perjure de Nogarets. Ainsi, cette anagramme associe Gaveston, mais aussi Epernon (car ces deux favoris se confondent dans notre texte), à la famille de Nogaret qui est définie de parjure. Cela est lié à l'ascendance imaginaire qu'on attribue au duc d'Epernon. Aussi connu sous le nom de Jean-Louis de La Valette, « la volonté royale de légitimer la faveur du duc d'Epernon passe ainsi par l'attribution d'ancêtres fameux à son lignage »⁹². Les lettres patentes qui érigent la baronnie

⁹⁰ Pour en savoir plus sur les monstres :

- CÉARD Jean, « Monstres et monstrosité à la Renaissance », dans Anna Caiozzo et Anne-Emmanuelle Demartini (dir.), *Monstres et imaginaire social : approches historiques*, Paris, Creaphis, 2008, p. 203-219.
- HARENT Sophie et GUÉDRON Martial, *Rire avec les monstres : caricature, étrangeté et fantasmagorie*, Illustria Librairie des musées, Nancy, 2010.

⁹¹ FONTAINE Anaïs, « Les monstres à la Renaissance », dans *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe*, <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/humanisme-europ%C3%A9en/les-espaces-parall%C3%A8les-de-la-rennaissance/les-monstres-%C3%A0-la-rennaissance#sommaire-la-vari-t-de-la-monstrosit->, consulté le 5 avril 2023.

⁹² LE ROUX Nicolas, *La faveur du roi*, op. cit., p.248.

d'Epéron en duché valident officiellement ce lien avec la famille Nogaret. Cela rattache Epéron à Guillaume de Nogaret, le chancelier du roi Philippe le Bel qui participe à l'attentat d'Anagni le sept septembre 1303. Il force la résidence pontificale d'Anagni pour s'emparer du pape Boniface VIII.

La signification de cette anagramme est expliquée dans l'épître à la page six où on associe directement celui-ci au Duc d'Epéron ;

« Je trouve aussi qu'il y a grande conformité de vostre surnom à celui de Gaverston, cōbien que au son et à la prononciation ils soyent grandement diffèrents. Car en l'Anagramme de Pierre De Gaverston, il se trouve Periure De Nogarets, devise qui vous convient fort, et qui est merueilleusement bien appropriée à vous, qui contre la foy que vous devez à Dieu et à l'Église, au Roy et au public, supportez et favorisez les Heretiques, politiques et Atheistes, desquels mesmes vous vous rendez le protecteur et moyennneur : [...] »⁹³

Dans cet extrait, l'anagramme est présentée comme une devise parfaite pour Epéron qui agit contre la foi catholique alors que c'est son devoir (« contre la foy que vous devez »). Il est présenté comme un homme qui ne respecte pas sa parole envers l'Église, qui va jusqu'à la trahir en favorisant les ennemis de l'Église catholique dont il se rend même le protecteur. Cet aspect de protecteur des ennemis du royaume est également une similitude avec ce qu'on peut retrouver dans les textes de la Ligue. On retrouve d'ailleurs cet argument sous d'autres formes dans le texte.

Jean Boucher va encore plus loin dans l'explication de la symbolique de cette anagramme en s'adressant directement à Epéron ;

« Je sçay bien que vous voudrez contre-roller cest Anagramme, de ce qu'il y a une lettre superflue et redondante, sçavoir est, S, qui vient apres vostre surnom, [...]. Mais je respons sous correction, que par une divine providence, ceste lettre n'est icy otieuse, mais sert de beaucoup. Car comme elle suit vostre surnom et immédiatement le, T, marque de la potence : aussi elle figure le cordeau qui vous suit, ou que vous traînez apres vous, pour le salaire de vos insolences. »⁹⁴

Ainsi nous voyons l'importance de la symbolique du nom et de ce qu'on peut y trouver. La propagande n'y voit jamais un simple hasard, mais un signe de la « divine providence ». Boucher y voit ici un présage du destin funeste qui attend le duc d'Epéron. S'il continue à agir comme Pierre de Gaveston, il finira comme celui-ci : tué. Dans ce cas-ci, on suggère sa mort sur une potence avec une corde à son cou, et ce sera tout ce qu'il aura récolté de son insolence. De plus, il faut préciser qu'une pendaison est une mort infamante pour un noble, ceux-ci ont d'habitude la tête tranchée.

⁹³ BOUCHER Jean, op. cit., p.6.

⁹⁴ BOUCHER Jean, op. cit., p.6-7.

Un autre élément semblable à la propagande ligueuse est celui suggérant de se débarrasser de la personne qui pose problème. Toujours dans l'épître de notre texte, qui est donc véritablement les mots de Boucher et non la traduction de Thomas Walsingham, à la page neuf, Boucher dit que les princes de France sont moins courageux que ceux d'Angleterre, car ils « n'ont pas encor eu ce courage, de demander a nostre Roy que fussiez chassé de la France, qui estes la seule cause de la combustion et desordre qui y est⁹⁵ ». Il rajoute encore un élément dans ce même registre à la fin de son épître ;

« Je diray seulement pour la fin, que comme apres la mort de Gaverston, tout fut pacifié en Angleterre, [...]. Aussi nous en desirōs et esperons autant, quand il plaira à Dieu, vous chasser comme un profiteur de la patrie de ce Royaume, ou bien (de peur que ne retourniez comme feist Gaverston) de vous oster du tout de ce monde. »⁹⁶

Boucher insinue également dans les deux extraits ci-dessus que tous les problèmes du royaume sont dus au duc d'Epemon. Il finit ainsi son introduction en appelant les bonnes grâces du Seigneur afin de régler les soucis de la France, peu importe la manière dont ceux-ci se résolvent. Il suggère donc d'éliminer le duc. Néanmoins, pour ne pas paraître pour quelqu'un de mauvais auprès de ses lecteurs, il espère que Dieu pardonnera à Epemon ses fautes. Dans ces deux passages, on peut trouver deux autres composantes typiques à la Ligue et à Jean Boucher ; l'usage de la présence divine, et de l'atteinte à la fierté des Français en les comparant aux Anglais, leurs ennemis de toujours.

Finalement, les différents concepts généralement utilisés dans les textes de la Ligue sont aussi exploités par Jean Boucher. Cette similitude n'est pas fortuite puisque Jean Boucher est membre actif de la Ligue. On retrouve l'agressivité des propos à l'égard de la personne que l'auteur veut dénigrer. Celui-ci est présenté comme un démon qui n'a rien de bon en lui, qui porte atteinte au droit naturel des citoyens, et qui est dépourvu de valeurs. Pour soutenir son propos, l'auteur utilise des métaphores ou l'argument d'autorité via des liens avec des textes bibliques ou des faits historiques. Et enfin, pour adoucir la teneur de son discours, Boucher rappelle que toute personne peut être sauvée par Dieu si celle-ci s'en donne les moyens dans sa vie terrestre, ou dans la vie d'après. Ce type de thèmes s'élabore dans le milieu parisien enclin à la révolte envers le roi et dans la sphère des catholiques extrémistes qui constituent la Ligue et dans laquelle Boucher évolue.

⁹⁵ BOUCHER Jean, op. cit., p. 9.

⁹⁶ BOUCHER Jean, op. cit., p.12.

2. Les différences

La seule différence que j'ai remarquée est que notre texte se concentre davantage sur la figure du favori du roi, le duc d'Epemon dont la métaphore est Pierre de Gaveston, que sur le roi lui-même. Tout notre texte se concentre sur cette personne. Néanmoins, s'attaquer à un proche du roi est également s'en prendre au roi lui-même, car le souverain choisit ses favoris. On critique donc un choix du roi. Dans notre texte, Jean Boucher s'attache à montrer au lecteur que la nomination du duc d'Epemon comme favori est mauvaise et, de plus, influence négativement le souverain dans sa manière de gouverner. Le gouvernement du royaume serait alors coincé dans une sorte de cercle vicieux fait de décisions négatives. De plus, notre texte compare également le monarque Henri III avec la figure peu flatteuse d'Édouard II. Il y a donc aussi une dénonciation directe du souverain. Jean Boucher étant une personnalité éminente au sein de la Ligue, il est normal qu'on ne remarque que peu de différence avec les textes ligueurs. Ceux-ci sont sûrement influencés par le type d'écriture de Boucher, ayant le même objectif : blâmer le gouvernement d'Henri III.

3. La caricature

Le XVI^e siècle voit apparaître l'essor d'une abondante littérature et d'images contribuant à faire l'éloge du pouvoir du souverain. Il y a un développement de rituels et de cérémonies de plus en plus précis et majestueux qui mettent véritablement en scène la monarchie. Ces diverses cérémonies sont décrites dans des textes et certaines, comme des entrées royales dans des villes, font l'objet de livrets publiés qui expliquent le déroulement des festivités⁹⁷.

Cependant, comme l'historienne Annie Duprat le dit bien ; « L'image du roi génère sa contre-image »⁹⁸. En effet, le XVI^e siècle voit également apparaître des écrits en réaction contre la monarchie ; des libelles, affiches, images et multitudes de petits opuscules surgissent durant les années 1580 pour dénoncer le règne d'Henri III. Celui-ci devient alors « Henri de Valois », roi sanguinaire, magicien et hérétique sous la plume des auteurs de libelles et des dessinateurs⁹⁹. Cette image sera reprise dans les caricatures qui sont particulièrement nombreuses et virulentes dans les périodes de crise. Ces iconographies polémiques ont un rôle de moyen d'information et participent au combat d'opinion et de propagande. Henri III fait

⁹⁷ Par exemple le texte suivant : DU MONT Nicolas, *Les obsèques et funérailles de Sigismond Auguste, roy de Pologne, dernier défunt . Plus l'Entrée, sacre & couronnement de Henry, à présent roy de Pologne*, Paris, Denis du Pré imprimeur, 1574.

⁹⁸ DUPRAT Annie, *Les rois de papiers*, op. cit., p.10.

⁹⁹ DUPRAT Annie, *Les rois de papier*, op. cit., p.12.

donc l'objet d'une grande campagne de dénigrement d'une rare violence, surtout après l'assassinat des Guises.

L'un des deux thèmes les plus exploités par de nombreux pamphlets est l'hypocrisie d'Henri lorsqu'il abandonne la Pologne dont il a été élu roi le 11 mai 1573. Apprenant la nouvelle de la mort de son frère Charles IX, il s'enfuit de son Royaume dans la nuit du 18 juin 1574 dans des conditions qualifiées de misérables par certains. Le second thème est l'orgueil d'un roi prétendant à une couronne céleste à travers sa devise *Manet ultima caelo* (la dernière couronne demeure au ciel). Celle-ci est qualifiée comme illustrant parfaitement l'orgueil délirant et incommensurable d'Henri. On retrouve ces deux thèmes dans *La vie et faits notables de Henri de Valois* attribué à Jean Boucher et publié en 1589, quelques mois après la mort du roi.

Les caricatures représentent aussi souvent le roi comme un monstre. En effet, comme cité précédemment, il y a trois formules pour démasquer un ennemi ; « dévoilement, défiguration, animalisation¹⁰⁰ ». Alors que la première étape du dévoilement s'explique surtout sous forme textuelle, les deux dernières se prêtent bien à la caricature. Dans le cas d'Henri III, le monstre hermaphrodite le représente fréquemment. Une des deux éditions des *Sorcelleries de Henri de Valois et des oblations qu'il faisait au diable dans le bois de Vincennes* est ornée d'une gravure en frontispice nommée *Portrait monstrueux et allégorique d'Henri III*.



Il n'y a aucune mention ni lien avec cette gravure dans le texte qui suit. On peut donc supposer que cette gravure est un ajout postérieur à la rédaction du pamphlet. Néanmoins, on peut se demander ce que représente ce portrait du roi qui est censé être allégorique, chaque partie d'animal ayant une signification. Cette gravure a eu un grand succès et une description

¹⁰⁰ CROUZET Denis, *Le corps à la Renaissance*, op. cit., p.120.

de celle-ci se trouve dans un autre pamphlet *Charme et caractères de sorcellerie*¹⁰¹ publié après août 1589. Elle se retrouve aussi au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale de France¹⁰². Elle y est accompagnée d'un commentaire descriptif qui daterait du XVIIIe siècle.

Les animaux ne sont pas en reste dans le domaine de la caricature. Ils sont idéaux dans l'utilisation d'une rhétorique dénonciatrice. Le bestiaire attribué à Henri III est très riche et diversifié. Plusieurs animaux sont utilisés pour le représenter et leur signification est polyvalente. Un texte emblématique de cette animalité du roi est *Le martire des deux frères* attribué à Jean Boucher. Dans celui-ci, il s'attaque au roi en le comparant à des animaux :

« Se résolut, en la maxime de son bon pédagogue Machiavel, que pour un temps il faut prendre l'habit de renard, et puis après l'habit de Lyon ce qu'il a si bien appris qu'en matière de masque, de cautelle et des dissimulations il ne se peut trouver son pareil pour jouer son personnage »¹⁰³.

Cet extrait ci-dessus fait usage du cynisme politique emprunté à l'Italie. De plus, le bon pédagogue Machiavel¹⁰⁴ cite ces deux animaux, le renard et le lion, comme modèles de comportement pour le prince. Nous remarquerons également dans notre texte la mention des œuvres de Machiavel, mais nous nous attarderons dessus ultérieurement.

Henri III est donc représenté comme un monstre ou un animal qu'il faut arrêter à tout prix, mais ses proches et conseillers doivent également l'être et ils ne sont pas oubliés. Annie Duprat nous l'explique bien ; « L'entourage du roi entre dans ce bestiaire politique et polémique. Jean Boucher, polygraphe de la Ligue, crée une sorte de dictionnaire politique du bestiaire en identifiant les hérétiques comme des animaux cruels et dangereux, des tigres, des loups ou des sangliers, tandis que les politiques sont, comme il se doit, des « fins renards »¹⁰⁵ ».

¹⁰¹ *Charme et caractères de sorcellerie de Henri de Valoys. Trouvés en la maison de Miron son premier médecin et conseiller ordinaire de son conseil privé*, Paris, chez Jean Parant rue Saint-Jacques, 1589, 8°, B.N.F. Impr., Lb³⁴797, p.11-13.

¹⁰² B.N.F. Estampes, coll. Qb¹ M 87921. Keith Cameron, *Henry III, a malignant King*.

¹⁰³ BOUCHER Jean, *Le martire des deux frères contenant au vray toutes les particularités les plus notables des massacres et assassinats commis en personnes de très hauts et très puissants et très chrétiens Monseigneur le Révérendissime Cardinal de Guise archevêque de Reims et de Monseigneur le duc de Guise, pairs de France. Par Henri de Valois à la face des Etats dernièrement tenus à Blois*, sl, 1589, 8°, 54p., B.N.F., Impr., Lb³⁴547, p.9.

¹⁰⁴ Nicolas Machiavel (1469-1527) est un auteur humaniste florentin de la Renaissance. Ses deux œuvres majeures sont *Le Prince* et *Discours sur la première décade de Tite-Live*.

¹⁰⁵ *Le faux visage découvert du fin Renard de la France. [A tous catholiques unis et saintement liguez pour la defence et tuition de l'Eglise Apostolique et Romaine, contre l'ennemy de Dieu ouvert et couvert] Ensemble quelques anagrammes et sonnets propres pour la saison du jourd'huy*, Paris, pour Jacques de Varangles, 1589, 8°, 24 p., Lb³⁴, 611, p. 5.

Dès 1586, Henri de Navarre est un renard, mais plus volontiers un loup, sous la plume¹⁰⁶ du ligueur Louis Dorléans. [...] Le duc d'Épernon, le favori le plus cher aux yeux du roi parce que le dernier des fidèles, souvent qualifié de « tigres¹⁰⁷ », devient un singe dans un célèbre pamphlet datant de 1588 attribué à Jean Boucher, *Histoire tragique et mémorable de Pierre de Gaverston*.¹⁰⁸ ». En effet, voici le court extrait présent dans l'épître de notre source :

Vous avez suivy ceste piste, mais le singe demeurant toujours singe, c'est-à-dire, Espernon persisant toujours en mesme orgueil [...]

Cette caricature textuelle ici présente prend suite à une explication de Jean Boucher qui met en évidence que Gaveston a compris que ce qui maintient la grandeur d'un homme n'est pas la force, la richesse, les alliances, mais la modestie, et la bienveillance dans l'amitié. Cependant, Épernon comme Gaveston, même en ayant compris cela, répètent les mêmes erreurs d'orgueil. Boucher les assimile alors à des singes, des animaux souvent représentés dans les drôleries, mais ayant une signification ambivalente. Depuis Isidore de Séville¹⁰⁹, l'animal avait, notamment dans les Bestiaires, une déplorable réputation. Offense à la perfection de la Création, jusque dans son inachèvement par absence de queue (la race alors connue, importée d'Afrique, était dépourvue de cet appendice), cette insupportable contrefaçon de l'homme représentait le diable et le péché¹¹⁰. De plus, le singe a souvent des liens de parenté avec Renard dans le cycle renardien. Ils représentent tous deux les mêmes vices, les mêmes infamies abhorrées par la classe chevaleresque (la trahison, la tromperie, la ruse, l'hypocrisie, la luxure, etc.). On peut mettre en lien cet extrait avec le précédent où l'on assimile Henri III avec le renard. Le renard et le singe signifiant les mêmes vices, le roi et son favori sont bien assortis. Parfois aussi, le singe est simplement utilisé, car ses fourberies le

¹⁰⁶ Dans *Advertissement des catholiques anglais aux français catholiques et à la noblesse qui suit à présent le roi de Navarre*, Toulouse, 1590, Lb³⁴311E, p.52 et p.90.

¹⁰⁷ *L'athéisme de Henry de Valois où est montré le vray but de ses dissimulations et cruautés*, Paris, pour Pierre Des Hayes, 1589, 8°, 30 p., B.N.F. Impr., Lb³⁴593, p.14.

¹⁰⁸ DUPRAT Annie, *Les Rois de papiers*, op. cit., p.120.

¹⁰⁹ Isidore de Séville (~560/70- 636) est un saint chrétien et évêque de Séville. Il est célèbre pour son œuvre majeure *Etymologiae*, encyclopédie en vingt livres.

¹¹⁰ GAUDRON Amandine, *Le singe médiéval. Histoire d'un animal ambigu : savoirs, symboles et représentations*, Ecole nationale des Chartes en ligne, 2014, <https://www.chartes.psl.eu/fr/positions-theses/singe-medieval#:~:text=Le%20singe%20dans%20la%20litt%C3%A9rature%20d'imagination,-Dans%20le%20domaine&text=Ils%20repr%C3%A9sentent%20tous%20deux%20les,les%20rend%20pas%20mains%20sympathiques>. Consulté le 6 avril 2023.

rendent sympathique et amusent le public¹¹¹. Ici, c'est sans doute la signification négative que Boucher a voulu émettre à travers la figure du singe.¹¹²

En parcourant notre source, je n'ai distingué que peu d'autres caricatures. Je peux citer celle de la sangsue qui apparaît une seule fois¹¹³, et évidemment celle du démon à cornes qui est la plus présente. Cependant, dans le domaine des caricatures animales, celle du singe demeure la plus frappante. Ainsi, la caricature est un dispositif peu présent dans notre texte. Celui-ci se basant sur la déformation de traits caractéristiques physiques n'est pas le plus employé pour attaquer Épernon. Boucher utilise davantage des critiques liées à son caractère, ses valeurs et à ses actions qu'à son physique. De plus, la caricature sous forme iconographique est absente de notre source, celle-ci n'ayant aucune image.

B. Son usage du passé et de l'histoire

Tout d'abord, il faut savoir que les notions de passé et d'histoire sont loin d'être synonymes. Il existe plusieurs types de passés, mais dans ce travail nous travaillerons avec le passé historique : il

« forme celui de la communauté humaine et possède une dimension collective – passé d'un groupe – et publique – passé partagé. Les « choses vraies, grandes et publiques » constituent la matrice traditionnelle des savoirs historiques. On la retrouve dans les livres d'histoire, en toile de fond de nombreuses fictions, littéraires ou théâtrales, comme dans les décors éphémères des cérémonies publiques. »¹¹⁴

Cependant, le passé historique n'est pas l'histoire. La confusion entre les deux notions est néanmoins compréhensible et la difficulté de délimitation entre les deux concepts de passé et d'histoire est attestée¹¹⁵. Cela est encore plus complexe dans la langue française, car la « malheureuse homonymie propre à notre langue qui désigne d'un même nom l'expérience vécue, son récit fidèle, sa fiction menteuse et son explication savante¹¹⁶ » a rendu davantage compliquée une définition distincte de l'histoire. Ce terme dangereusement vague est donc à

¹¹¹ BARON Françoise, *Le singe au Moyen Âge*, dans Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 2002, p. 182-185. https://www.persee.fr/doc/bsnaf_0081-1181_2008_num_2002_1_10595 consulté le 6 avril 2023.

¹¹² Pour en savoir plus sur la symbolique animale : ROMÉY Georges, *Dictionnaire de la symbolique*, Paris, Albin Michel, 1995.

¹¹³ BOUCHER Jean, *Histoire tragique...op. cit.*, p.9.

¹¹⁴ SAAL C., *Le passé en France au XVIIe siècle. Représentations, usages et transferts des savoirs historiques*, thèse de doctorat en Histoire, inédit, Université de Liège, année académique 2015-2016, p. 21-22.

¹¹⁵ KOSELLECK R., *The Practice of Conceptual History. Timing History, Spacing Concepts*, Stanford, Stanford University Press, 2002, p. 1-19.

¹¹⁶ RANCIÈRE J., *Les noms de l'histoire. Essai de poétique du savoir*, Paris, Seuil, 1992, p. 11.

éviter et on lui préfère une typologie conceptuelle de l'histoire sur la langue allemande¹¹⁷, laquelle distingue trois concepts : *Einzelgeschichten*, *Geschichte* et *Historie*.

L'explication de ces trois concepts a bien été résumée par Alexandre Goderniaux dans son mémoire sur les écritures du passé dans les libelles de la Ligue parisienne¹¹⁸ :

« La notion d'*Einzelgeschichten* est proche de celle d'événement : c'est la matière, le passé à l'état brut, des histoires spéciales envisagées indépendamment, sans grille de lecture, l'histoire-réalité que nul ne pourra plus jamais atteindre. À l'inverse, la *Geschichte* est un processus, un « collectif singulier¹¹⁹ » résultant de la mise en relation des *Einzelgeschichten*, un tout supérieur à la somme des parties. La *Geschichte* est une création complexe, un projet anthropologique à haut degré d'abstraction qui essaie de saisir la « complexité comme une réalité authentique¹²⁰ » en formulant des hypothèses quant à la pertinence des différentes méthodes pour mettre les *Einzelgeschichten* en relation (quantification, séries, approches macroscopiques ou microhistoriques, etc.)¹²¹. La *Geschichte* est donc un concept de réalité (*Wirklichkeitsbegriff*), mais surtout un concept réflexif (*Reflexionbegriff*). Enfin, l'*Historie* désigne le résultat de la *Geschichte* : c'est la « connaissance, [le] récit et [la] science historique[s]¹²² », l'histoire connaissance qui est une mise par écrit des *Einzelgeschichten* en fonction d'une conception prédéfinie de la *Geschichte*. La langue allemande permet de mieux comprendre la présence du passé dans les libelles de la Ligue : ils convoquent des *Einzelgeschichten* tout en représentant la *Geschichte*. Dans les deux cas, ils ont besoin de sources, de savoir historien, et sont alors tributaires de l'*Historie*. »

Ces définitions sont primordiales, car durant les guerres de Religion, l'histoire occupe une position particulièrement centrale dans les enjeux politiques et confessionnels. Ainsi, cette conception de l'histoire dans les libelles de la Ligue est importante à saisir, car Jean Boucher l'utilise aussi. Nous verrons dans les parties suivantes comment celle-ci est perçue et utilisée dans notre texte.

1. L'usage du passé et de l'histoire chez Jean Boucher

Il faut avoir à l'esprit que Jean Boucher, comme les autres auteurs de libelles, n'écrivent pas l'histoire, mais utilisent et représentent le passé. Aussi, les polémistes usent souvent de références plus ou moins historiques adaptées à la situation présente. Ils prennent dans l'histoire ce qui les arrange afin d'attirer l'attention de leur lectorat. On remarque trois usages distincts de l'utilisation du passé historique et de l'histoire chez Jean Boucher.

Premièrement, il y a un procédé de comparaison entre des personnages contemporains à l'époque et des figures anciennes historiques ou bibliques. Notre texte est basé sur cette méthode à travers la comparaison de Gaveston à Epernon. Dès le début du texte, à la fin de

¹¹⁷ KOSELLECK R., *The Practice of Conceptual History*, op. cit., p. 38-44.

¹¹⁸ GODERNIAUX Alexandre, *Écritures du passé dans les libelles de la Ligue parisienne (1585-1594)*, Université de Liège, 2015-2016, [Mémoire de maîtrise en Histoire], p.48-49.

¹¹⁹ KOSELLECK R., *L'expérience de l'histoire*, Paris, Gallimard - Le Seuil, 1997, p. 15.

¹²⁰ *Idem*, p. 17.

¹²¹ Sur ce sujet : *Idem*, p. 28-52.

¹²² *Idem.*, p. 15.

l'épître, Jean Boucher dit clairement qu'il effectue une métaphore entre les deux personnages :

« Je ne veux pas ici poursuyvre tout ce qui se pourroit dire par comparaison de vous deux, parce que ce seroit chose superflue, & craindrois que ceste epistre ne fust plus longue que l'histoire. »¹²³

Dans cet extrait, il dit même de façon détournée que ces deux personnages ont tellement de choses en commun que tout énumérer serait superflu donc si c'est superflu c'est que la chose est évidente, et serait même plus long que l'histoire elle-même. Ce processus de comparaison est très présent dans notre texte. Outre la comparaison générale flagrante ici entre Gaveston et Epernon, régulièrement Boucher utilise des exemples de faits ou de personnes passés pour appuyer son propos. Nous verrons plus précisément dans les prochaines parties de ce travail desquels il s'agit. Cet usage d'exemples passés pour réaliser des comparaisons peut poser question sur le lectorat visé. En effet, Hubert Carrier a énoncé que cette abondance des références historiques et bibliques dans les libelles des membres de la Ligue, en ferait un corpus destiné à une élite lettrée¹²⁴.

Deuxièmement, le passé est utilisé au sein du discours politique de Boucher. En effet, les libelles publiés par la Ligue sont des écrits contestataires en opposition au pouvoir en place. Ils permettent aussi de justifier l'existence de la Ligue et ses actions à l'encontre de ce pouvoir. Ainsi, dans ce but, le passé est utilisé afin de montrer des figures royales passées en modèles, un souhait de retour à certaines institutions ou organisations anciennes de l'État¹²⁵.

Aussi, la radicalité du message politique de la Ligue apparaît clairement quand celle-ci exclut toute alternative à ses revendications. Chez Boucher, l'utilisation répétée d'épisodes issus de l'Ancien Testament et des écrits antiques est à l'appui de ses propositions radicales ; la nécessité d'éliminer l'hérésie de France et d'y maintenir un catholicisme pur et rigoriste, et tuer le roi et son mignon. Cela est un témoignage de la fusion, dans le chef de la Ligue, entre pensées politique et religieuse¹²⁶. Un exemple typique de cette méthode se trouve dans la partie « Au lecteur » de la fin de notre texte, Boucher fait appel à l'épisode des Samnites de Tite-Live ;

¹²³ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p. 12.

¹²⁴ CARRIER Hubert, « Pour une définition du pamphlet : constantes du genre et caractéristiques originales des textes polémiques du XVI^e siècle », dans *Le pamphlet en France au XVI^e siècle*, Paris, Centre V. L. Saulnier - Université de Paris-Sorbonne, 1983, p. 133-135.

¹²⁵ CROUZET Denis., « L'imaginaire du zèle ligueur : entre conversion et possession », dans *Historiein*, vol. 6 (2007), p. 106-133, p.116-120.

¹²⁶ GODERNIAUX Alexandre, *Écritures du passé dans les libelles de la Ligue parisienne (1585-1594)*, op.cit., p.43-44.

« Les Samnites (comme dit Tite Live) ayans plusieurs-fois violé la foy, & alliance qu'ils avoyent avec les Romains, envoyèrent un jour à Rome Ambassadeurs, pour la renouveler. Mais on leur feist une belle response au Sénat. Messieurs les Ambassadeurs, si les Samnites qui vous ont envoyez, eussent tousjours gardé leur foy, on vous eust volontiers ouys, pour renouer vos alliances. Mais pour ce que nous avons souvent apperceu, que lors que vous demandiez paix, vous vous prépariez à la guerre, nous ne nous arrêsterons plus aux paroles, mais à l'effet et à la chose : et partant nous vous faisons sçavoir, qu'en bref nous enverrons une armée en vostre pays, pour expérimenter, si vous aymez mieux la guerre que la paix. »¹²⁷

Cette allusion à cet épisode sonne presque comme une menace que Jean Boucher ferait envers le duc d'Epéron auquel il s'adresse particulièrement dans notre ouvrage. Le lien entre la politique et la foi paraît très clairement dans cet exemple où les Samnites ne respectent pas non seulement la foi religieuse imposée par les Romains à l'époque, mais non plus leur alliance avec ceux-ci. C'est donc un mélange des deux qui donne une image des Samnites d'un peuple sans paroles, raison pour laquelle les Romains se basent sur les actes et non plus les paroles et envoient une armée auprès de ce peuple. Cet exemple a été très bien choisi par notre auteur afin d'illustrer que déjà par le passé, après un certain temps les beaux mots ne sont plus crus et la guerre a été la solution trouvée. Cela pourrait alors se reproduire envers le roi et son favori qui ne respectent pas leur promesse de religion unique et de combattre les huguenots.

Les auteurs des libelles sont également accusés de réécrire l'histoire afin de justifier leurs propositions politiques¹²⁸. Cela peut se voir via des allusions de l'histoire plutôt vague et généralistes, sans sources citées. L'extrait suivant illustre bien cela :

« Ce fut le plus belliqueux et vaillant de son temps, comme il montra par expérience, en plusieurs belles victoires, qu'il obtint sur les ecossais ses voisins, en l'une desquelles il en défit jusqu'au nombre de soixante mil, sans faire perte des siens, que de sept mil tant seulement : et ajouta à l'Angleterre toute l'Ecosse. Il fut aussi fort amateur de son peuple et réciproquement bien aimé d'un chacun : en témoignage de quoi on l'honora de ce beau titre et surnom de bon roi. »¹²⁹

Dans cet extrait, Boucher fait l'éloge du père d'Édouard II d'Angleterre : Édouard 1^{er}. Cependant, il cite des éléments assez précis tel le nombre d'Ecossais qu'il tua et le nombre de ses soldats qu'il perdit dans une bataille, mais sans préciser de laquelle il s'agit, ni de quel texte il sort ces chiffres. Ainsi tout cela est très vague et peu historique, mais ce n'est pas le but recherché par notre auteur, celui-ci veut avant tout marquer les esprits et capter l'attention du lecteur afin de le rallier à ses opinions.

Enfin, il faut préciser que les historiens ont rappelé que cette utilisation de l'argument du passé au sein d'un message politique n'est en rien un procédé créé par la Ligue : au contraire,

¹²⁷ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p. 61-62.

¹²⁸ BARNAVIE Elie, *Le parti de Dieu. Étude sociale et politique des chefs de la ligue parisienne (1585-1594)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1980, p. 179.

¹²⁹ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.56.

elle le précède. Denis Crouzet estime que la forme de prêche utilisant le passé est pratiquée au moins dès les années 1550¹³⁰ – et donc fondamentalement liée au contexte des guerres de Religion. On peut aussi noter que cet usage de l’histoire s’inscrit dans la culture humaniste de l’époque. L’influence des *Vies parallèles*¹³¹ de Plutarque dans le parallélisme entre deux personnages a aussi pu avoir lieu. Ainsi, nous distinguons très clairement dans notre texte que le passé est un argument au service du discours qui est, surtout au sein des libelles de la Ligue, des revendications politiques.

2. Les modèles de Jean Boucher

Dans son texte, Jean Boucher cite plusieurs personnages en exemple de vertus ou pour leurs conseils. Je vais ici me baser sur des extraits de Jean Boucher pour illustrer en quoi ces figures représentent les modèles, l’inspiration de notre auteur et comment celles-ci sont utilisées à ses fins.

Tout d’abord, dans l’épître, Boucher s’adresse à Epemon en citant l’amiral Annebault, son prédécesseur, en exemple de vertu envers lequel il devrait prendre modèle ;

« Si vous eussiez suivy l’exemple de ce bõ et fidèle serviteur du Roy, l’Admiral d’Anebault, à la charge duquel & non pas aux merites vous avez succédé, il vous fust beaucoup mieux qu’il n’est [...]. Ce bon Seigneur ayant autant fait de services au Roy François premier, que jamais homme feist, tant s’en faut qu’il pillast les deniers de son Maistre, ou qu’il l’importunast à luy faire du bien, que le Roy lui ayant assigné cent mil livres en recognoissance de ses services, les refusa & ne les voulut prendre, disant, qu’il n’appartient à un sujet de demander ni prendre rien de son Roy, que premièrement il ne le voye acquité de ses debtes. Propos bien dit, & digne d’estre engravé sur toutes les portes du Louvre. »¹³²

Claude d’Annebault est en effet un amiral de France de 1544 à 1552, date de sa mort. C’est le dernier grand favori du roi François 1^{er}. Cependant, le duc d’Epemon ne lui a pas succédé directement, il y a eu quatre autres amiraux entre-temps ; Gaspard II de Coligny, Honorat II le marquis de Villars, Charles duc de Mayenne, et Anne duc de Joyeuse. Néanmoins, cela est un détail, mais ce qu’il faut retenir, c’est que la charge d’amiral est très importante et prestigieuse à l’époque. Le titre d’amiral de France est le chef de la flotte française et récompense les services militaires exceptionnels dans la marine. Cependant, durant l’ère moderne, peu d’amiraux ont été des marins et ont commandé de flotte, sauf Claude d’Annebault. La charge est surtout prestigieuse d’un point de vue politique et

¹³⁰ CROUZET Denis, « L’imaginaire du zèle ligueur », *op. cit.*, p. 106.

¹³¹ Œuvre qui rassemblent 50 biographies, dont 46 sont présentées par paires, comparant des Grecs et des Romains célèbres entre eux.

¹³² BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, *op.cit.*, p.8.

financier, car l'amiral de France fait partie des grands officiers de la Couronne qui sont les principaux conseillers du roi, et il reçoit une rente non négligeable pour cette charge¹³³.

Néanmoins, ici Boucher dit qu'Epernon n'est pas digne de ce titre et qu'Annebault était bien plus méritant que lui. Il met en avant la valeur de l'humilité de celui-ci dans un événement qu'il raconte selon lequel Annebault aurait refusé une prime que le roi lui aurait dédiée. De plus, il ajoute que ce favori de François 1^{er} souhaite d'abord voir les dettes du royaume acquittées avant d'accepter de l'argent. Cet ajout montre une importance de la primauté du bien commun sur les intérêts personnels, un thème que Jean Boucher affectionne particulièrement dans son ouvrage. Cet événement ne semble pas avoir de réelle source, comme la majorité des références de Jean Boucher. Néanmoins, cet événement aurait pu avoir lieu lorsqu'on lit l'éloge de l'amiral d'Annebault que fait François 1^{er} le 31 mars 1547, sur son lit de mort, au dauphin Henri ;

« [L'amiral] estoit le plus homme de bien qui l'eust jamais servy, et que jamais, en toute sa faveur, il n'avoit faict tort à personne, ny pillé, ni gaigné, comme beaucoup d'autres ; mais tant s'en faut, qu'il s'y estoit apauvry, au contraire de tous les autres. Et pour ce, le roy [...] le pria de se servir de luy, car il le serviroit très fidelement et s'en trouveroit bien. »¹³⁴

De plus, l'historien François Nawrocki qui a réalisé une thèse sur la biographie de ce personnage, nous informe que « pour d'Annebault, le travail est une pratique de la modération encore, de mise en retrait de soi-même, d'accommodation. »¹³⁵ C'est peut-être ce trait de caractère modeste et ce passage de Brantôme qui a influencé Boucher dans son discours. Ainsi, cette histoire, qu'elle soit inventée ou non, est au service du message que Boucher veut faire passer, qui est ici ; Epernon n'est pas digne du titre d'amiral de France, car il ne respecte pas les valeurs d'humilité et de la primauté du bien commun. On ne sait donc pas vraiment si ce que Boucher dit sur Annebault est réel, mais il est clair que, s'il est cité en exemple par celui-ci, c'est qu'il le respecte et l'admire.

Ces derniers éléments sont majeurs pour comprendre les modèles de Jean Boucher ; elles sont toujours au service de son discours et les sources ne sont pas citées, mais si une figure est prise comme exemple c'est qu'elle a les mérites de Boucher. Celui-ci ne prendrait pas le risque qu'on puisse le reprendre sur un personnage qu'il adule. Ainsi, ils sont à chaque fois mis en scène afin d'illustrer des valeurs ;

¹³³ BARBICHE Bernard, « VII – Les grands officiers de la couronne : le connétable, les maréchaux et l'amiral de France », dans *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne. XVI^e-XVIII^e siècle*, BARBICHE Bernard (dir.), Presses Universitaires de France, 2012, p. 145-152.

¹³⁴ BRANTÔME Pierre de, *Œuvres complètes*, L. de Lalanne (éd.), Paris, 1864-1882, 11 vol., t. III, p. 210.

¹³⁵ NAWROCKI François, *L'Amiral Claude d'Annebault, conseiller favori de François Ier*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p.19-20.

« Le pere surnommé aussi Édouard (Édouard I^{er}), eut trois vertus entre autres, qui le rendirent espouvantable à ses ennemis, admirable à ses amys, amiable à ses subjects, & recommandable à la posterité. Il avoit grande confiance en Dieu, & grand zele à la Religion Chrestienne, le vray & solide fondement pour bien establir & conserver l'Estat d'une monarchie. *Imperiorum robur & firmitae Dei amicitia est, sancta Religio est* disoit Isidore. Il avoit proposé comme il a esté dit, de faire le voyage de la terre sainte & y mener une armée pour guerroyer les Sarazins, s'il n'eust esté retenu par les guerres Civiles, & prevenu de mort »¹³⁶

Dans cet extrait on remarque clairement qu'Édouard I^{er} est utilisé pour incarner ce qu'est un bon souverain pour notre auteur ; un guerrier, un homme d'esprit et d'action, et surtout un bon croyant. Ce sont des vertus essentielles que tout bon roi devrait avoir selon notre docteur de la Sorbonne. En effet, dans des ouvrages qu'il écrira par la suite, Boucher explique concrètement quels sont les vertus et devoirs du roi chrétien et l'exemplarité royale de celui-ci¹³⁷. Ces thèmes seront explicités dans le chapitre sur l'État parfait selon Jean Boucher. Édouard I^{er} d'Angleterre (1239-1307)¹³⁸ est un bon modèle de roi chrétien. Il dirige la neuvième croisade (1271-1272), consacre une grande partie de son règne à la réforme de l'administration royale et du droit commun, et c'est un grand guerrier qui conquiert le Pays de Galles et déclare la guerre à l'Ecosse. C'est un homme craint, mais respecté de ses sujets, car il a les caractéristiques du roi idéal : un homme pieux, administrateur et un soldat.

On peut penser que Jean Boucher se trompe lorsqu'il suggère qu'Édouard souhaite mener une croisade, car il en a déjà fait une. Mais sans doute fait-il plutôt référence à ses supposées dernières volontés dont Thomas Walsingham nous narre le récit précédemment. C'est ce que laisse suggérer la partie « comme il a esté dit ». Par rapport aux croisades, dans la pensée théologico-politique de notre ligueur, un prince chrétien doit, autant qu'il lui est possible, garder l'unité de foi dans son royaume, unité garante de l'ordre social. Sachant cela, la citation en latin de saint Isidore présente dans notre extrait prend sens : « La force et la fermeté des empires c'est l'amitié de Dieu, c'est la sainte religion ». Pour qu'un empire soit fort, il doit être uni dans la foi de Dieu. C'est le credo que Boucher porte toujours dans ses écrits. Il va même plus loin en faisant l'éloge des croisades et désirant revoir celles-ci s'organiser au XVII^e siècle. En effet, l'idée de croisade perdure bien après le XIII^e siècle. Pour la Chrétienté, la menace des Infidèles est toujours présente, plus encore après la prise de Constantinople en 1453, et durant le sultanat de Soliman le Magnifique (1520-1566) qui porte

¹³⁶ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.55-56.

¹³⁷ Voir à ce sujet DEFAYE Michel, « L'exemplarité royale », dans Jean Boucher (1549-1646). *Théologien de la Ligue parisienne, chantre de la croisade*, Paris, Cadillac, 2012, p.51-71.

¹³⁸ A ne pas confondre avec Saint Édouard 1^{er} dit le Confesseur, aussi roi d'Angleterre mais de 1042 à 1066, comme fait Michel Defaye lorsqu'il cite également cet extrait dans son livre à la page 59.

la puissance ottomane au plus haut¹³⁹. Ainsi, Jean Boucher s'exprime à ce propos en 1623 puis en seconde fois en 1624 dans la dédicace à Grégoire XV de son texte *Couronne mystique ou armes de piété contre l'impiété, etc*¹⁴⁰. L'auteur dit qu'il faut « courir sus à l'impiété, non seulement heretique, & son engeance l'atheisme, qui nous infectent par le dedans : ainsi aussi à ce tyran infidele de Levant, qui nous gourmande par dehors, & nous a ravi de si belles pieces »¹⁴¹. On comprend donc bien que l'opinion de Boucher en faveur des croisades perdure bien après notre texte.

Outre les personnalités dont les actions sont prises en exemple, Boucher cite aussi des auteurs tels Aristote¹⁴², Marc-Antoine¹⁴³, ou Alexandre Sévère¹⁴⁴. Cet intérêt pour les auteurs antiques est typique du mouvement de la Renaissance qui remet à l'honneur la littérature, la philosophie et les arts de l'Antiquité gréco-romaine. De plus, Jean Boucher étant docteur en théologie de la Sorbonne¹⁴⁵ à Paris, il n'est pas étonnant qu'il ait une bonne connaissance de ces auteurs antiques, mais aussi chrétiens tel Isidore¹⁴⁶, cités précédemment. Dans son texte, Boucher cite ces figures en tant qu'argument d'autorité pour souligner principalement deux idées. La première est bien illustrée avec ce passage :

« Marc-Antoine disoit tres-bien, que la chose la plus calamiteuse en l'Estat est, quand la foy est violée, sans laquelle nulle vertu peut estre assurée, nulle société entre les hommes ne peut subsister, & principalement quand le Roy qui est le soustien & la base d'icelle, est muable & inconstant en ses propos & promesses. »¹⁴⁷

Ici, le message est clair : il faut garder la foi unique en la religion catholique afin d'assurer une stabilité dans la société, mais cela ne peut pas être réalisable si le roi est changeant dans ses avis. La première idée est donc celle de la religion unifiée, de la primauté

¹³⁹ A propos de cela : POUMARÈDE Géraud, *Pour en finir avec la Croisade. Mythe et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVIe et XVIIe siècles*, Paris, PUF 2004.

¹⁴⁰ BOUCHER Jean, *Couronne mystique, ou Armes de piété, contre toute sorte d'impieté, heresie, athéisme, schisme, magie et mahométisme. Par un signe ou hiéroglyphique mystérieux fait en forme de couronne, autant rare & ancien, qua divinement decouvert en nos jours. Avec dessein sur ce sujet de milice ou chevalerie chrestienne contre tous mescréans. Spécialement contre le Turc*, Tournai, QUINQUE Adrien, 1623-1624.

¹⁴¹ *Idem*, p. 3.

¹⁴² Aristote (384-322 av. J.-C.) est un des plus grand philosophe grec de l'Antiquité avec Platon dont il a été le disciple.

¹⁴³ Marc-Antoine (83 – 30 av. J.-C.) est un militaire et politicien romain.

¹⁴⁴ Alexandre Sévère (208-235) est le dernier empereur romain de la dynastie des Sévères.

¹⁴⁵ L'université de la Sorbonne est l'un des grands cœurs de la diffusion des connaissances et des idées en Europe mais aussi un lieu de débat et de controverses intellectuelles. Les corporations universitaires bénéficient d'une autorité dans tous les domaines de la société et jouissent d'un rôle important dans la vie du royaume et de la chrétienté.

¹⁴⁶ Saint Isidore de Séville (560/70-636) est un ecclésiastique VII^e siècle qui a contribué à convertir les Wisigoths à la chrétienté. Il est aussi connu pour ses écrits littéraires de divers domaines (théologie, grammaire, histoire, etc.). Son œuvre la plus connue est *Etymologiae*. C'est une encyclopédie en 20 volumes qui fait redécouvrir la pensée d'Aristote au monde occidental.

¹⁴⁷ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.61.

de la chrétienté dans le royaume de France. La seconde idée transparait déjà dans ce passage de Marc-Antoine, mais encore davantage dans ces deux extraits :

« O que le Roy est un mauvais pupille, disoit Alexandre Severe, qui des entrailles des subjects, nourit & esleve gens inutiles, & desquels la republique ne peut esperer aucun bien. »¹⁴⁸

« Il ne peut autrement qu'il n'y ait une perpetuelle defiâce de luy à ses subjects, & merite à bon droict, comme dit Aristote du menteur) qu'on ne s'asseure jamais en luy. »¹⁴⁹

C'est l'opinion que le roi Henri III est un mauvais souverain. Dans ces références à ces auteurs antiques, plusieurs défauts du roi sont mis en évidence ; son inconstance dans ses opinions et promesses qui font qu'on ne peut pas lui accorder sa confiance, et ses mauvais favoris (nourit et esleve gens inutiles). Ces caractéristiques sont celles d'un mauvais roi selon les Anciens que Boucher cite.

Enfin, Machiavel revêt également une importance particulière dans notre texte :

« Quand je contemple les faicts & dicts de ce miserable Roy, il semble qu'il ayt practiqué toutes les reigles pernicieuses de ce perdu Machiavel, ou bien que Machiavel ait pris sa vie pour exemple & patrô des autres meschans Roys, & d'où il a puisé ses reigles »¹⁵⁰

Cet extrait montre la connaissance du livre *Le Prince* de Nicolas Machiavel. Cet ouvrage a eu un grand succès à la Renaissance et est certainement passé entre les mains de Boucher. Ici, il fait sans doute référence aux chapitres XV à XXIII dans lesquels il donne des conseils relatifs à la conservation du pouvoir dénuée de moral. Machiavel sera encore utilisé en 1594 dans *Sermon de la simulée conversion et nullité de la prétendue absolution de Henry de Bourbon*¹⁵¹ afin prêter aux réformés les opinions du Florentin¹⁵².

Ainsi, les modèles de Jean Boucher ont en commun leurs vertus et leur morale. Elles sont en faveur la primauté du bien commun et de l'unification dans la religion. Les références à certains auteurs montrent l'érudition de notre auteur. Il étale intelligemment sa culture sous forme d'arguments d'autorités au service de son discours.

3. Les sources citées

Nous venons de le voir dans la partie précédente, notre auteur cite plusieurs sources pour étayer son argumentaire, même s'il ne les référence pas en détail. Il n'évoque pas uniquement

¹⁴⁸ Idem, p.59.

¹⁴⁹ Idem, p.61.

¹⁵⁰ Idem, p.63.

¹⁵¹ BOUCHER Jean, *Sermons de la simulée conversion, et nullité de la prétendue absolution de Henry de Bourbon*, Paris, G. Chaudiere, R. Nivelles et R. Thierry, 1594.

¹⁵² Voir PERSELS Jeffs, « Boucher et le premier Sermon de la simulée conversion (1594) », dans *Œuvres et Critiques*, n° 38/2, 2013, p. 71-81. Et LAUBNER Jérôme et PASCHOUD Adrien, « De la chaire à l'exil : pratiques de la polémique dans les Sermons (1594) du prédicateur ligueur Jean Boucher », dans *Études Épistémè* [En ligne], n°38, 2020.

des exemples passés pour illustrer des vertus qui lui sont chères ; à l'inverse, il peut en utiliser pour dénoncer des vices et faire un rapprochement entre certaines histoires et le duc d'Epéron, le roi ou Gaveston. Par exemple, la page cinq contient une énumération de différentes figures :

« Car cest une chose ordinaire que tous ceux qui ont abusé de la faveur des Roys, au préjudice & détriment du pauvre peuple, comme Gaverston & vous avez faict, reçoivent tousjours une fin funeste & honteuse, pour un guerdon de leurs forfaits. Tesmoins en peuvent estre, un Aman soubz le Roy Assuere, un Seianus, soubz l'Empereur Tybere, un Vetronius Turinus soubz Alexandre Severe, un Pierre de la Breche soubz Philippes le Hardy, & plusieurs autres dont les histoires ne sont que trop farcies. »¹⁵³

Cet extrait est très intéressant, car c'est la partie où il y a le plus de citations de personnes au même endroit. Ici, on comprend très bien l'intention de Boucher via la phrase du début. Toujours en s'adressant au duc d'Epéron (« comme Gaverston & **vous** avez faict »), il énumère des personnages qui ont abusé de la faveur des rois et ont eu une fin funeste. Ainsi, si on décrypte un à un les noms qu'il mentionne, cela est exact. En effet, Aman sous le roi Assuérus¹⁵⁴ est un personnage issu du livre d'Esther qui fait partie des livres historiques de l'Ancien Testament selon la tradition chrétienne. Celui-ci est le vizir du roi de Perse Assuérus. Il lui conseille d'exterminer tous les juifs de Perse, mais la femme du roi, Esther, supplie son époux de ne pas faire cela, car elle est elle-même juive. Finalement, le roi accepte la requête de son épouse et c'est Aman qui finit condamné à mort.

La mention suivante concerne Séjan¹⁵⁵, le préfet du prétoire, le citoyen le plus influent de Rome durant le principat de l'Empereur Tibère. Celui-ci est un manipulateur qui empoisonne le fils de Tibère, Drusus, et tente de prendre le poste de Tibère alors que celui-ci lui faisait confiance. Cependant, Tibère a vent des agissements de Séjan et il est condamné à mort pour haute trahison par le sénat.

Vetronius Turinus¹⁵⁶ est un homme admis parmi les proches de l'Empereur Sévère mais qui a cherché à l'avilir. Il se vantait de posséder la faveur d'Alexandre Sévère et demandait de l'argent en échange de prétendus mots auprès de l'Empereur. Cependant, Séjan vendait de la fumée ; la réussite de certaines choses ne dépendait pas de lui, mais il était tout de même

¹⁵³ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.5.

¹⁵⁴ Voir notice sur Aman : <https://jewishencyclopedia.com/articles/7124-haman-the-agagite>

¹⁵⁵ Voir MARTIN Jean-Pierre, "Séjan mort en 31", dans l'*Encyclopédie Universalis* en ligne, <https://www.universalis.fr/encyclopédie/sejan/>, consulté le 10/06/2023.

¹⁵⁶ PASQUIN Antoine Claude, *Voyages en Italie*, Bruxelles, HAUMAN Louis, 1835, p.438. Consulté sur https://books.google.be/books?id=CQ4vAAAAYAAJ&pg=PA438&lpg=PA438&dq=Vetronius+Turinus&source=bl&ots=queaa7k4_r&sig=ACfU3U3tM9aWTwqjlTTy3YhZAoNtC9JTmQ&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwi3lb3Csbj_AhVQwAIHHTN7AXo4ChDoAXoECBAQAw#v=onepage&q=Vetronius%20Turinus&f=false, le 10/06/2023

récompensé pour cela. Ainsi, l'Empereur ayant appris ces faits met Vetronius Turinus en accusation et le fait périr sur un poteau par la fumée.

Enfin, la dernière citation concerne un certain « Pierre de la Breche sous Philippes le Hardy »¹⁵⁷. Celui-ci devient le grand chambellan et le favori du roi Philippe III. Cependant, son influence et ses richesses s'agrandissent et sont mal vues des autres nobles de la cour. De plus, son orgueil le pousse à discréditer la reine Marie de Brabant en l'accusant d'avoir un rôle dans la mort subite du fils aîné du roi, le prince Louis de France en 1276. La preuve de sa connivence avec le roi de Castille contre le roi de France achève d'établir sa culpabilité envers la couronne. Pierre de la Brosse est arrêté en janvier 1278 et pendu, tel un homme de basse condition, au gibet de Montfaucon le 30 juin.

Ces diverses personnalités citées ici ont donc toutes un point en commun ; elles avaient acquis une certaine influence qui leur est montée à la tête, raison pour laquelle leur orgueil les a menés au tombeau. Jean Boucher fait preuve d'une belle culture de l'histoire et de la littérature en citant ces exemples. Mais encore faut-il que le lecteur ait la référence à ces histoires, car notre auteur ne fait que les citer sans expliciter plus profondément leur lien avec Gaveston et Epernon, mais en suggérant simplement qu'ils ont abusé de la faveur du roi et ont eu en retour une fin funeste et honteuse.

Il n'empêche que cet extrait est un bel échantillon de la culture érudite de Jean Boucher. Il évoque des sources de diverses provenances pour illustrer une seule opinion. Cela colle avec ce que nous avons déjà dit dans la conclusion de la partie précédente sur l'usage d'arguments d'autorité au service de son discours. Le tableau ci-dessous reprenant toutes les allusions à une source quelconque et leur provenance nous donne une bonne vision des connaissances générales de Boucher :

Provenance des sources	Sources	Pages
Ancien Testament	- Assuérus du livre d'Esther	p.5.
Saint chrétien	- Isidore	p.56.
Histoire antique	- Tite-Live - Aristote - Marc-Antoine - Alexandre Sévère - L'Empereur Galien	p.61. p.61. p.61. p. 5 et p. 59 p.58.
XIII^e siècle	- Philippe le Hardi	p.5.
XIV^e siècle	- Froissart - Thomas Walsingham - Édouard II	p.55 et p.63. Dans le titre

¹⁵⁷ Voir HELARY Xavier, *L'ascension et la chute de Pierre de La Broce, chambellan du roi. Étude sur le pouvoir royal au temps de Saint Louis et de Philippe III*, Paris, Éditions Honoré Champion, 2021.

	- Édouard III	p.55. p.55.
XVI^e siècle	- Machiavel - L'amiral Claude d'Annebault - Parois du Louvre - Parlement de Rouen	p.63. p.8. p.7. p.11.

Ce tableau montre que finalement, il y a peu de sources citées dans les 65 pages de notre texte. Les plus abondantes issues de l'Antiquité et du XIV^e siècle montrent l'ancrage de notre auteur dans la culture de la Renaissance. De plus, ayant traduit un texte du XIV^e siècle, il est naturel que Boucher utilise des sources de cette période. La chose étonnante dans ce relevé, c'est le peu de sources religieuses utilisé. En effet, bien qu'il fasse fréquemment référence à Dieu dans cet écrit (11 citations de Dieu au total), Boucher ne semble pas vouloir étaler ses connaissances théologiques ici. Mettant au centre de son récit la traduction du texte historique de Thomas Walsingham, peut-être a-t-il préféré se concentrer sur des textes à caractère plus historique que religieux. Enfin, la minorité de citations de ce tableau montre peut-être aussi une volonté de notre auteur de rendre son texte plus accessible à un large public qui n'est peut-être pas aussi cultivé que le milieu universitaire duquel il provient. En effet, les cinq éditions de ce texte prouvent son succès, et les ligueurs transmettent aussi leurs idées au sein de leur groupe, mais aussi à travers les serments que les curés ligueurs, tel notre auteur, proclament. Les contours de ce public restent donc relativement restreints, car l'accès à la littérature est majoritairement dédié à une classe privilégiée, mais peuvent s'ouvrir à un plus large champ lors de ces serments.

4. Une vision commune à celle de Thomas Walsingham ?

Thomas Walsingham (vers 1340 – 1422) est un chroniqueur anglais de la seconde moitié du XIV^e siècle et du début du XV^e siècle. Il n'est donc pas témoin du règne d'Édouard II (de 1307 à 1327) et de sa relation avec Pierre de Gaveston (meurt en 1312). Walsingham devient moine à l'abbaye de Saint Albans de l'ordre des Bénédictins où il est responsable du *scriptorium*, la salle de lecture. C'est donc un homme très cultivé et un chroniqueur majeur pour les règnes de Richard II, Henri IV et Henri V. Ceux-ci se retrouvent dans son ouvrage principal ; *Historia Anglicana*, qui couvre la période de 1272 à 1422.

Dans une édition du XIX^e siècle¹⁵⁸ de son *Historia Anglicana*, on peut voir qu'en effet, Thomas Walsingham consacre trente pages à l'histoire de Pierre de Gaveston et d'Édouard II.

¹⁵⁸ WALSHINGHAM Thomas, *Quondam Monachi S. Albani. Historia Anglicana*, Vol. II, London, RILEY Henry Thomas éd., Longman, 1863-64. Consulté sur

L'index réalisé par l'éditeur Henri Thomas Riley nous renseigne sur le contenu de ce texte en latin ; on y retrouve exactement l'histoire similaire à celle traduite de Jean Boucher. Ainsi, il semble que Boucher ait été juste dans sa traduction. La vision que celui-ci véhicule de Gaveston et d'Édouard est celle qu'on retrouve dans la version traduite ; le favori est un manipulateur et un égoïste qui cherche à s'accaparer le pouvoir tandis que le roi est faible et aux mains de Gaveston. Ainsi, le roi n'est pas vraiment en tort ici, il est victime de la perversion de son mignon.

Cette vision est reprise par Boucher dans son épître et à la fin dans la partie dédiée au lecteur. Le sonnet de Boucher de la page treize traduit bien le renversement du pouvoir qu'il y a entre le roi et son favori que Walsingham explique :

« Sire chacun cognoist vostre nécessité,
Mais de vous secourir nous n'avons la puissance :
Car si de vostre part estes en indigence,
Vostre peuple est reduit du tout a pauvreté.

Tout ce que nous pouvons pour vostre Majesté,
Est, vous donner conseil en nostre conscience,
Que vostre favory vous faciez Roy de France,
Et soyez son amy tel qu'il vous a esté.

Vous changerez de chance & ferez fait semblable,
Mis dessus puis dessous à l'orloge de sable,
Qui remplit le dessus en le mettant dessous.

Vous reprendrez l'Estat, les biens, & les richesses,
Que vous avez perdu, par voz grandes largesses,
Et sans nécessité serez & vous & nous. »¹⁵⁹

Boucher propose dans ce sonnet une inversion des rôles de favori et de roi afin que le véritable roi reprenne le pouvoir dans sa position de favori. On comprend donc bien qui tient véritablement les ficelles du pouvoir dans le duo Gaveston/Édouard II et aussi dans celui d'Épernon/Henri III.

Ainsi, Walsingham semble très défavorable au favori, mais moins envers le roi que l'est en comparaison Boucher dans ses écrits. Le bénédictin est aussi très critique envers le peuple et utilise des images fortes dont beaucoup issues de la Bible dans son argumentaire. Par exemple, il refuse de rendre intelligibles les cris des paysans révoltés entrés dans Londres en

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k502027/f2.item.r=%22Historia%20Anglicana%22Thomas%20Walsingham>
le 2/05/2023.

¹⁵⁹ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.13.

1381 en les qualifiant de « braillements démoniaques de paons ». ¹⁶⁰ On peut donc dire que ces deux auteurs, bien qu'ils soient d'époques différentes, ont des avis similaires sur le roi et le favori, et sur la manière d'argumenter même si la focale de critique est différente.

C. La représentation du temps

J'ai trouvé cela intéressant de faire un point sur la représentation du temps. En effet, en lisant le texte j'ai remarqué que le temps avait son importance. Jean Boucher insiste sur la répétition de certains événements, sur des cycles, des basculements. On pourrait presque distinguer une certaine superstition en lien avec le temps. J'ai donc trouvé cela utile de voir cela plus en profondeur.

L'historien Denis Crouzet a réalisé des réflexions très abouties sur la représentation et la perception du concept du temps à l'époque de la Ligue catholique ¹⁶¹. Alexandre Goderniaux nous explique qu'il a mis en lumière une économie de l'angoisse : « dès l'aube du XVI^e siècle français, un schéma sotéro-eschatologique extrêmement prégnant – a fortiori dans un contexte d'affrontement quotidien entre protestants et catholiques – connaît des modes d'expression aussi variés que la violence collective ou les processions.

Dans le cas de la Ligue, le temps joue un rôle absolument fondamental dans la génération d'une angoisse que, dans une époque désastreuse et un monde rempli d'ennemis, seule l'Union permet d'affronter. Si « l'angoisse eschatologique est capturée et entretenue par la Ligue ¹⁶² », c'est parce que celle-ci sait manipuler le temps : dans une confusion paroxystique du passé, du présent et du futur, des prophéties prédisent la fin des temps, proclament l'urgence de la pénitence et revendiquent le retour au temps perdu d'avant Luther.

La Ligue possède une temporalité unique et à contre-courant de son époque : elle ne peut dès lors que constituer une « anti-Renaissance ¹⁶³ » instrumentalisant autant qu'elle ne crée l'angoisse chez « une foule religieuse du Moyen Âge ¹⁶⁴ » appelée à entreprendre une ultime

¹⁶⁰ HERMANT Héloïse et CHALLET Vincent, « Des mots et des gestes. Le corps et la voix dans l'univers de la révolte (XIV^e-XVIII^e siècles) », dans *Histoire, économie & société*, vol. 38, n° 1, 2019, p. 10. Consulté sur <https://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2019-1-page-4.htm> le 2/05/2023.

¹⁶¹ CROUZET Denis, *Les guerriers de Dieu*, op. cit. ; CROUZET Denis, « La représentation du temps », op. cit. ; CROUZET Denis, « L'imaginaire du zèle ligueur », op. cit.

¹⁶² CROUZET Denis, *Les guerriers de Dieu*, op. cit., p. 297.

¹⁶³ CROUZET Denis, « La représentation du temps », op. cit., p. 374.

¹⁶⁴ A. DUPRONT cité par *Id.*, p. 368.

croisade¹⁶⁵ afin de briser la succession de malheurs et, dans une perspective cyclique du temps, replacer sur le trône de France un roi pieux et juste.¹⁶⁶ »

Cet extrait résume bien le concept du temps si cher à l'idéologie de la Ligue, et par conséquent, également à notre auteur Jean Boucher. Je vais donc appliquer une observation de l'utilisation de ce concept du temps de la Ligue à notre texte afin d'illustrer celui-ci avec des exemples concrets.

1. Les chronosophies ligueuses

Les auteurs de libelles tels que Jean Boucher ont tendance à choisir un argument du passé afin de convaincre les gens du présent et les faire agir dans l'avenir. Cette rhétorique du passé a tendance à développer des chronosophies. L'historien Krzysztof Pomian utilise ce terme afin de désigner « toute tentative de représentation du temps et de sa trajectoire qui dévoilerait l'avenir, à partir de prévisions diverses, de croyances, de théories socioéconomiques ou de connaissances cosmiques et historiques¹⁶⁷. » La chronosophie peut être linéaire ou cyclique¹⁶⁸ : la première possède une direction, progressive ou régressive, « déterminée une fois pour toutes¹⁶⁹ », tandis que la seconde se fonde sur des « points d'ascendance où d'ascendante elle devient descendante ou inversement¹⁷⁰. »¹⁷¹

La vision du temps a déjà été beaucoup abordée dans l'historiographie, mais le mémoire d'Alexandre Goderniaux ; *Écritures du passé dans les libelles de la Ligue parisienne (1585-1594)*, que l'on a déjà cité précédemment, est un apport majeur. Il nous intéresse particulièrement ici et sera notre référence principale. Goderniaux démontre « combien les usages rhétoriques déjà identifiés témoignent d'une lecture linéaire et progressive du temps excluant la rupture¹⁷² ». Ensuite, il explique qu'il y a « deux réactions différentes face à cette constatation : la poursuite de l'ordre linéaire progressif, qui fournit une interprétation très

¹⁶⁵ « Le Temps sacré est donc un temps de guerre millénariste, de croisade. La Ligue tire sa puissance du rêve toujours aussi actuel et nécessaire de croisade [...]. » (CROUZET Denis, *Les guerriers de Dieu*, op. cit., p. 394.)

¹⁶⁶ GODERNIAUX Alexandre, *Écritures du passé dans les libelles de la Ligue parisienne (1585-1594)*, op.cit., p.44-45.

¹⁶⁷ SAAL C., *Le passé en France au XVIIe siècle, Représentations, usages et transferts des savoirs historiques*, Université de Liège, 2015-2016, p. 124 [Thèse de doctorat en Histoire].

¹⁶⁸ POMIAN Krzysztof, *L'ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984, p. 5-12.

¹⁶⁹ *Idem*, p.7.

¹⁷⁰ *Idem*, p.8.

¹⁷¹ GODERNIAUX Alexandre, *Écritures du passé dans les libelles de la Ligue parisienne (1585-1594)*, op.cit., p.82.

¹⁷² *Idem*, p.83.

simple de la rupture, et l'introduction d'une topologie cyclique du temps, bien plus complexe et construite en quatre étapes¹⁷³. »

Pour résumer en quelques mots la différence entre ces deux visions temporelles, je peux dire que la représentation linéaire souligne les similitudes du présent avec le passé, car la connaissance du passé améliore l'avenir. À cette fin elle utilise de nombreux exemples et des métaphores. Cependant, la nouveauté du temps présent est source de malheur, car il n'y a pas de faits de comparaisons dans le passé ; il y a une rupture dans l'ordre linéaire. Que faire face à cette rupture ? Il faut prier : « L'insouciance des fidèles n'ayant pas appliqué les leçons du passé explique les malheurs du présent¹⁷⁴ ». Finalement, la fin de cette vision linéaire est le retour du Christ par la prière afin qu'il chasse les malheurs du présent ; la parousie.

Comme dit précédemment ; l'ordre cyclique est plus complexe, une fois que la rupture est constatée, les adeptes de cette vision cherchent un responsable de celle-ci. La première étape est l'identification des causes du malheur. « L'ennemi est celui qui pense que les temps ont changé, que le présent n'est plus comme le passé ; à l'inverse, la Ligue se revendique donc comme le parti de ceux qui combattent l'idée même de nouveauté.¹⁷⁵ » Ainsi, dans cette optique anti-nouveauté, les boucs émissaires de la Ligue sont généralement les Politiques, Henri III lui-même, ou ses conseillers (ses mignons). Une fois la causalité identifiée, il faut trouver une solution afin que l'ordre cyclique entame son étape ascendante en retournant vers le passé glorieux. La Ligue cherche un renouveau, c'est une image optimiste de l'avenir si on choisit le bon camp. À cette fin de renouveau, il faut « maintenir l'ancienne Religion, & rendre justice à un chacun¹⁷⁶. » Cette justice désirée est le rétablissement des trois ordres traditionnels de la société française. La Ligue utilise aussi l'image d'un avenir désenchanté si on ne fait pas les bons choix et qu'on continue le cycle descendant. La dernière étape consiste à rejoindre l'ordre linéaire en comparant l'état de la France à celui d'un état passé : l'Empire romain. Cette identification permet « l'établissement de chronosophies explicites et les libelles peuvent affirmer que, si les Français prient suffisamment Dieu, l'histoire se répétera totalement et Henri III connaîtra le même sort que les tyrans romains¹⁷⁷. »

¹⁷³ *Idem*, p.83.

¹⁷⁴ *Idem*, p.96.

¹⁷⁵ *Idem*, p.98.

¹⁷⁶ *Les causes qui ont contrainct les Catholiques à prendre les armes. Avec les articles des causes plus particulieres qui y obligent chacun estat. Imprimé pour la defence de la Religion Catholique*, s.l., s.n., 1589. [Pallier 423], p. 22.

¹⁷⁷ GODERNIAUX Alexandre, *Écritures du passé dans les libelles de la Ligue parisienne (1585-1594)*, op.cit., p.115.

Goderniaux détaille davantage tout cela dans son chapitre trois consacré aux chronosphies ligueuses. Suite à la lecture de cette partie, j'ai pu comprendre les différents aspects de la vision du temps présente au sein de la Ligue et avec laquelle Boucher a été en contact. L'ordre cyclique du temps se rapprochant finalement à la quatrième étape de l'ordre linéaire, les deux sont intimement liés avec des similitudes sur la rupture finale. Il faut savoir que ces deux topologies du temps se retrouvent sans distinctions dans les libelles de la Ligue. Parfois un texte relève plutôt de l'une, tantôt plutôt de l'autre, et parfois des deux. On retrouve cette ambiguïté de la topologie du temps dans notre texte de Jean Boucher ; certains aspects sont conformes à des étapes de la rupture, mais la topologie du temps dominante suite à la lecture et à l'analyse de mon texte semble être la chronologie linéaire.

2. Une chronologie plus cyclique que linéaire

La représentation cyclique semble être celle utilisée dans notre texte de Jean Boucher. J'ai d'abord cru que c'était la linéaire qui dominait. En effet, dans cette topologie, deux arguments rhétoriques sont typiques : les exemples et les métaphores. Notre texte est une métaphore en lui-même, car l'auteur effectue une comparaison entre le mignon Gaveston et Epernon. De plus, de nombreux exemples anciens sont signalés (nous l'avons vu dans le tableau précédent regroupant les sources citées), et les dates précises ne sont pas mentionnées. Ce dernier détail a son importance ; les exemples « ne sont pas historiquement situés, car ils sont porteurs d'une leçon valable de toute éternité¹⁷⁸ ». De plus, une citation de notre texte précédemment présenté à la page 37 de ce travail est un bel exemple d'une présentation des faits passés sous forme de galerie ; montrer toutes ces histoires côte à côte « est un processus rhétorique très efficace et révélateur d'une vision du temps dans laquelle la différence n'existe pas ou, *a minima*, n'intéresse pas¹⁷⁹ ».

Cependant, certains éléments de notre texte m'ont aussi semblé concorder à la topologie cyclique du temps. Effectivement, alors que le linéaire ne cherche pas de cause au malheur du temps présent, Jean Boucher les met en avant. La recherche des causes de la rupture est la première étape de l'ordre cyclique. Il accuse en premier lieu le favori du roi Epernon via sa comparaison avec Gaveston. Ensuite, dans sa dernière partie *au lecteur*, il accuse le roi lui-même de sa mauvaise gestion de l'État, toujours en comparant celui-ci avec le roi de l'époque de Gaveston, Édouard II. Suite à cette identification de la cause vient la seconde étape qui consiste à restaurer l'ordre : c'est la rupture combattue. Cette partie cherche à réinstaurer le

¹⁷⁸ *Idem*, p.85.

¹⁷⁹ *Idem*, p.85.

passé qui est meilleur que le présent, et ainsi remonter la boucle du temps. Généralement, cette recherche de cause au malheur est une excuse intelligente pour proposer une solution politique à celui-ci qui, souvent, se retrouve dans la réinstauration des trois ordres traditionnels. Dans notre texte, cette solution d'amélioration du présent est présente dès l'introduction de notre texte ;

« Je diray seulement pour la fin, que comme apres la mort de Gaverston, tout fût pacifié en Angleterre, le Roy se reconcilia avec ses Princes, & Barõs, & s'accommoda avec eux, il feit bon mesnage avec la Roynne sa femme, & eut un fils qui luy succeda, la naissance duquel luy feist perdre la memoire de son mignon. Aussi nous en desirõs & esperons autant, quand il plaira à Dieu, vous chassez comme un proditeur de la patrie de ce Royaume, ou bien (de peur que ne retourniez comme feist Gaverston) de vous oster du tout de ce monde. Je le pris de bon cœur, quil vous vueille amender cependant, & vous faire la grace de bien recognoistre voz fautes. »¹⁸⁰

Ainsi, nous retrouvons plusieurs éléments qui corroborent l'assimilation de notre texte à un ordre cyclique. Tout d'abord, au début de cet extrait on retrouve l'usage d'une histoire du passé pour réaliser une comparaison avec l'histoire présente. C'est un usage rhétorique fréquent dans la topologie linéaire, mais que l'on retrouve également dans la cyclique. Ensuite, cette comparaison avec le passé permet de justifier trois solutions à l'infortune actuelle ; chasser le duc d'Epemon du Royaume de France, le tuer pour éviter qu'il revienne comme Gaveston l'a fait (à nouveau justification par le passé), ou encore simplement faire en sorte que le duc reconnaisse ses erreurs et agisse correctement. Avec cela, Boucher nous montre que la rupture sera combattue et la société saura retrouver une période plus optimiste.

La troisième étape de la topologie cyclique est la menace d'un avenir pire que le présent si on ne met rien en place pour agir : c'est la rupture interprétée. Cette menace est aussi présente tout au long de notre texte. À nouveau dès le début, notre ligueur nous en fait prendre conscience et nous met en garde :

« Noz Princes n'ont pas encor eu ce courage, de demander a nostre Roy que fussiez chassé de la France, qui estes la seule cause de la combustion & desordre qui y est. Mais il faudra enfin que la nécessité les y pousse, puis que vostre orgueil & ambition insupportable, croissent toujours de plus en plus. Et Dieu vueille que ne soyez comme Gaverston, cause d'une guerre entre le Roy & noz Princes. »¹⁸¹

Encore une fois ici on retrouve explicitement la cause identifiée du désordre de la France : Epemon. La seconde partie nous explique qu'il est impératif d'agir rapidement, car l'ambition de ce duc croît sans arrêt et pourrait, comme avec Gaveston, conduire à une situation encore pire : une guerre entre le roi et ses princes. De plus, il explique plusieurs fois dans le texte que tant qu'on n'a pas arrêté Epemon, le peuple continuera de s'appauvrir davantage. Ces

¹⁸⁰ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.12.

¹⁸¹ *Idem*, p.9-10.

malheurs s'aggravant et présageant d'un avenir sombre encouragent le lecteur à agir pour redresser le cycle du temps vers un mouvement ascendant.

Enfin, comme expliqué dans la partie précédente, la dernière partie de la topologie cyclique renoue avec l'ordre linéaire avec la rupture vaincue. « Après avoir justifié leurs propositions comme un retour à la France autrefois glorieuse, les libelles retournent à la linéarité progressive¹⁸² ». Afin de retourner à cet ordre, les libelles identifient La France chrétienne à l'Empire romain chrétien : « Les différents éléments de la bonne organisation du Royaume bénéficient alors d'une légitimation supplémentaire : la *Res publica* romaine préfigure la France très-chrétienne¹⁸³ ». L'usage de l'histoire antique est déjà bien présent, la partie qui décrypte l'usage des sources dans notre texte peut en témoigner. Cependant, la toute dernière phrase de notre source ne peut mieux fermer le cycle du temps :

« Dieu vueille avoir pitié des Republiques, qui sont sous le joug d'un tel Chef, & gouvernées par un si dangereux conseil. »¹⁸⁴

Cette dernière phrase montre bien l'ambiguïté entre les deux topologies du temps. D'une part il y a le retour de la *Res publica* comme modèle présent. De plus, on ne retrouve pas d'incitation à l'action, mais plutôt à la prière et à la piété de Dieu. Néanmoins, il y a tout de même une identification des causes avec « le chef et le dangereux conseil ».

Ainsi, cette analyse de notre libelle en profondeur sur le schéma proposé par Alexandre Goderniaux illustre que, bien qu'on retrouve des éléments de la topologie linéaire, c'est l'ordre cyclique qui domine ici. Boucher invite ses lecteurs à rester optimistes et à agir afin d'éviter un avenir sombre. C'est un homme d'action qui ne se limite pas à la prière, comme peuvent en témoigner ses nombreux écrits acerbes.

¹⁸² GODERNIAUX Alexandre, *Écritures du passé dans les libelles de la Ligue parisienne (1585-1594)*, op.cit., p.111.

¹⁸³ *Idem*, p.111.

¹⁸⁴ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.65.

3. Une résurgence de la roue de la Fortune



Une page enluminée du *Cas des nobles hommes et femmes* par Étienne Colaud. Paris, vers 1530.

La Fortune est une déesse de l'Antiquité devenue célèbre aux XIV^e et XV^e siècles. On a l'impression que la Fortune tourne rapidement la roue ; il y a une contraction de l'économie, des épidémies dramatiques, des grands bouleversements des hiérarchies sociales, etc. Les fortunes/la chance semblent dérégées, car ça bouge vite. C'est une allégorie : Dieu intervient à travers la fortune dans le monde. Celle-ci est particulièrement mise en exergue par le grand auteur florentin Boccace qui écrit en latin le *De casibus* ; c'est une anthologie des grands perdants de l'histoire. Notre auteur a aussi pu être en contact avec le *De casibus virorum illustrium* également de Boccace. Celui-ci est traduit pour la première fois en moyen français en 1400 par Laurent de Premierfait sous le titre *Des cas des nobles hommes et femmes*. C'est un recueil de biographies mythologiques et historiques de personnes au destin funeste. Ce texte à visée morale rencontre diverses adaptations et éditions entre le XVe et le début du XVIIe siècle. En effet, la Fortune est un thème qui obsède les gens surtout au XV^e siècle, mais j'ai également vu ce thème dans le texte de ce travail. Cela semble d'ailleurs logique, car l'on parle notamment de la fragilité du roi Édouard II et cette notion de fortune est le point d'aboutissement de cette notion de fragilité¹⁸⁵.

Néanmoins, la fortune apparaît premièrement concernant l'histoire d'Epernon assimilée à celle de Gaveston au début de notre texte ;

« Monsieur, ces jours passez m'ayant esté communiqué par un Gentil-homme Escossois, un historien Anglois, nommé Thomas Walsingham, qui vivoit il y a cent cinquante ans, je tombay fortuitement sur la vie de Pierre de Gaverston, qui fut jadis de vostre pays de Gascogne, & autant aymé & favori du Roy Edoüard 2. d'Angleterre, que vous pouvez estre de Henry 3. Roy de France, & qui couroit mesme **fortune** que vous faictes maintenant¹⁸⁶. »

Jean Boucher s'adresse à Epernon en présentant les éléments qui l'ont amené au texte de Thomas Walsingham et à entamer une comparaison entre son texte sur la vie de Pierre de Gaverston et celle d'Epernon, ceux-ci ayant la même fortune, donc la même chance. Un peu plus loin à la page suivante, un extrait déjà abondamment cité explique que

¹⁸⁵ LECUPPRE Gilles, *Cours LHIST2372 Gouvernance et société Moyen-Âge*, 2022.

¹⁸⁶ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.4.

« Cest une chose ordinaire que tous ceux qui ont abusé de la faveur des Roys, au prejudice & detrimement du pauvre peuple, comme Gaverston et vous avez fait, reçoivent toujours une fin funeste & honteuse¹⁸⁷ ».

Suite à cet extrait, il cite tout une série d'exemples de personnes qui avaient tout pour elles, mais qui, ayant abusé de leurs privilèges, ont tout perdu du jour au lendemain. C'est ce qui attend Gaveston à la fin de son histoire. Boucher utilise tous ces antécédents de mauvaise fortune afin de menacer Epernon de le prévenir que sa chance va tourner s'il continue à agir comme il le fait.

Dans un sonnet au roi (déjà cité précédemment) que notre ligueur écrit juste avant de débiter la traduction de l'histoire Pierre de Gaveston, on retrouve cette idée cyclique du temps.

Vous changerez de chance & ferez fait semblable,
Mis dessus puis dessous à l'orloge de sable,
Qui remplit le dessus en le mettant dessous.

Ce sonnet propose un échange des rôles entre le roi et son favori afin d'inverser la chance, de retourner l'horloge de sable, de remettre tout le monde à leur juste place.

Ce retour implicite de l'idée de la roue de la Fortune dans ce texte de Jean Boucher nous montre qu'il a un rapport au temps profondément cyclique. De plus, son éducation à la Sorbonne l'a sûrement fait connaître le *De Casibus* ou sinon, notre texte nous informe qu'il a pris connaissance du *Prince* de Machiavel¹⁸⁸ qui aborde dans ses chapitres les pouvoirs respectifs de la *virtù*¹⁸⁹ et de la Fortune. Ainsi, il se peut que Boucher ait redécouvert ces concepts dans l'œuvre de Machiavel et s'en soit inspiré pour démontrer au lecteur qu'Epernon comme Gaveston ont une mauvaise *virtù*. Par conséquent, ils ne savent pas s'adapter à ce que leur impose la Fortune et ont une fin funeste. Plusieurs éléments de l'histoire de Gaveston montrent au lecteur que le roi Édouard a fait de mauvais choix, notamment suite à la mort de son père lorsqu'il ne respecte aucune de ses dernières volontés. Boucher insiste sur cet épisode dans sa partie « Au lecteur » :

« Il se mocqua & ne tint compte des beaux advisemens & preceptes qu'il luy avoit donnez avant sa mort, dont il encourut justement sa malediction. Qui fut occasion (comme remarque

¹⁸⁷ *Idem*, p.5.

¹⁸⁸ A la page 63 de notre source, Boucher résume certains éléments du *Prince* de Machiavel.

¹⁸⁹ La *virtù* (du latin *virtus*) est un concept central dans l'œuvre de Machiavel ; « c'est la qualité que doivent posséder ou développer les hommes politiques dignes de ce nom, c'est-à-dire capables de sauvegarder l'État, réaliser de grandes choses, s'adapter aux situations et passer du bien au mal en fonction des circonstances que lui impose la fortune » - RELANG André, « La dialectique de la fortune et de la *virtù* chez Machiavel », dans *Archives de Philosophie*, vol. 66, n° 4, 2003, p. 649-662.

Walsingham) que tout le reste de sa vie fut suivy & accompagné d'un perpetuel mal-heur, qui le precipita en une fin encores plus funeste & miserable¹⁹⁰.»

La Fortune l'a donc prévenu, mais le roi a fait un mauvais choix, ayant de mauvaises vertus, il ne respecte pas les désirs de son père. Cet évènement est le début de la chute du roi, étant maudit par son propre père. L'œuvre de Machiavel est très connue au XVI^e siècle donc les lecteurs peuvent être en mesure de comprendre ces allusions au temps et aux vertus.

¹⁹⁰ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.56-57.

II. LA VISION DU BIEN ET DU MAL DE JEAN BOUCHER

Dans ce chapitre, j'analyse les différents arguments péjoratifs et mélioratifs du texte de Jean Boucher et du texte qu'il a traduit afin de distinguer sa vision du bien et du mal. J'ai décidé de prendre également les arguments du texte que Jean Boucher a traduit de Thomas Walsingham. En effet, comme expliqué dans un chapitre précédent, je suis partie du principe qu'ayant traduit ce texte en langue vulgaire afin qu'il soit compréhensible par la majorité, Jean Boucher est d'accord avec la vision de celui-ci.

Tout d'abord, il faut savoir que notre texte s'inscrit dans le registre des libelles. C'est une variante de la satire, mais davantage radicale. Le but n'est plus de rire, mais de dénoncer. L'auteur ne veut plus simplement informer, il veut persuader le lecteur. Les libelles sont souvent des textes avec moins d'artifices rhétoriques, car les auteurs ne veulent pas déguiser leurs propos, ils veulent montrer leur honnêteté. Cependant, ces textes de la Ligue sont souvent diffamatoires et présentent des attaques violentes et explicites pour l'opinion publique¹⁹¹. Choquer pour mieux marquer les esprits et ainsi convaincre : tel peut être le crédo des ligueurs, dont notre auteur. Dans ce registre, l'idée du bien et du mal est clairement identifiée. En effet, comme vu précédemment, identifier le mal et le diaboliser est un usage courant dans les pamphlets de l'époque. C'est même une étape indispensable dans l'ordre cyclique du temps, tout comme imaginer un avenir positif.

Mais dès lors, il faut aussi identifier ce qui est relatif à la vision du bien. À l'époque de notre auteur, le bien va de pair avec la vertu. En effet, ce qu'ont en commun les membres de la noblesse française, c'est qu'ils se considèrent comme des « gens de bien », des personnes dignes de respect. Cette considération n'est pas seulement due à leur appartenance à une lignée avec des terres. Mais comme Nicolas Le Roux le dit si bien ;

« Mais aussi parce qu'ils justifiaient leur supériorité sociale par une qualité remarquable de l'âme, la vertu. Or la définition même de cette vertu reposait sur la réputation. Lors des débats de l'Académie du Palais, cercle de lettrés et de gens de cour réuni par Henri III, la vertu fut ainsi définie comme « une excellente affection ou habitude d'esprit qui rend louables ou recommandables ceux qui en sont ornés¹⁹² »¹⁹³ ».

¹⁹¹ RENNER Bernd, « Boucher pamphlétaire : entre sermon horatien et satyra illudiens », dans *Œuvres et critiques*, n°38 partie 2, 2013, p.11-24

¹⁹² FRÉMY Edouard, *L'Académie des derniers Valois. Académie de poésie et de musique, 1570-157, Académie du Palais, 1576-1585*, Paris, 1887, p. 221.

¹⁹³ LE ROUX Nicolas, *Portraits d'un royaume, Henri III, la noblesse et la Ligue*, Paris, Passés recomposés, 2020, p.39.

De ce fait, les pamphlétaires vont chercher à détruire la réputation du roi et de ses mignons afin de prouver aux yeux des lecteurs qu'ils ne sont pas des gens de bien, car ils sont dépourvus de vertu.

Dans le chapitre précédent, nous avons pu voir cette violence et une certaine manipulation du lecteur dans les formes de rhétorique que Boucher utilise. Dans cette partie, nous allons aller davantage dans du concret en analysant ses arguments. Cette étude nous apportera les connaissances nécessaires pour cerner la vision du bien et du mal de Jean Boucher que nous présenterons également ici.

A. Les arguments à l'encontre des Mignons

Cette partie analyse les arguments contre les Mignons trouvés dans notre texte. Les sous-titres ci-dessous sont en lien avec les arguments les plus fréquemment utilisés. Je citerai donc mon texte en exemple, mais en veillant à le mettre aussi en lien avec l'utilisation de ces thèmes dans la propagande au XVI^e siècle.

1. Le mauvais conseiller

Cette première partie sur le mauvais conseiller est à mettre en lien avec les deux suivantes. En effet, dans notre texte j'ai pu remarquer que finalement être un mauvais conseiller est un tout ; celui-ci influence une avancée vers l'hérésie et ne songe pas au bien de l'État, mais à son bien-être personnel avant tout. Néanmoins ici je vais tenter d'identifier d'autres éléments qui donnent une image négative de ce courtisan si proche du roi.

Tout d'abord, dans notre texte la comparaison du duc d'Epemon avec Gaveston porte en elle-même l'accusation d'être un mauvais conseiller. En effet, la comparaison avec un sujet de l'Angleterre n'est pas un hasard, car c'est un état qui a rompu avec la vraie foi, peut-être à cause de mauvais conseils. De plus, notre auteur compare les différents règnes des rois d'Angleterre et sous Édouard II le constat est flagrant ;

« Les Frâçois luy broüillerent fort la Guyenne, & luy en feirent bien petite part, s'emparant aysément des plus belles places pour n'avoir aucune resistance. Tout ce que son pere avoit conquis sur l'Escossois, fut aussi tots perdu par sa fayneantise. Car le Roy d'Escosse non seulement reprint & regaigna ce qu'il avoit perdu, mais empieta sur luy une grande partie d'Angleterre, en laquelle il feist tel degast, qu'il brusla par deux fois, jusques à cinq journees d'estendue de pays. »¹⁹⁴

Sous le roi Édouard II, l'Angleterre a perdu de nombreux territoires à cause, selon Jean Boucher, de la nature vicieuse et fainéante du roi (nous développerons les critiques envers le roi dans le point B de ce chapitre) et des mignons dont il s'entoure. L'auteur tourne à

¹⁹⁴ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.57-58.

l'avantage de son argumentaire des faits historiques ; une méthode rhétorique qui convainc le lecteur de la véracité de ses propos.

Un autre point primordial dans l'image du mauvais conseiller est les vertus qui le composent. Comme nous l'avons abordé dans le point précédent, il y a un certain désordre social à la cour qui donne lieu à un combat entre la vertu et la faveur qui est perçu par certains. Nous retrouvons cet élément dans notre texte et une certaine jalousie envers ces nouveaux mignons qui jettent dans l'ombre les Grands :

« Principalement les Barons & Seigneurs qu'il (le roi Édouard II) hayoit mortellement, par l'induction de son meschant conseil, qui empeschoit par tous moyens, qu'il ne fust bien avecques eux afin de faire mieux ses affaires. Ioint qu'estât vitieux & depravé, ne vouloit veoir les gens de bien, & de vertu, qui se plaignoient incessamment, d'un tel désordre qu'il voyoient aux affaires de l'Estat. »¹⁹⁵

Ici notre auteur dit clairement que c'est la faute des mignons qui composent son « méchant conseil » si les grands nobles ne sont pas écoutés et reconnus. Ceux-ci empêchent par tous les moyens la bonne entente avec les Barons et Seigneurs. Ils sont carrément « haïs mortellement » par le souverain. Cette formule fait sans doute écho à un épisode de l'histoire d'Angleterre qu'il raconte quelques pages plus tard où le roi fait décapiter des Seigneurs « par le conseil de Hugues le Despensier »¹⁹⁶. On retrouve aussi dans cet extrait la thématique de la vertu que le roi refuse et du désordre qui règne dans les affaires de l'État. La vertu est vraiment une thématique importante dans notre texte indissociable de la vision du bien. D'ailleurs, l'utilisation fréquente de la formule « gens de bien et de vertu » dans notre texte démontre ce lien étroit.

Le combat contre le vice est d'ailleurs un élément important au XVI^e siècle. Trois œuvres de l'auteur Jean Gerson, un grand auteur de pénitentiels du Moyen Âge, ont une influence importante au XVI^e siècle comme peut en témoigner leur réédition : le *Traicte des dix commendemens* (1492), le *Confessional appelle le directoire des confesseurs* (s.d.) et *L'Instruction des curez* (1557). On retrouve dans ces ouvrages des « descriptions des péchés et de leurs causes, directives aux confesseurs et remèdes devant combattre les vices ».³² De plus « Gerson indique également l'existence de degrés dans la gravité des actes qui ont tous pour conséquence d'empêcher la procréation et de favoriser la jouissance ».¹⁹⁷ Finalement, on retrouve dans ces textes des ensembles de péchés déjà cités dans la Bible ; sodomie dans le mariage et avec d'autres partenaires, adultère, bestialité et masturbation. Jean Gerson souligne

¹⁹⁵ *Idem*, p.59-60.

¹⁹⁶ *Idem*, p.62.

¹⁹⁷ POIRIER Guy, *L'homosexualité..., op.cit.*, p.32.

l'importance de préserver l'innocence de la jeunesse afin de préserver celle-ci de ces vices inspirés de Sodome :

« Pour ce peche principalement fut jadis fait le deluge et Sodome et gomorre furent confondues du feu du ciel et descendirent les habitants ditz en enfer. Et ce peche que crie a Dieu vengeance viennent famines guerres mortalites perdicions de royaumes et autres pestilences selon l'escripture ». ¹⁹⁸

Cet épisode biblique de Sodome et Gomorrhe est devenu le symbole des actes contre nature et cet extrait en est bien la preuve. Cette importance de la préservation de l'innocence de la jeunesse pour prévenir la sodomie et les vices est à rapprocher avec l'éducation italianisante dont Henri III a bénéficié et que certains auteurs critiquent.

Les vices font également éloigner les bons seigneurs du souverain. Ce manque de considération pour les Grands de la part du roi, leur jalousie, ainsi que le monopole du conseil des mignons est bien illustré par l'extrait suivant ;

« Tellement que en l'an 1310, & le second du regne du jeune Edoüard, les plus grands & principaux du Royaume, considerans que le Roy estoit ensorcellé de l'amour de cest homme, qu'il ne faisoit estat d'autre Conseil & compagnie que de la sienne, que toutes affaires du Royaume se vuidoient par l'advis de ce mignon, & que rien ne passoit & ne s'expedioit, s'il ne parloit & s'il ne luy plaisoit, se trouvent grandement indignez et faschez [...]. Et ce qui augmentoit encores plus leur juste courroux & douleur, estoit de se voir ainsi mesprizez bravez, & precedez aux dignitez & honneurs par ce Gascon, auquel il ne se pouvoit remarquer aucune apparence de vertu, ny de prudence qui le recommandast. » ¹⁹⁹

Ici, les signes concrets de la faveur sont identifiés. Il s'agit de faire partie de la compagnie proche du souverain. Ceux qui font partie du cercle restreint des premiers conseillers royaux sont suffisamment proches du souverain pour être écouté de celui-ci, qu'il mette en pratique les conseils qui lui sont donnés, et que le roi leur demande leur avis. Gaveston répond à ces signes de la faveur royale, ce qui cause la jalousie des « plus grands et principaux du Royaume ». Ceux-ci accusent les mignons d'avoir « ensorcelé » le roi : la thématique de la sorcellerie est devenue courante dans les pamphlets anti-Henri de Valois. Cet ensorcellement est la raison de son accaparement par son favori qui cause de l'indignement et une « juste » colère auprès des autres courtisans. C'est une juste colère, car les nobles ne comprennent pas les atouts de ce jeune Gaveston dépourvu de vertu et de prudence en apparence.

L'importance accordée à la vertu est inhérente à la fonction des favoris. La cour est censée être le miroir de la société donc on doit y trouver les exemples de bonnes vertus morales. Ainsi, selon les théoriciens de la noblesse de l'époque « la faveur ne constitue pas seulement le lien privilégié qui doit unir la noblesse à son prince, mais également, dans une acceptation

¹⁹⁸ GERSON Jean, *Traicte des dix commandemens*, 1492, f. b.1 vo et b. 11 ro.

¹⁹⁹ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.23-24.

plus générale, le terme générique qui désigne l'honorabilité du gentilhomme dans le fonctionnement de la société »²⁰⁰. François de L'Alouette exprime cela dans son *Traité des nobles* : il dit qu'avant les guerres de Religion, lorsque la noblesse était à son apogée, les gentilshommes avaient « creances, faveur et autorité par tout », et « cette faveur et autorité envers le peuple » fondait le respect des autres pour leur vertu²⁰¹. De plus, « le mot faveur est intégré à un registre sémantique de la grâce et de la générosité équitable.»²⁰² Elle implique un don gratuit et universel induisant un sentiment de reconnaissance et donc de fidélité. Ce don de soi sans contrepartie est une vertu essentielle du courtisan qui n'existe plus dans les relations de Gaveston et Epernon envers leur roi respectif. Ce don par intérêt est développé dans le point trois de cette partie.

La définition d'un gentilhomme vertueux évolue au XVI^e siècle. Dans les années 1570, les guerres civiles ont provoqué une sorte de crise de l'idée de vertu. Claude Haton dans ses *Mémoires* est d'avis que « Les nobles, qui jadis estoient gentilshommes de vertu, sont maintenant gens pille et tue hommes, hereticques, infidelles, irreverens, idolatres, folz, cruelz, fiers, arrogans, ravisseurs du bien d'aultruy, sacrileges, [...]Voilà les vertus qui reluysent en noz nobles et gentilshommes de France. »²⁰³ En effet, la vision de la noblesse change et devient plus critique. La conception selon laquelle les vertus des nobles sont transmises de génération en génération vacille. Ainsi, Eymar de Froydeville, qui est lui-même noble, soutient qu'« il n'est aucune vraie noblesse, que celle qui procède de vertu et de bonnes meurs, noblesse de race et prosapie, est une vaine, et folle iactance, c'elle n'est accompagnée de vertu²⁰⁴ ». ²⁰⁵

De plus, comme Nicolas le Roux l'explique : « ces auteurs affirment que, si le roi peut faire des nobles, il ne peut créer des gentilshommes, c'est-à-dire des hommes de vertu. D'Origny assure ainsi qu'« estre vraiment noble, est suivre la vertu », et que cette vertu constitue la source de « l'opinion généreuse » sur laquelle repose l'honneur nobiliaire. La faveur royale n'a aucun pouvoir sur la condition de gentilhomme « car le Prince a bien le

²⁰⁰ LE ROUX Nicolas, *La faveur du roi, op.cit.*, p.23.

²⁰¹ L'ALOUETTE François de, *Traité des nobles et des vertus dont ils sont formés, leur charge, vocation, rang et degré : des Marques, genealogies et diverses espèces d'iceus : De l'origine des Fiefs et des Armoiries*, Paris, chez Robert le Manier, 1577, fol. 12 et 12 v^o.

²⁰² LE ROUX Nicolas, *La faveur du roi, op. cit.*, p.23.

²⁰³ HATON Claude, *Mémoires de Claude Haton*, Paris, BOURQUIN L. (éd.), CTHS, t. 3 (1576), p. 314-315, t.4 (1581), p. 384, 2001-2007.

²⁰⁴ FROYDEVILLE Eymar de, *Dialogues de l'origine de la noblesse où est déclaré que c'est d'icelle et ses inventeurs*, Lyon, B. Honorati, 1574.

²⁰⁵ LE ROUX Nicolas, « L'épreuve de la vertu : Condition nobiliaire et légitimation de l'honorabilité au xvi^e siècle », dans : *La légitimité implicite*, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne, 2015, p.57-72, Consulté en ligne le 03 juin 2023.

pouvoir de te faire riche, mais homme vertueux, non : parce que Vertu est une action du cœur, sur lequel les Princes n'ont aucune puissance ». Le propos de François de L'Alouette n'est guère différent. Il constate comme Claude Haton que la noblesse est dépravée et corrompue, et qu'il faut la guider sur le chemin de la vertu. L'Alouette soutient que l'« action vertueuse, sage et généreuse » est la preuve de la qualité de l'individu.²⁰⁶ Ces considérations rejoignent celles de notre auteur Jean Boucher qui classe Epernon et Gaveston dans la catégorie des nobles qui sont dépourvus de vertus, car ils ne possèdent pas les éléments décrits ci-dessus.

Enfin, dans l'extrait de notre texte précédemment cité, on déplore l'absence de la vertu de prudence chez notre favori Gaveston. Cette valeur est mise en avant, car à cette époque, certains auteurs comme Jean Duret, Guillaume de La Perrière ou Palma-Cayet ont fait valoir la supériorité de la vertu de prudence par rapport à celle de la bravoure et de la vaillance qui prévalait alors. Cette dernière, selon ces auteurs, ne sert à rien en temps de paix, quand elle n'est pas nuisible par sa turbulence, tandis que la première est toujours utile²⁰⁷. « La seconde relève du corps et la première de l'esprit ; la prudence se développe en outre dans les villes qui sont un milieu plus propice que les campagnes à l'épanouissement des capacités mentales. »²⁰⁸ Jean Boucher étant un homme érudit de la ville, il est normal qu'il porte en haute estime cette valeur. Néanmoins, on retrouve aussi les termes de « brave », « vaillant » et même « belliqueux » appréciés dans notre texte, prouvant que Boucher est encore attaché aux traditions de la chevalerie.

Ainsi, l'image du mauvais conseiller est bien présente dans notre texte. La comparaison avec un mauvais conseiller anglais corrobore en elle-même cette image. De plus, le constat de l'état de l'Angleterre après Gaveston est considéré comme déplorable et notre auteur en déduit que ce sont les mauvais conseils de ce favori qui en sont la cause. Boucher dit d'ailleurs explicitement qu'il prodigue de « mauvais conseils ». Cette image est aussi basée principalement sur l'absence des bonnes vertus qui font un gentilhomme chez nos deux favoris : Epernon et Gaveston. On a vu qu'il y a une crise d'identité de la noblesse durant les guerres de Religion et donc des vertus inhérentes à celles-ci. Cependant, les valeurs de vaillance et bravoure de la chevalerie transparaissent toujours accompagnées en plus par celle de la prudence.

²⁰⁶ *Idem*, p.57-72.

²⁰⁷ Voir à ce sujet JOUANNA Arlette, « Le thème de l'utilité publique dans la polémique nobiliaire en France dans la deuxième moitié du XVI^e siècle », dans *Théorie et Pratique politique à la Renaissance*, Paris, Vrin, 1977.

²⁰⁸ VAILLANCOURT Pierre-Louis, « La noblesse hors d'elle-même », dans *Renaissance et Réforme*, Vol. 24, N° 4, Numéro thématique, Automne 2000, p. 139.

2. L'hérétique

L'assimilation d'Epernon au parti protestant est suggérée dans notre texte. Tout d'abord, comme dit pour la partie précédente sur le mauvais conseiller, la présence d'une histoire anglaise jette le spectre d'un avenir qui rompt avec la foi catholique. Cet aspect du mauvais croyant est présent dès l'introduction via le quatrain dévoilant l'anagramme de « Pierre de Gaverston » avec « Perjure de Nogarets » :

« Gaverston meit en souffrance
L'Angleterre par ses rets (pièges) :
Ainsi fais-tu de la France,
Perjure de Nogarets »²⁰⁹

Boucher frappe fort dès le début de son texte avec cette anagramme. Il signale au lecteur que l'hérésie et le mal sont directement inscrits dans le nom du favori d'Angleterre. En effet, comme il le dit de manière explicite dans sa *Replique à l'antigaverston*, également attribué à Boucher :

« Le Duc d'Espéron auroit changé son surnom de Valette, et prins celui de Nogaret, pour avoir pour patron et parrain le plus grand ennemy et hereticque de l'Église Catholique qui fut de son temps (...) Le Pape luy dict, (...) Ton ayeul estant atteint et convaincu de l'heresie des Albigeois, fut par le feu justement puny d'icelle, et receut envers Dieu et les hommes, digne guerdon de sa meschanceté ». ²¹⁰

Boucher accuse donc Epernon d'avoir comme parrain pas n'importe lequel des hérétiques, mais « le plus grand ennemy et hereticque de l'Église Catholique ». La famille de Nogaret a dans sa généalogie le grand-père de Guillaume de Nogaret, conseiller de Philippe le Bel, qui a été condamné au bûcher par le Pape. C'est une figure marquante pour le lecteur. Dans l'épître de notre texte, notre auteur va encore plus loin en réagissant à son anagramme comme suit ;

« [...] devise qui vous convient fort, & qui est merveilleusement bien appropriée à vous, qui contre la foy que vous devez à Dieu & à l'Église, au Roy & au public, supportez & favorisez les Heretiques, politiques & athéistes, desquels mesmes vous vous rendez le protecteur & moyenneur » ²¹¹

Dès le début Boucher identifie l'hérésie chez Epernon de manière assez grave. En effet, le favori ne se contente pas d'être un hérétique dans son individualité, il va jusqu'à soutenir et favoriser les différentes formes d'hérésie de l'époque considérée par notre auteur : les hérétiques, les Politiques²¹² et les athéistes. Dans cette vision, Epernon incite à la perversion de l'âme et de la foi. Cependant, notre auteur le met en garde : « ce Démon, lequel autrement,

²⁰⁹ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.3.

²¹⁰ *Replique à l'antigaverston, ou responce faite à l'histoire de Gaverston, par le Duc d'Espéron*, s.l., 1588, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Lb34442, p.31.

²¹¹ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.6.

²¹² Terme employé à partir de 1568 afin de désigner les catholiques modérés accusés de préférer la paix plutôt que l'éradication de l'hérésie.

quoy que vous attendiez, vous donnera du croc en jambe »²¹³. Cette image d'Epernon comme un neveu du démon de Nogaret donne lieu à plusieurs représentations et caricatures comme l'image ci-dessous ;



"Portrait du diable de Nogaret"
Pierre de l'Estoile, *Recueil des pièces qui regardent la Ligue à partir de 1589*,
fol. X r° (B.N. : La²⁵ b).

Enfin, ce trait de caractère hérétique du favori revient à la fin de notre texte :

« Nous pouvōs juger par ce petit discours, en quel estat estoit l'Angleterre, durant le regne de ce fol et effeminé Edoüard. Il n'eust plus fallu, qu'une semence d'heresie y eust pris pied & racine pour avancer sa totale ruyne. Certes elle y eust trouvé beaucoup d'accez & de faveur. La division du Roy & des Princes luy eust servy de planche. [...] Elle n'eust manqué d'un Gaverston ou d'un Hugues le Despensier, qui pour divertir une guerre contre les heretiques, eussent broüillé les cartes & nourry division entre les Princes Catholiques : & plustost practiqué l'alliance avec tous les diables d'enfer, pour empescher qu'on ne vint à faire recherche exacte de leur vie. »²¹⁴

Cet extrait se trouve à la toute fin de notre libelle. Il conclut l'histoire de Gaveston par un genre de menace ou de mise en garde envers la France. En effet, si l'Angleterre était déjà dans un sale état après le passage de Gaveston et sous le règne du roi Édouard II, s'il y avait eu une hérésie en plus, cela aurait causé sa totale ruine. Cependant, l'hérésie est présente en France avec la présence huguenote. Boucher suggère que cela, ajouté à la présence des « méchants mignons » du roi, pourrait bien mener la France à sa perte.

²¹³ *Idem*, p.6.

²¹⁴ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.64-65.

Notre auteur nous rappelle aussi ici qu'il y a de nombreuses failles à la cour qui profiteraient à la diffusion de cette hérésie ; la division du roi et des princes accentuée par les méchants mignons tels que Gaveston et Hugues le Despenser, et les diversions de ceux-ci pour éviter le lancement d'une guerre contre les hérétiques. Jean Boucher insiste vraiment sur la nature profondément vicieuse de ces favoris qui sont prêts à « pratiquer l'alliance avec tous les diables d'enfer, pour empêcher qu'on ne vint à faire recherche exacte de leur vie ». Boucher suggère ainsi qu'ils sont prêts au pire afin de garder leurs secrets. En effet, sous Henri III, « la cour fonctionnait comme un lieu obscur de rumeurs et de discours truqués, et non plus comme le cadre transparent de l'éloquence souveraine [...] Henri III encourageait la production d'un imaginaire du secret qui inquiétait ses contemporains. Le hiatus entre la cour et la ville ne cessait de se creuser. »²¹⁵

Un dernier élément qui prouve que ces favoris sont des hérétiques est leur usage de la sorcellerie. Il y a trois apparitions du terme « ensorcelé » dans notre texte et qui désignent à chaque fois l'ensorcellement du roi par Gaveston. L'application de l'image du sorcier ou du magicien maléfique dans la propagande contre les favoris du roi est devenue assez courante. De plus, à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle, les sorciers sont très pourchassés. « Chez les clercs, un nouvel état d'esprit apparut au cours du XVe siècle : Satan semblait dominer le monde ; on rechercha ses complices. »²¹⁶ Notre curé Jean Boucher a pu avoir cette idée et voir dans les favoris les parfaits complices. L'apparition de la sorcellerie dans la propagande implique d'abord principalement le roi et Epemon. « Le recours au diable fut motivé par l'insuffisance des ressources. Après avoir appauvri le peuple, les deux se sont tournés vers la sorcellerie pour assouvir leur soif de richesses. »²¹⁷ :

« Et depuis Henry de Valois et d'Espemon ne trouvant plus de moyen aisé d'avoir des finances du peuple, voulurent avoir leurs recours à l'art Magique »²¹⁸

La participation d'Henri III à des actes de sorcellerie a été un thème assez important dans la propagande contre lui. On peut citer notamment le texte *Les sorcelleries de Henry de Valois, et les oblations qu'il faisoit au diable dans le bois de Vincennes* de 1589 qui connaît une assez bonne diffusion. De plus, ce thème est particulièrement enclin à la caricature.

Cependant ici nous avons plutôt affaire à un autre usage de la sorcellerie. Ce sont les favoris qui usent de sorcellerie pour manipuler le roi qui est alors leur victime d'un

²¹⁵ LE ROUX Nicolas, *Les guerres de religion 1559-1629*, Paris, Belin, 2009, vol. 6 de CORNETTE Joël (dir.), Histoire de France, p.183-185.

²¹⁶ BOUCHER Jacqueline, « sorcellerie », dans *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, op.cit., p.1308.

²¹⁷ POIRIER Guy, *L'homosexualité dans l'imaginaire de la Renaissance*, op.cit., p.154.

²¹⁸ BOUCHER Jean, *La Vie et faits notables de Henry de Valois*, Paris, Didier Millot, 1589, p.52.

« enchantement d'amour » : « Qui eust jamais pensé qu'un Roy si valeureux eus esté comme vous, d'un sorcier amoureux »²¹⁹ « Et fut tellement ensorcelé de son amour »²²⁰ « le Roy estoit ensorcellé de l'amour de cest homme »²²¹. Il y a plusieurs textes qui exploitent ce thème de la possession du roi par les démons de favoris : *La Complainte de la France sur les demerites de Jean Louis de Nogaret, de la Valette, Duc d'Espernon présenté au Roy*, *Les Propos tenus à Loches entre Jean d'Espernon et son diable familier lorsqu'il luy predict sa descente aux Enfers*, *fidèlement recitez mots pour mots*, et les *Remonstrances très-humbles au Roy de France* attribuées à Nicolas Rolland.

Ce trait de caractère attribué aux mignons qu'est la manipulation se mue rapidement en sorcellerie dans les textes. Le roi se retire dans son cabinet avec ses favoris. Le cabinet du roi est un lieu privilégié où seulement les conseillers les plus proches peuvent l'accompagner. Certaines rumeurs voient alors en ce lieu, un endroit privilégié pour les activités immorales du roi, mais aussi laissant libre cours à l'influence des mignons. Dans *L'Oreille du Prince* de Guillaume du Buys, l'auteur nous fait part de la nécessité de l'importance de la bonne écoute du prince aux besoins de ses sujets et du risque de perversion du roi si on le laisse trop sous l'influence de ses courtisans :

« Aussi bien nos plaisons, et pestilens flateurs,
Sçavent trop mieux charmer que tous ces enchanteurs,
Car ceux-ci, de nos corps, sorcelent la lumière,
Les autres, de l'esprit la clairté singuliere,
De leurs charmes forçans, charmant si malemant,
Qu'ils privent l'homme en fin d'advis et jugement.
Pires encor, plus que du Soleil la fille,
Qui en pourceaux mua, d'Ulysse la famille,
Car transformant leurs cours, en aucune saison,
Elle ne les privoit de leur saine raison,
Delaissant à l'esprit sa ternaïre puissance,
Et de tout ce qu'il peult, l'entiere cognoissance.²²² »

Guillaume du Buys décrit ici quelques procédés utiles au bon fonctionnement de la magie et du maintien de l'influence des favoris sur le roi. Ce champ lexical de la sorcellerie va être repris dans d'autres textes polémiques et sera fort apprécié pour décrire le duc d'Espéron quelques années plus tard. Jean Boucher s'inscrit dans ce registre au sein de notre texte notamment dans cet extrait de l'introduction où il s'adresse à Espéron :

²¹⁹ *La Complainte de la France sur les demerites de Jean Louys de Nogaret*, s.l., 1588, p.3.

²²⁰ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.15.

²²¹ *Idem*, p.23.

²²² BUYS Guillaume du, *L'Oreille du Prince, Ensemble plusieurs autres Œuvres poetiques*, Paris, Jean Février, 1582, fol. 16 vo.

« Gaveston ayant une fois occupé tous les cabinets des bonnes grâces de son Roy, ou a mieux dire l'ayant infatué & **ensorcelé**, feist en sorte que autre que luy n'en pouvoit approcher, faisant disgratier & esloigner de la Court tous les Princes qui y estoient auparavant bien venus. Si vous voulez nier que n'ayez fait de mesme, vous serez seul qui deffendrez cette negative, & quand il ny auroit point de preuve, les parois & murailles des oratoires que vous avez faict faire au l'Ouvre, afin que fussiez logé seul pres du Roy, pour mieux enfiler vos affaires, le justifieront assez²²³. »

On retrouve ici cette allusion à la sorcellerie qui corrompt le roi et l'éloigne de ses autres courtisans. Boucher accuse Epemon de faire la même chose que Gaveston et appuie son propos par la preuve concrète de prétendus travaux au Louvre, siège d'Henri III jusqu'au 9 mai 1588 où il est obligé de s'enfuir suite à l'entrée des Guise dans Paris. En effet, les seuls avancés dans les travaux du Louvre sous Henri III sont « la partie orientale de l'aile du Sud, depuis l'avant-corps central »²²⁴. Néanmoins, sous Henri III plusieurs changements s'opèrent dans l'organisation de la vie au Louvre où l'éloignement rituel du souverain se marque davantage. « Henri III abrite sa vie privée à l'extrémité d'une enfilade d'antichambres. La décision de dresser une balustrade autour du lit royal, une autre devant la table où il prend ses repas est un geste très symbolique que condamnèrent les contemporains²²⁵. » Ainsi, cela doit être à ces balustrades que Boucher fait allusion ici. De plus, les règlements de 1578 et de 1585 qui redistribuent les rôles au sein des maisons royales accentuent cette distance avec ses courtisans²²⁶.

Ainsi, Boucher nous livre une image du favori hérétique qui encourage et soutient les autres formes d'hérésie. À cette fin, il use de son influence auprès du roi afin d'éviter une lutte contre ces croyants non conformes. Ces mignons n'hésitent pas à faire des pactes avec le diable et à user de magie et de sorcellerie pour cacher leur vie dissolue et manipuler le souverain. Tous ces éléments sont choquant pour le lecteur, mais non étonnant, car on nous a rappelé au début du texte que cette hérésie est inscrite dans le nom de Pierre de Gaverston dont l'anagramme n'est autre que le plus grand ennemi de l'Église catholique à savoir Perjure de Nogarets, nom qu'Espemon a pris également. Boucher commence donc avec une mise en garde subtile et satirique sur l'hérésie de ces mignons, et termine son texte avec également une mise en garde de leurs dommages et un rappel de leur nature vicieuse.

²²³ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.7.

²²⁴ HAUTECOEUR Louis, *Histoire du Louvre. Le château-le palais-le musée, des origines à nos jours, 1200-1928*, Paris, L'Illustration, 1928, p.24.

²²⁵ BABELON Jean-Pierre, « Monique Chatenet, *La cour de France au XVIe siècle. Vie sociale et architecture*. Paris, Picard, 2002 », dans *Bulletin Monumental*, tome 161, n°3, année 2003. p. 268.

²²⁶ Ces règlements sont analysés dans l'article de JESTAZ Bertrand, « Étiquette et distribution intérieure dans les maisons royales de la Renaissance », dans *Bulletin Monumental*, tome 146, n°2, année 1988. p. 109-120.

3. Le profiteur

C'est l'aspect du mignon qui transparait le plus clairement et qui revient le plus fréquemment dans notre texte. À travers l'histoire de Gaveston, notre auteur nous démontre à plusieurs reprises que celui-ci n'a pas de considération pour le roi, le peuple et le bien commun ; il ne cherche qu'à se faire du profit sur le dos des pauvres gens et à satisfaire ses plaisirs personnels. Nous verrons qu'il y a trois facettes du profiteur qui sont exploitées par Jean Boucher.

À nouveau, ce thème du profiteur transparait dès le début de notre texte :

« Car cest une chose ordinaire que tous ceux qui ont abusé de la faveur des Roys, au prejudice & detriment du pauvre peuple, comme Gaverston & vous avez faict, reçoivent toujours une fin funeste & honteuse, pour un guerdon de leurs forfaits. »²²⁷

Deux éléments sont à souligner dans cet extrait. Tout d'abord, l'élément de profit pour le favori qui est dénoncé ici est l'abus de la faveur royale au détriment du pauvre peuple. Ce souci du monopole de la faveur royale est un thème qu'on retrouve souvent dans la propagande. Il y a une sorte de « procès de privatisation de l'entourage royal » si je reprends les termes de Nicolas Le Roux²²⁸. Les rapports entre le souverain et ses courtisans qui l'entourent constituent un thème central dans la propagande huguenote dès 1562. Ces arguments échafaudés par les protestants seront ensuite repris intégralement par les ligueurs à partir de 1585²²⁹. Henri III réorganise son entourage et cela est sujet à de vives critiques, car certains nobles se sentent lésés dans leur rapport avec le roi. On donne alors une image négative de ces archi-mignons qui détiennent une grande liberté dans leurs rapports avec le monarque. Les protestants sont les premiers à dénoncer cet accaparement de la faveur du roi par un groupe nobiliaire dominant la cour et profitant matériellement de cette situation de force en pillant les finances.²³⁰

Cependant, cet abus ne va pas rester impuni, car plusieurs exemples passés qui sont cités à la suite de cet extrait prouvent que les méchants sont toujours punis avec une fin funeste. C'est le second élément important de cet extrait : la présence de la fortune qui tourne. En effet, « Les parcours des mignons de Henri III suscitent un grand nombre de réflexions sur la Fortune, car ils offrent de véritables *exempla* moraux, sur le modèle des vies des hommes antiques. Les spectaculaires revers de Fortune subis par les favoris royaux accélèrent en effet

²²⁷ *Idem*, p. 5.

²²⁸ LE ROUX Nicolas, *La faveur du roi*, op. cit., p.622-627.

²²⁹ *Idem*, p.621.

²³⁰ *Idem*, p.622.

les réflexions sur le statut de l'individu dans l'action et sur le pouvoir créateur du prince. »²³¹
Nous avons déjà abordé cette présence de la fortune précédemment, mais elle reparait ici en lien avec l'abus de la faveur en vue d'avoir toujours plus de profit.

On retrouve encore ces deux éléments de l'abus des faveurs royales au détriment du peuple et la présence de la Fortune dans cet extrait ;

« [...] telles sangsues de mignôs comme vous, ont enchanté nos Roys, leurs liberalitez ou pour mieux dire, leurs effrenées prodigalitez n'ont esté autre chose, que la foule & oppression des pauvres subjects du Royaume. Gaverston abusant des graces & faveurs de son Prince, & ne sçachant tenir la bride à sa fortune, estoit si insolent, qu'il n'y avoit Prince ny Seigneur, qui ne fust moqué ou bravé par luy. »²³²

Ici, on retrouve cet abus de la grâce et de la faveur du roi citée, mais en premier c'est autre chose qui fait souffrir le pauvre peuple ; le caractère dépensier de ces favoris. Ces profiteurs sont d'ailleurs même traités de sangsues tellement ils aspirent les biens du royaume. On retrouve aussi la Fortune dont Gaveston ne sait tenir la bride tellement il est insolent et irrespectueux envers les autres Princes et seigneurs. Boucher nous dépeint quelqu'un qui a un égo qui augmente autant que sa richesse, faisant alors ainsi tourner davantage sa roue de la Fortune.

Enfin, ce dernier thème précédemment cité est l'insolence du favori. Il en est fait mention sept fois dans notre texte. À chaque fois, c'est pour montrer au lecteur que plus on donne du pouvoir à Gaveston, plus il devient prétentieux en raison de sa réussite et devient alors un plus grand danger pour l'Angleterre ;

« Ce Gaverston eut le cœur si enflé, & devint si insolent, qu'il bravoit tout le monde & se moquoit des grands Seigneurs du pays »²³³, « Cela faisoit lever les cornes à Gaverston, & augmentoit son insolence de plus en plus. »²³⁴, « ils souffroient regner un tel abus & une telle insolence. Cependant l'orgueil & arrogâce de ce galât croissoit toujours de pis en pis. Il se mocquoit des plus grands, [...] »²³⁵ « Gaverston devenoit plus proterue & insolent »²³⁶, etc.

Ce thème de l'insolence du favori prend de l'ampleur à l'encontre d'Epemon après la mort du duc de Joyeuse. En effet, comme Nicolas Le Roux le dit ; « Le système d'équilibre construit par Henri III à partir de 1581 reposait sur un partage des responsabilités et des honneurs entre deux gentilshommes. Il vole en éclats après la mort de Joyeuse, car la concentration des grâces sur la seule personne d'Epemon constitue une impasse politique. La formule de Henri III restée célèbre selon laquelle « il le feroit si grand, qu'il ne vouloit pas

²³¹ *Idem*, p. 638.

²³² BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.9.

²³³ *Idem*, p.18.

²³⁴ *Idem*, p.22.

²³⁵ *Idem*, p.33.

²³⁶ *Idem*, p.34.

mesme se reserver le pouvoir de l'abatre » exprime l'ambiguïté de cette relation entre le roi et Epernon qui oscille en permanence entre la stabilité excessive et la labilité »²³⁷. Ce monopole du pouvoir dans les mains d'un seul favori cause les envies et jalousies des Grands ;

« Neanmoins advint que ceste grande et extraordinaire faveur que leur portoit Sa Majesté, et spécialement audict sieur d'Espernon, causa de grandes envies et jalousies aux princes et autres grands à l'encontre d'eulx, specialement à Messieurs de la maison de Guyse, [...] portoient fort impatiemment d'estre ainsy postposez à ces deux jeunes seigneurs, qui estoient fraichement eslevez et en peu de temps à telle et si éminente grandeur et auctorité, joint la mort de Monsieur, frere du Roy. »²³⁸

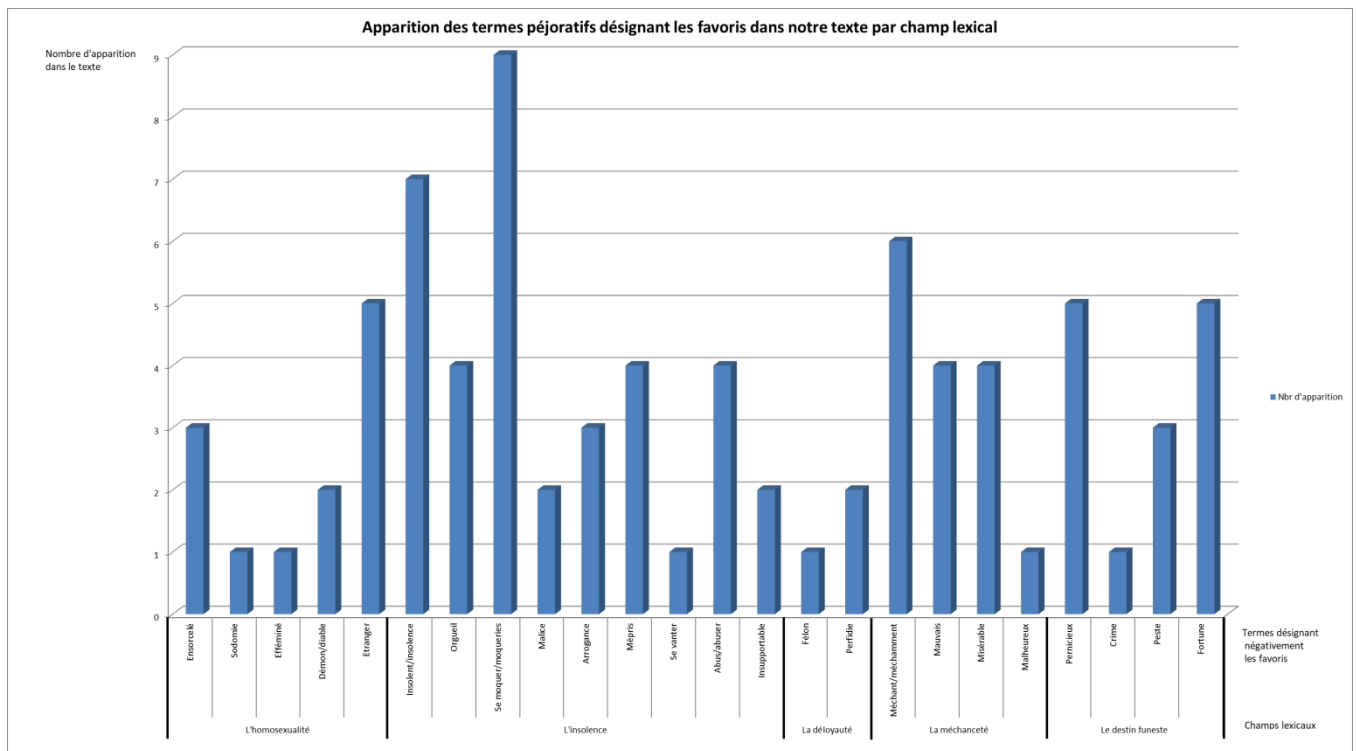
Parmi ces Grands il y a donc les Guise qui voient d'un très mauvais œil ces nouveaux favoris et comme ceux-ci sont proches de la Ligue, celle-ci diabolise Epemon en tant que profiteur du pouvoir qui lui est donné. Notre auteur est conscient de cette jalousie des Grands qu'il cite d'ailleurs, mais il la légitime par le comportement insolent du mignon.

Ainsi, l'image du favori profiteur n'est pas nouvelle dans la propagande contre le roi et sa cour. Les mignons sont dépeints comme de jeunes hommes qui profitent de leur place près du monarque pour en garder le monopole et abuser de la faveur royale. Ils profitent de leur position pour piller les finances de l'État au détriment du pauvre peuple. Cette haute position et leur richesse font que ces courtisans deviennent terriblement insolents et irrespectueux avec les autres gentilshommes de la cour. Finalement, tous ces éléments du profiteur qui ne se contente jamais de ses biens jettent le spectre d'une mauvaise fortune pour celui-ci.

²³⁷ LE ROUX Nicolas, *La faveur du roi, op. cit.*, p.671.

²³⁸ GASSOT Jules, *Sommaire mémorial (Souvenirs) de Jules Gassot secrétaire du roi (1555-1623)*, Paris, CHAMPION P. (éd.), 1934, p.154.

4. Conclusion



Suite à ce graphique reprenant les différents termes péjoratifs rencontrés dans notre texte à l'encontre des favoris du roi (Gaveston, Epernon, Hugues Despenser) et regroupés par champ lexical, nous pouvons déduire plusieurs choses.

Tout d'abord, nous pouvons observer qu'il y a cinq champs lexicaux distincts que notre auteur a utilisés ; celui de l'homosexualité, de l'insolence, de la déloyauté, de la méchanceté, et du destin funeste. Avoir un tel registre de champs lexicaux permet de dénoncer l'ensemble des traits de caractère négatifs de nos mignons.

Ensuite, la diversité des termes utilisés pour mettre en évidence l'insolence de Gaveston est particulièrement frappante. On voit bien que c'est un thème important, surtout l'aspect de moquerie qui est un terme qui apparaît à neuf reprises dans notre texte. L'affront que Gaveston fait en se moquant des Grands est bien souligné par notre auteur. Les autres champs lexicaux possèdent une moins grande diversité de termes avec quatre ou cinq différents. Le thème le moins représenté est celui de la déloyauté, mais il a tout de même le mérite d'être cité quelques fois. De plus, ce thème peut être lié avec celui de l'insolence où notre auteur nous fait comprendre l'égoïsme du favori qui ne pense pas au roi ni au royaume, mais uniquement à sa propre personne.

Quantitativement, le registre de l'insolence est le plus marqué. Cependant, celui de la xénophobie aussi avec le terme « étranger » qui revient cinq fois dans un sens négatif, celui de la méchanceté est aussi bien présent avec six apparitions du terme « méchant/méchanceté », ainsi que l'allusion à la fortune de notre favori avec cinq récurrences du mot « fortune ». Les termes spécifiques sur l'homosexualité sont plus timides comme on peut le voir.

Par conséquent, notre curé de Saint-Benoît nous offre un beau panel de termes négatifs à l'encontre des mignons. Il suit les habitudes et thèmes de dénonciation que l'on peut retrouver dans d'autres libelles de l'époque comme ceux de la sorcellerie, de l'insolence, de la fortune, la xénophobie, etc. Il réunit donc tous les arguments nécessaires pour convaincre le lecteur du caractère négatif des trois favoris présents ici dans notre texte, et surtout de du duc d'Epemon.

B. Les arguments à l'encontre du roi

Cette partie est similaire à la partie précédente, mais est centrée sur le roi. En effet, « Si la condition de Pierre de Gaveston a été misérable, celle de ce roi Édouard le fut encore plus. »²³⁹ C'est ainsi que Jean Boucher commence la partie « Au lecteur » de notre texte. Il donne le ton, car cette partie va donner de nombreux arguments pour dépeindre une mauvaise image de ce roi Édouard II, finalement assimilable à Henri III. Les sous-titres de cette partie sont sur des thèmes que j'ai distingués à travers les arguments de mon texte. J'utiliserai des exemples de mon libelle tout en les mettant en lien avec l'utilisation de ces thèmes de manière plus globale au XVI^e siècle.

1. Un roi faible/facilement influençable

C'est un thème directement en lien avec la perfidie de notre favori. En effet, une technique récurrente dans la propagande contre le pouvoir est de présenter le roi comme une victime de la méchanceté et de la manipulation de ses mignons. Ce n'est donc pas lui le responsable direct des malheurs de la France, ce sont ses favoris. Cependant, le fait que le roi devienne le jouet de ses courtisans est également une dénonciation de la faiblesse de celui-ci. Nous verrons aussi que la faiblesse du roi ne se limite pas à la seule influence abusive des favoris, mais se repère également dans d'autres registres.

Tout d'abord, nous avons déjà abordé la présence de la sorcellerie dans la propagande de l'époque notamment à la page 71 de ce travail avec la présence du thème de « l'enchantement d'amour » que le roi subit de la part de ses mignons pour le manipuler. En effet, « avant

²³⁹ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.55.

l'élaboration des images du roi satanique, c'est sur les personnes des mignons que s'est concentré cet imaginaire »²⁴⁰. Boucher nous présente alors un roi faible, car amoureux et ensorcelé par son mignon. Cette thématique de la sorcellerie et de la diabolisation des proches du roi est typique de l'époque de notre auteur ; nous l'avons déjà considérée amplement dans les parties précédentes en citant des exemples de notre texte qui parlent de ces ensorcellements d'amour qui rendent le roi facilement influençable.

Aussi, cette mauvaise influence au sein de sa Cour rend le souverain dépourvu de la notion du bien :

« C'estoit un hōme de neant, ennemy de toute vertu, & gens de bien, lesquels il ne desiroit pres de lui, sinon pour servir de montre en sa Cour, subject à ses plaisirs, ne se souciant aucunement des affaires de son Royaume ; & qui avoit l'ame poltronne. »²⁴¹

Plusieurs choses sont à noter dans cet extrait. Notre docteur de la Sorbonne dissocie le roi de tout rapport à la notion de bien et le prive donc de la moindre vertu. Ces deux thématiques sont particulièrement importantes, car le terme « bien » revient quarante-huit fois dans notre texte, et celui de la vertu apparaît à dix reprises. Ces deux notions sont liées comme on le voit dans cette citation où les deux termes se suivent, car un homme de bien est considéré comme vertueux à l'époque. Ainsi, l'importance donnée aux vertus, dont le roi est dépourvu et dont il est même « l'ennemi », est soulignée ici. Ces vertus qui, nous l'avons vu, sont le fondement de la qualité de gentilshommes ne semblent pas applicables au souverain. Celles que notre curé de la Sorbonne doit avoir en tête sont certainement les sept vertus catholiques²⁴². Néanmoins, il en existe une multitude d'autres complémentaire que Boucher juge nécessaires pour être un bon souverain. Il cite toutes celles-ci dans son *Oraison funèbre de Dom Philippe II*²⁴³ de 1598. Il y fait le portrait de ce roi protecteur qu'il affectionne tant et qui incarne le modèle du roi chrétien par excellence pour la Ligue. Dans son portrait moral, il cite dix-huit vertus privées ; douceur, charité, piété, respect envers l'Église, etc.²⁴⁴ Puis il présente les

²⁴⁰ LE ROUX Nicolas, *La faveur du roi*, op. cit., p.664.

²⁴¹ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.56-57.

²⁴² Elles sont composées des trois vertus théologiques (la charité, la foi et l'espérance) et des quatre vertus cardinales (la prudence, la tempérance, la force et la justice).

²⁴³ BOUCHER Jean, *Oraison funebre sur le trepas de tres hault, tres grand et tres puissant monarque dom Philippe second, Roy d'Espagne, ect. Prononcée aux obsèques de Sa Majesté, en l'église de Nostre Dame de Tournay, le lundy XXVI. Octob. MDXCVIII*, Anvers, MARETUS Jean (éd.), imprimerie Plantienne, 1600.

²⁴⁴ « Quelle vertu a celui, qui pouvoit servir de patron tant aux Roys qu'aux particuliers, & tant aux grands qu'aux petits ? Je diray pour les (vertus) privées, son zele envers la religion Catholique, sa devotion envers Dieu, sa reverence envers les Saints, sa piete envers les mortz, son respect envers l'Eglise, sa charité envers les pauvres, sa justice envers le prochain, sa continence envers soy mesme, sa frugalité en sa vie, sa modération au maintien, sa sollicitude envers ses enfants, sa conduite au reiglement de sa maison, sa magnanimité aux entreprises, sa sagesse en la conduite, sa vérité aux parolles, sa fidelité aux promesses, sa patience aux advertitez, sa douceur à l'endroit de tous. » - BOUCHER Jean, *Idem.*, p.24.

vertus « publiques ou royales » ; vérité, justice et débonnairerie. Cependant, le roi de notre texte, Édouard II, n'en possède aucune, car Boucher le qualifie d'homme de néant. Le néant est vraiment un mot fort pour l'époque qui fait écho à l'angoisse eschatologique de cette période²⁴⁵.

Ainsi, les nobles se sentent lésés et inutiles, car le roi ne les utilise que comme une « montre » au sein de sa Cour, donc uniquement pour les montrer et être « sujet à ses plaisirs », et il ne les reconnaît pas à leur juste valeur. C'est la privatisation progressive de l'entourage royal qui fait naître de tels courtisans frustrés de leur inutilité et jaloux d'autres favoris. De plus, on nous montre un souverain qui ne prend pas soin de son peuple et de son Royaume et qui manque de courage, une vertu indispensable dans l'imaginaire du roi chevalier conquérant qui règne encore à l'époque. Ce petit extrait nous donne donc une image bien négative du monarque dont on retrouve aussi les défauts dans les lignes suivantes :

« Quel aveuglement je vous prie, quelle indignité ; qu'elle cruauté, d'appauvrir tout un Royaume, de faire mourir de faim tant de gens, pour enrichir je ne sais quels coquins qui ne servent de rien au public. Quelle folie & oubliance, de donner à une ou deux personnes indignes, ce qui suffiroit à récompenser tous les Chevaliers, & braves Capitaines d'un Royaume ? O que le Roy est un mauvais pupille, disoit Alexandre Severe, qui des entrailles des subjects, nourrit & esleve gens inutiles, & desquels la republique ne peut esperer aucun bien. Il traicta indignement sa noblesse, luy baillant toutes les occasions de mal-contentement, & principalement les Barons & Seigneurs qu'il hayoit mortellement, par l'induction de son meschant conseil, qui empeschoit par tous moyens, qu'il ne fust bien avecques eux afin de faire mieux ses affaires. Ioint qu'estât vitieux & depravé, ne vouloit veoir les gens de bien, & de vertu, qui se plaignoient incessamment, d'un tel desordre qu'il voyoient aux affaires de l'Estat. »²⁴⁶

On retrouve ici l'image du roi faible et indigne de son titre, mais aussi comme un souverain cruel et fou. En effet, il néglige son peuple et sa Cour. Il lui fait même du mal en l'appauvrissant au profit de ses mignons inutiles, ceux-ci qui sont à l'origine des agissements méchants du monarque. C'est en développant cette idée-là que le roi paraît comme cruel. De plus, l'intervention d'Alexandre Sévère rappelle au lecteur que le roi est pupille de ses sujets, il dépend d'eux. Pourtant, il semble oublier d'où il tire sa puissance, car il leur retire des biens pour les donner à des « gens inutiles » qui ne servent pas la république. C'est cet acte que notre auteur qualifie de « folie et oubliance ». Cet extrait dit même que le roi hait sa noblesse et qu'il la tourmente sans cesse selon les mauvais conseils de ses mignons. Cette récrimination envers le roi concernant la fiscalité du Royaume est une des premières à apparaître dans les textes. En effet, Henri III est très vite considéré comme un roi dépensier. Dans les *Mémoires de Claude Haton* au cours de l'année 1581, on remarque déjà des plaintes

²⁴⁵ Voir le chapitre « Une grande pulsation d'angoisse eschatologique » dans CROUZET Denis, *Les guerriers de Dieu*, op.cit., livre second, p.321-330

²⁴⁶ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.59-60.

sur l'augmentation des impôts sous Henri de Valois ; « sa Majesté se rendit si odieux et hayneur à son peuple à cause des tailles, gabelles, malletostes et autres exactions qu'il faisoit lever et imposer sur le royaume », et qu'il ne peut connaître la misère de son peuple à cause du « mauvais conseil de son serveau et de celui de quelques jeunes mignons ses plaisanteurs »²⁴⁷. Tout cela réuni dans une cour donne une image d'un État « vicieux et dépravé », qui ne possède aucunement les vertus de la noblesse.

Enfin, un dernier angle d'approche de la faiblesse du roi qui transparait dans notre écrit est sa paresse. Nous l'avons déjà vu lorsque Boucher dit qu'il a « l'âme poltronne », mais cet extrait l'illustre aussi ;

« Elle eust trouvé un Roy, qui pour ne perdre le repos de sa vie brutale, eust plustost souffert toutes sectes, que de les vouloir exterminer. »²⁴⁸

On y voit l'extrême paresse du roi qui préfère accepter des « sectes » (qui est peut-être une référence aux secrets qui se déroulent dans le cabinet du roi et que certains libelles qualifient de sabbats), afin de garder une vie reposante et brutale²⁴⁹. Cette paresse est également une preuve de la faiblesse du roi qui n'a pas la force de s'opposer aux ennemis de son Royaume ou de prendre une quelconque initiative pour celui-ci.

On peut donc dire que la faiblesse du roi se traduit dans notre texte par une influence totale de ses mignons dans ses choix et sa manière d'être. Celle-ci se perçoit dans la mauvaise gestion des finances de son Royaume au détriment de son peuple, et dans son comportement envers les hommes de bien et de vertus présents à sa cour. Enfin, sa paresse et son manque de courage font du roi une proie facile pour ses mignons. Son image est donc celle d'un monarque défaillant et fragile quant au maintien de la légitimité de son pouvoir.

2. Un roi déloyal/ne tenant pas ses promesses

C'est quelque chose que l'on reproche à presque toutes les personnalités de pouvoir ; ne pas tenir ses promesses. Cependant, dans le cas de notre roi, c'est vraiment une accusation importante et un trait de caractère qui apparait dès le début de son règne :

« Edoüard son fils ne luy ressembloit en rien qu'au seul nō, ains degenera du tout de sa race & vertu. Il se mocqua & ne tint compte des beaux advertissemens & preceptes qu'il luy avoit donnez avant sa mort, dont il encourut justement sa malediction. Qui fut occasion (comme remarque Walsingham) que tout le reste de sa vie fut suivy & accompagné d'un perpetuel mal-heur, qui le precipita en une fin encores plus funeste & miserable. Car contre le commandement du pere, il

²⁴⁷ HATON Claude, *Mémoires de Claude Haton*, B.N.F. Ms. Fr. 11575, fol. 1008 v°-1009.

²⁴⁸ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.64.

²⁴⁹ Qui désigne à l'époque quelque chose qui tient de l'animal, de la brute. Qui use volontiers de violence, du fait de son tempérament rude et grossier.

profana & prodigua les deniers destinez pour la defence de la Religion, & les donna à son mignon pour commancer son magasin. En quoy il commist double crime, de sacrilege, & d'une insigne ingratitude & desobeysance à son pere. »²⁵⁰

Dans cet extrait, Boucher nous rappelle un passage de la vie de Gaveston raconté plus tôt dans notre texte. Celui-ci concerne le roi Édouard II qui a transgressé une promesse faite à son père sur son lit de mort. Il préfère donner les deniers que celui-ci lui a confiés pour entamer une croisade pour défendre la religion catholique, à son mignon Gaveston. Cet acte est considéré comme un véritable sacrilège et une preuve de son ingratitude envers son père. Cet événement est la preuve que dès le début, le roi est de mauvaise foi et déloyal. D'ailleurs, cela a des conséquences sur son avenir, car Boucher nous dit qu'il encourt sa juste malédiction qui fait de sa vie une succession de malheurs. Cette malédiction est un rappel sous-jacent à la présence de la roue de la fortune qui tourne et une évocation que toute mauvaise action ou décision a un prix à l'avenir. Ainsi, bien que l'influence des favoris joue un rôle néfaste dans les décisions du roi, celui-ci est néanmoins le seul responsable de son malheur à cause de la décision qu'il a prise dès le début de son règne et qui lui a valu la malédiction de son père.

Un autre passage souligne la déloyauté du roi et son manque d'engagement dans ses promesses ;

« Ce qui est plus à remarquer en ses vices, est la perfidie, & desloyauté. Ses Barons le contraignirent plusieursfois à tenir ses Estats pour reformer les abus de sa Cour, ausquels il promettoit monts & merveilles avec serment de garder ce qui y estoit resolu, mais au partir de là, se voyât sorty de la presse, il se mocquoit de sa promesse & n'en vouloit rien tenir. Combien une Republique est à plaindre, qui est gouvernée par Chef si desloyal ?

[...] le Roy qui est le soutien & la base d'icelle, est muable & inconstant en ses propos & promesses. Il ne peut autrement qu'il n'y ait une perpetuelle défiâce de luy à ses subjects, & merite à bon droict, comme dit Aristote du menteur) qu'on ne s'asseure jamais en luy. »²⁵¹

Ici, on cite explicitement le défaut de déloyauté du roi, on dit même que c'est celui qu'il faut le plus remarquer parmi ses vices. C'est effectivement un trait du caractère du souverain qui est très apparent pour des nobles de la cour qui ne se sentent pas respectés du roi qui leur fait des promesses vaines. Cela cause un grand manque de confiance de la part de ceux-ci qui ne savent plus ce qu'ils doivent croire. À la suite à cet extrait, Boucher cite l'épisode des Samnites raconté par Tite Live qui explique que la conséquence des promesses vaines des Samnites a été la guerre avec les Romains. Cela est peut-être une suggestion de la part de notre auteur afin que les nobles de France prennent les armes contre leur roi. Un autre élément qui va dans ce sens est l'histoire d'Édouard II dans laquelle le mécontentement des gentilshommes les pousse à se lever contre leur roi.

²⁵⁰ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.56-57.

²⁵¹ *Idem*, p.60-61.

Cette dénonciation de la déloyauté du roi montre bien au lecteur que le roi n'est pas digne de confiance. Cette méfiance envers la figure royale que représente Henri III est un élément inséparable de l'identité de la Ligue. « La personnalité du roi, dont les actions semblent confuses et contradictoires, donne des arguments à ses détracteurs »²⁵², comme le prouve ici Jean Boucher qui dit que le roi est « muable & inconstant en ses propos & promesses ». On peut mettre en parallèle un élément de la vie d'Henri III qui a pu jeter un doute sur la loyauté de celui-ci dans ses engagements : la fuite du souverain de Pologne. Cet événement va donner lieu à des caricatures montrant le roi fuyard ou des Polonais détruisant les armoiries du Valois. Cet épisode est aussi repris dans le pamphlet de Boucher *La vie et les faits notables de Henry de Valois*²⁵³. De plus, bien qu'Henri III soit un roi très pieux, il exprime sa piété de façon très ostentatoire, avec de nombreuses processions, ce qui n'est pas toujours compréhensible par ses contemporains. Tous ces petits éléments rendent le roi Henri III assez impopulaire auprès de son peuple et sont utilisés pour le fustiger.

Finalement, ce scepticisme envers la loyauté et les promesses du roi pointe un vice de plus attribué à celui-ci. Notre auteur suit une certaine logique de discréditation que l'historien Keith Cameron a repérée en analysant les attaques contre Henri III. Dans son ouvrage de 1978²⁵⁴, il a établi une typologie liée à la représentation du monarque qui montre qu'on utilise les vertus traditionnelles du bon roi pour discréditer celui-ci. Il y a donc simplement un renversement des vertus en utilisant ses opposés, c'est-à-dire ses vices. Henri III devient alors l'antihéros de l'histoire. « Une réorganisation des attaques s'enclenche et l'amalgame autour de quelques procédés idéologiques porteurs d'émotions et d'affects est pratiqué. Ces procédés permettent à la fois de suivre l'évolution des accusations contre les mœurs du roi développées précédemment et ainsi lui reconstruire, à rebours, une vie non plus illustre, mais infâme. »²⁵⁵ Ce procédé colle parfaitement à notre texte autant pour le roi Édouard II que pour le favori Pierre de Gaveston.

3. Conclusion

Notre auteur conclut avec une dernière tirade à l'encontre de notre roi ;

« Quand je contemple les faicts & dicts de ce miserable Roy, il semble qu'il ayt practiqué toutes les reigles pernicieuses de ce perdu Machiavel, ou bien que Machiavel ait pris sa vie pour exemple & patrô des autres meschâs Roys, & d'où il a puisé ses reigles comme est celle qui dit, qu'il suffit à un Roy faire semblant d'homme de bien, ores qu'il ne le soit, d'estre plus craint que aymé,

²⁵² DUPRAT Annie, *Les rois de papier*, op.cit., p.23.

²⁵³ BOUCHER Jean, *La vie et les faits notables de Henry de Valois*, Paris, Didier Millot, 1589, p.62.

²⁵⁴ CAMERON Keith, *Henri III. A Maligned or Malignant King?*, Exeter, University of Exeter, 1978, p.12.

²⁵⁵ POIRIER Guy de, *Henri III de France en mascarades imaginaires*, op.cit., p.128.

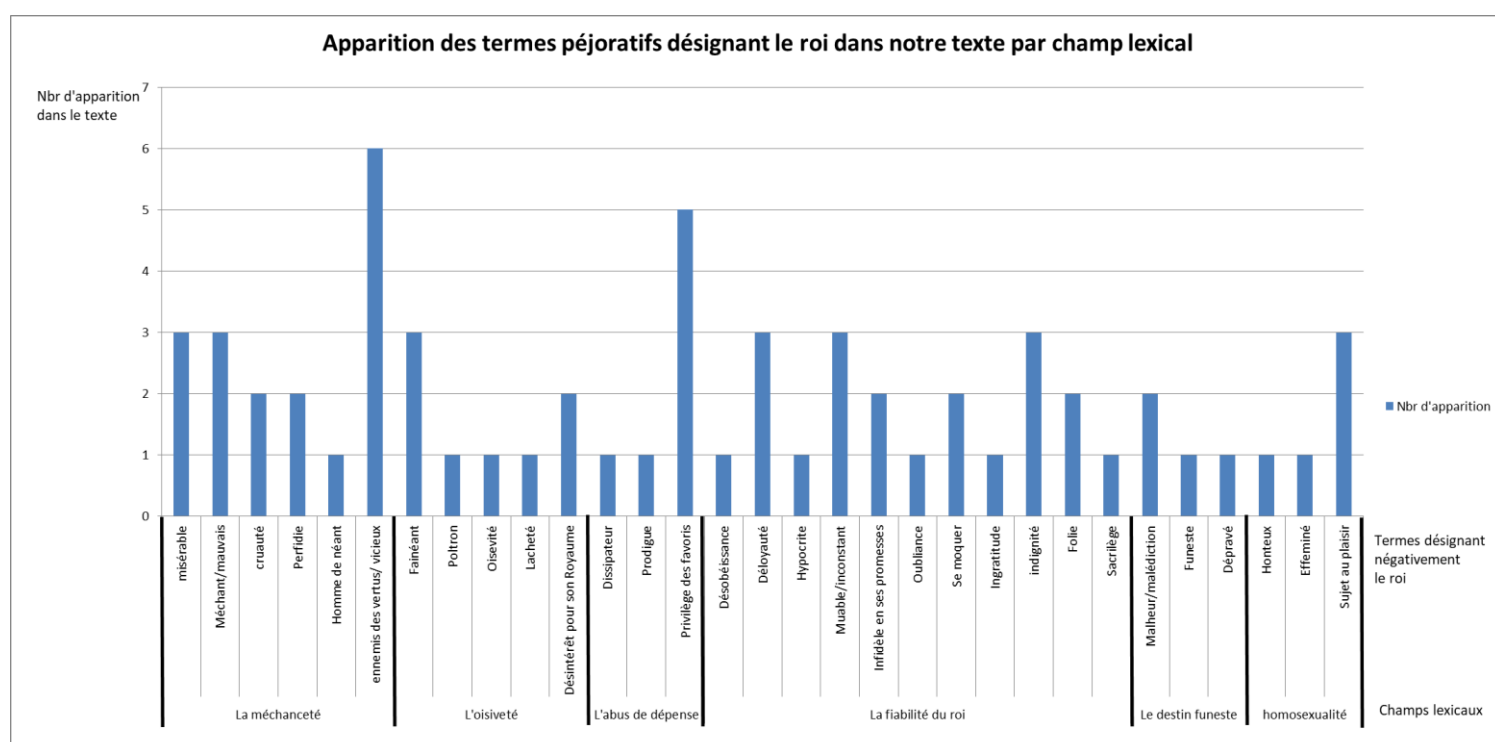
d'entretenir divisions entre ses subjects, de ne craindre à se parjurer, de ne garder sa foy, d'appauvrir ses subjects pour les tenir en bride, de faire une multitude d'Officiers, & plusieurs autres semblables. »²⁵⁶

Nous avons déjà cité ce passage précédemment dans les sources utilisées par Boucher. En effet, on reconnaît dans cet extrait l'allusion à l'ouvrage *Le Prince* de Nicolas Machiavel. Cet ouvrage connaît un regain d'intérêt dans les années 1570. « Les publications faisant références à Machiavel se multiplient au cours des années 1576 et 1577. On constate ainsi la parution, en 1576, d'un ouvrage antipapal intitulé *Declaration de l'auteur des discours contre Machiavel, pour satisfaire aux plaintifs d'aucuns Italiens*. L'auteur y dénonce la présence en France d'Italiens qui « professent » cette doctrine, expliquant que les étrangers rognent l'intérieur du royaume parce que le pape cherche à détruire la France. »²⁵⁷ Notre auteur rejoint cette xénophobie envers les Italiens avec la formule « reigles pernicieuses de ce perdu Machiavel ». En effet, dans son livre, le Florentin ne met pas en avant des vertus traditionnelles et morales, mais plutôt des qualités et des comportements pragmatiques qui peuvent être utilisés pour maintenir et consolider le pouvoir politique. Cette influence des mœurs politiques importées d'Italie inquiète et cela se ressent dans cet extrait qui dénonce justement ce mauvais gouvernement du roi. Cette manière de gouverner est considérée comme mauvaise, car machiavélique. Un gouvernement qui suit les règles de Machiavel a une conception de la politique qui met en œuvre tous les moyens requis, même les plus abjectes, afin de conserver le pouvoir. Cependant, même si Édouard est associé ici avec cette manière de gouverner, cela ne lui convient pas du tout. Nous avons vu que c'est un roi faible qui répond aux demandes de ses favoris et ne prend pas vraiment d'initiatives de son propre chef. Finalement, cette association d'Édouard à Machiavel est une chose qu'on ajoute à l'image négative du roi afin de faire pénétrer encore davantage celle-ci dans l'esprit des lecteurs, sans tenir compte de la correspondance de celle-ci.

²⁵⁶ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.63.

²⁵⁷ POIRIER Guy de, *Herni III de France en mascarades imaginaires*, op. cit., p.84.

Enfin, nous pouvons retrouver ci-dessous sous une forme de graphique un portrait de ce mauvais roi qui suit ces règles machiavéliques. Ce graphique regroupe les fréquences d'apparition dans notre texte des différents termes péjoratifs à l'encontre du roi. Ceux-ci sont également regroupés par champ lexical. Une des premières choses à remarquer est que l'on retrouve des champs lexicaux semblables à ceux utilisés à l'encontre des favoris : la méchanceté, le destin funeste et l'homosexualité. Cela est logique, car le roi comme ses courtisans doivent respecter les vertus inhérentes à la figure du gentilhomme, et comme la rhétorique de Jean Boucher vise à utiliser l'opposé des vertus dans ses arguments, on retrouve des champs lexicaux semblables.



Aussi, au niveau de la diversité des termes utilisés, le thème du manque de fiabilité du roi est celui qui en possède le plus. On remarque que les mots désignant les vices sont ceux qui dominent le plus, mais cela est normal étant donné l'importance de cette thématique à l'époque et dans l'idéologie de la Ligue. Enfin, quantitativement, les deux thèmes les plus représentés pour qualifier le souverain sont ceux de la méchanceté avec 17 termes, et celui de la fiabilité du roi avec 20 mots.

Toutes ces thématiques présentes ici le sont également dans d'autres pamphlets de l'époque. Notre auteur s'inscrit donc dans sa génération. Cependant, il met l'accent sur le peu de crédit qu'il faut accorder à la parole du roi qui est peu fiable. Ainsi, comme le dit si bien Jean Boucher ; « Nous pouvõs juger par ce petit discours, en quel estat estoit l'Angleterre,

durant le regne de ce fol & effeminé Edoüard. »²⁵⁸ Nous pouvons à notre tour juger du discours de notre curé de Saint-Benoît à l'égard du roi. À l'instar des paroles éloquentes de Jean Boucher, qui décrivent l'état de l'Angleterre pendant le règne d'Édouard comme celui d'un souverain insensé et efféminé, cet auteur souligne l'importance de remettre en question la crédibilité des discours royaux.

C. Un État parfait selon Jean Boucher

Au XVI^e siècle, l'idéal du bon roi et du bon gouvernement a fait couler beaucoup d'encre. Guillaume de La Perrière publie en 1555 son traité *Le Miroir politique, contenant diverses manières de gouverner et policer les républiques*. Celui-ci promeut l'idée que le gouvernement d'un État doit être une parfaite analogie avec celui d'une famille. « L'exercice du bon gouvernement doit reposer sur une économie de type domestique, et la justice royale suivre le modèle de la juste répartition de l'affection que le père accorde à tous ses enfants. Premier justicier du royaume, le roi détient le pouvoir de faire et de défaire les lois, à condition qu'il respecte les lois naturelles et divines dont il est le garant. »²⁵⁹ Cette idée véhiculée dans ce texte transparait également chez Jean Boucher. Nous allons voir exactement comment s'exprime cette pensée d'un État parfait chez notre auteur.

Cette partie analysera les arguments mélioratifs utilisés par notre curé de Saint-Benoît dans son texte. On verra qui ils désignent et quelles sont les valeurs qui lui tiennent à cœur et qu'il souhaite voir dans son État parfait. Les sous-titres ci-dessous sont des thèmes que j'ai pu distinguer à travers son texte. Je vais citer des exemples et les mettre en parallèle avec d'autres points de vue sur le sujet de l'État parfait du XVI^e siècle.

1. Des seigneurs écoutés du roi

La consultation des seigneurs dans la prise de décision dans le gouvernement du Royaume semble avoir une vraie importance pour notre ligueur. En effet, dans l'histoire de Gaveston et d'Édouard II, l'Angleterre va mal, car le roi ne tient pas compte des conseils de ses gentilshommes, il n'écoute que son mignon Gaveston qui par la suite sera remplacé par Hugues le Despenser. Les différents extraits ci-dessous illustrent bien ce peu de considération pour l'avis des autres nobles, et l'exclusivité du conseil royal que détient Gaveston ;

²⁵⁸ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.64.

²⁵⁹ LE ROUX Nicolas, *Les guerres de Religion 1559-1629*, Paris, Belin, 2009, vol. 6, de CORNETTE Joël (dir.), Histoire de France, p.23-24.

« Ce jeune Prince s'adonna tellement à aymer Pierre, qu'il ne tenoit cōpte des enfans des Princes & grands Seigneurs, et ne vouloit estre servy d'autre que de luy »²⁶⁰.

« Contre l'opinion & volonté de tous les Princes & Seigneurs, il revoqua Pierre de Gaverston »²⁶¹

« Sans en prendre l'advis de pas un des Princes & Seigneurs du pays. »²⁶²

« Les plus grands & principaux du Royaume, considerans que le Roy estoit ensorcellé de l'amour de cest homme, qu'il ne faisoit estat d'autre Conseil & compagnie que de la sienne, que toutes affaires du Royaume se vuidoient par l'advis de ce mignon, & que rien ne passoit & ne s'expedioit, s'il ne parloit & s'il ne luy plaisoit, se trouvent grandement indignez & faschez ».²⁶³

Ainsi, le danger de ne pas écouter les Seigneurs est que ceux-ci se vexent et cherchent vengeance. Dans l'histoire de notre texte, on retrouve vraiment tout ce processus de vexation des Seigneurs qui accumulent ces humiliations successives tant et si bien que finalement ils vont entreprendre une guerre ouverte envers leur roi. Cette importance donnée à la considération royale est inhérente à la fonction de favori. Les conseillers royaux sont sans cesse en compétition pour acquérir la place la plus proche du roi. Concrètement, c'est un élément qui se remarque très fort dans les relations entre Epernon et le duc de Joyeuse. « Depuis 1585, les attitudes de Joyeuse et d'Epernon sont ouvertement celles de concurrents ».²⁶⁴ Ainsi Epernon et Joyeuse s'affrontent dans la sphère publique pour le monopole de la faveur royale ; situation qui a pu influencer Boucher dans sa rédaction.

La consultation des favoris apporte plusieurs aspects bénéfiques, notamment en favorisant l'application des vertus royales de la vérité, la justice et la prudence. L'influence de la *République* de Platon, notamment véhiculée par Jacques Amyot, le précepteur des fils d'Henri II et de Catherine de Médicis, a remis en lumière cette vertu de prudence qui apparaît comme la vertu première du bon dirigeant. Celle-ci implique la prise de décision éclairée et réfléchie. Ainsi, lorsque l'on consulte des conseillers, on recherche leur expertise, leur expérience et leurs conseils avisés. Cela permet d'adopter une approche prudente en prenant en compte différentes perspectives et en évaluant les options disponibles avant de prendre une décision. La vérité et la justice sont également des vertus présentes dans la consultation des conseillers. Ceux-ci sont une source d'expertise et d'objectivité qui peuvent aider à clarifier des situations et trouver des solutions équitables. De plus, leur présence dans le mécanisme de prise de décision permet d'avoir des témoins des promesses du souverain ;

²⁶⁰ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.14-15.

²⁶¹ *Idem*, p.18.

²⁶² *Idem*, p.19.

²⁶³ *Idem*, p.23-24.

²⁶⁴ LE ROUX Nicolas, *La faveur du roi*, op.cit., p.592.

« (Gaveston) le destourne (le roi) de garder la promesse qu'il avoit donnée en plain Parlement, de ne traicter des affaires du Royaume sans l'avis des Seigneurs. »²⁶⁵

Cet extrait montre la trahison par le roi d'une de ses promesses par le biais de Gaveston. La convocation du Parlement est une bonne solution pour consulter l'ensemble des nobles de la cour et écouter leurs revendications. Les décisions prises durant les séances du Parlement sont censées être respectées, car débattues et adoptées ensemble. Ce court extrait nous montre que la trahison du roi qui ne respecte pas ses engagements et n'écoute pas l'avis de ses Seigneurs pour traiter des affaires du Royaume, et donc du bien commun, est inacceptable. Il ne respecte pas les vertus royales et les lois naturelles et divines qui s'appliquent également à sa personne.

Ainsi, le respect des vertus est à nouveau mis en avant dans ce registre d'écoute des Seigneurs. C'est la raison pour laquelle la présence de plusieurs conseillers autour du souverain et de la considération de leurs avis est nécessaire à la bonne gestion d'un État. C'est l'avis qui est véhiculé à travers les lignes de notre texte et qui est également soutenu par d'autres auteurs de l'époque comme nous l'avons brièvement vu. Bien sûr, le roi reste la tête du corps de l'Etat et le père du Royaume, mais afin de respecter les lois naturelle et divine et de ne pas mécontenter ses sujets, celui-ci doit tenir compte de l'avis des nobles. Tel est le message ressenti à travers notre texte.

2. De bons conseillers

Ce point rejoint le point précédent, car le roi doit écouter les Seigneurs, mais ceux-ci doivent également être de bons conseillers dignes de confiance et vertueux. En effet, derrière la figure royale se cache un être faillible. Celui-ci doit donc s'entourer de conseillers expérimentés afin de gouverner correctement le Royaume. Les auteurs de la Renaissance ont beaucoup écrit au sujet du conseil royal. Par exemple, Claude Seyssel dans *La Grande Monarchie de France* publiée en 1519 et rééditée trois fois en 1541, 1557 et 1558, présente un gouvernement composite où l'autorité royale est complétée et atténuée par des évocations à la démocratie et à l'aristocratie. En effet, il y a quatre éléments qui servent de garde-fou à la puissance du roi ; la justice, la religion, la police (l'administration) et le conseil.²⁶⁶ On voit donc que la présence de bons conseillers est indispensable dans un État parfait.

De plus, le système de la cour a totalement été réorganisé sous Henri III. Les Grands qui possédaient des fiefs et une fortune leur permettant un certain contrôle sur les affaires de

²⁶⁵ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.32.

²⁶⁶ LE ROUX Nicolas, *Les guerres de Religion 1559-1629*, op.cit., p.24.

l'État sont absents des favoris les plus proches. Ils sont remplacés par une noblesse de service qui s'est élevée uniquement grâce au souverain. Ainsi, comme Nicolas Le Roux l'identifie ; « dans ce système pervers, les dignités et honneurs ne sont donc plus la récompense de la vertu des gentilshommes et de leur fidélité, c'est-à-dire un signe de justice, mais un hameçon dont le souverain tient la corde, autrement dit un pur instrument de gouvernement dépourvu de tout fondement moral. »²⁶⁷ Cette vision de la cour et des mignons ouvre la voie à des textes xénophobes, qui imaginent derrière les secrets et l'hypocrisie du Louvre des fantasmes de sodomie et des habitudes dantesques. Ces nouveaux favoris dont la venue écarte les grands barons sont vus comme une élite artificielle et contre nature laissant alors libre cours à des valeurs morales douteuses. Les anciens nobles délaissés vont influencer les écrits pamphlétaires à l'encontre de cette nouvelle cour dans laquelle ils n'ont plus leur place. Parmi ceux-ci on peut citer par exemple les Guises qui vont se rallier au parti de la Ligue catholique. On remarque alors qu'il y a un véritable combat de la vertu contre la faveur dans les textes de l'époque d'Henri III. Ils dénoncent le désordre social qu'il y a à la cour. L'auteur d'Origny montre « que la véritable éthique nobiliaire est contraire à celle de l'ambitieux, du maquignon d'honneur, qui ne ressent pas le sens profond de l'exigence de vertu dans la quête quotidienne de l'honneur. Or, le personnage par excellence qui ne possède pas cette vraie noblesse, c'est bien le mignon²⁶⁸. Son caractère efféminé est implicitement associé aux vices d'avarice, de volupté et d'ambition, la virilité étant au contraire la forme achevée de la vertu. »²⁶⁹ On assimile donc directement l'aspect efféminé des favoris à une débauche sous-jacente à la cour.

La caractéristique principale du bon conseiller est qu'il doit être un homme vertueux. Ces vertus sont les mêmes qui sont appliquées au roi et que nous avons précédemment abordées. Un homme vertueux est un homme bon et cela va se traduire par de bons conseils qui induisent de bonnes actions. Boucher nous montre à travers l'histoire de Gaveston qu'un mauvais courtisan donne de mauvais conseils qui mettent en péril l'État par des actions irréfléchies. Par exemple, l'extrait de notre texte ci-dessous montre l'action d'un mignon, dont on ne cite pas le nom, qui conseille le roi ;

« Pouvoir rappeler d'exil (Gaveston), il (le roi) fut en fin conseillé par l'un de ses plus intimes & favoris, que pour le faire retourner en asseurce & cōserver à l'advenir sa fortune avec moins d'enuie, il falloir luy faire espouser la soeur du Conte de Glouernie ». ²⁷⁰

²⁶⁷ *Idem*, p.628.

²⁶⁸ ORIGNY Pierre d', *Le Herault de la noblesse de France*, Reims, Jean de Foigny, 1578, 46 ff., fol. 7 v°.

²⁶⁹ LE ROUX Nicolas, *La faveur du roi*, *op.cit.*, p.631.

²⁷⁰ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, *op.cit.*, p.30-31.

Ce favori conseille le roi pour permettre à Gaveston de revenir en Angleterre alors que les autres gentilshommes de la cour sont d'accord pour dire qu'il est la cause des malheurs du Royaume et que c'est donc une bonne chose qu'il soit parti. Cette recommandation, qui aboutit ensuite au rétablissement de Gaveston auprès du roi et entraîne davantage de malheurs pour l'État, se révèle préjudiciable à l'intérêt général.

Aussi, notre auteur cite plusieurs exemples de noms de conseillers qu'il considère comme bons, tel l'amiral d'Anebault, cité précédemment dans la partie sur les modèles de Jean Boucher. D'autres noms de nobles anglais sont également cités avec les qualificatifs de « bien et vertueux » :

« Ils eslisent un Chef pour la conduite de leur entreprise, Thomas Comte de Lanclastre, homme de noble & ancienne race, opulent en biens, vaillant au possible, & surtout homme de bien & de vertu. »²⁷¹

Bien que l'idée selon laquelle les vertus se transmettent parmi les générations de nobles soit fortement discutée à l'époque, l'appartenance à une famille de la noblesse reste appréciée auprès de notre auteur. On retrouve les qualificatifs « noble » et « ancien », car la nouveauté reste rejetée dans les mœurs de l'époque, et cela même dans la composition des familles présentes à la cour. Les autres qualifications utilisées dans cet extrait pour désigner Thomas de Lancastre se retrouvent dans le registre habituel de vertu et de bien. Néanmoins, les adjectifs identifiant des vertus ou une qualité spécifique restent moindres comparés au registre de défaut dont notre auteur fait part.

Finalement, notre texte dans sa globalité revêt la double nature d'une dénonciation d'un mauvais conseiller et d'un éloge des vertus des nobles courtisans. À travers les arguments qui exposent les méfaits de Gaveston, se dessine subtilement le portrait idéal du conseiller selon Jean Boucher. La présence des adjectifs mélioratifs nous met sur la piste de ce portrait idéal, mais c'est à travers le miroir de Gaveston que l'on arrive à réellement cerner le parfait favori.

3. Une bonne justice

La justice est un autre élément indispensable au bon fonctionnement de l'État. Le roi est garant de la justice et souverain de toute chose. Cependant, les théoriciens huguenots de l'époque s'emploient à justifier la résistance au tyran en accordant l'autorité royale également aux magistrats inférieurs et aux États Généraux. Ainsi, Henri III défend sa légitimité au travers d'autres textes tels celui de Louis Le Roy de 1575 *De l'excellence du gouvernement royal*. Nicolas Le Roux nous apprend que celui-ci explique que « ni la démocratie ni

²⁷¹ *Idem*, p.39.

l'aristocratie ne permettent le maintien de l'harmonie politique, car elles se pervertissent toujours en luttes de factions ou en mutineries. L'efficacité du pouvoir exécutif est en revanche pleinement assurée par le régime monarchique »²⁷². Néanmoins, un autre théoricien de la souveraineté royale a fortement influencé son époque. Il s'agit de Jean Bodin qui publie en 1576 les *Six livres de la République*. Ceux-ci ont pour but d'instruire les gouverneurs de l'État de l'art de la politique. Jean Bodin affirme également que la monarchie royale héréditaire est le meilleur système de gouvernance. La dimension juridique du pouvoir royal est primordiale dans son texte, car le souverain a le pouvoir absolu ; c'est lui qui crée et modifie la loi. Il dit tout de même que le roi a la responsabilité de respecter les lois divines et naturelles, ce qui implique de s'entourer de conseillers compétents. Ces conseillers ont un rôle consultatif et peuvent exprimer des avis et des avertissements au monarque. Cependant, il est rappelé que le Parlement et les conseillers doivent toujours montrer respect et obéissance envers le roi, même lorsqu'ils expriment leurs opinions. Telle est la pensée de Jean Bodin.

On voit donc qu'il y a différents avis sur l'aspect juridique du pouvoir royal qui ont pu influencer Boucher dans son texte. Après ce rapide portrait des différentes pensées de l'époque, j'ai pu distinguer dans notre texte que Jean Boucher accorde une grande importance au Parlement anglais et aux bons conseillers dans le domaine de la justice et de la législation. En effet, dans l'histoire de Gaveston, les Seigneurs ne cessent de demander au roi de réformer l'État au Parlement. Édouard II va finir par accepter cela ;

« L'année donc 1311 & le troisieme du regne dudict Edoüard, il fait tenir le Parlement à Londres, ou se trouva toute la Noblesse du Royaume, & la furent representez au Roy, les articles dressez comme dit est, pour la reformation de l'Estat, lesquels les Barons requeroient instamment d'estre confirmez par sa Majesté, & scellez de son seau : & aussi qu'il prestast serment de les garder & observer inviolablement. Le Roy estimât que pour lors il ne falloit rien refuser aux Barons, feist le serment requis, & condescend à toute leur demande. Et afin que lesdicts Articles fussent encores mieux gardez, l'Archevesque de Cantorbie avec ses suffragans, prononça sentence d'excommunication, contre ceux qui y cõtreviendroient. Cela faict, lesdicts Articles furent leuz publiquement en l'Église saint Paul à Londres, en la presence du Roy, des Prelats, Barons & Seigneurs du Royaume, entre lesquels on demandoit, que la grande charte fust observee, avec plusieurs autres provisions necessaires pour le bien de l'Église & du Royaume. Que le Roy chasseroit de son pays (selon le commandement du feu Roy son pere) tous estrangers, & ceux qui luy donnoient meschant & pernicieux cõseil. Que a l'advenir toutes les affaires seroient decidées par l'advis du Clergé & des Barõs. Qu'il n'entreprendroit dores-navant guerre, ne feroit aucune levée d'impôt, & n'alieneroit aucune chose de son domaine, sans le conseil des dessus-dicts. Cela despleut merueilleusement au Roy. Toutesfois il fut contraint pour lors d'en passer par la. Tellement que Pierre de Gaverston fut condâné de vuyder l'Angleterre, & d'estre relegué en Hibernie, mais le Roy ne confirma pour lors les autres Articles. »²⁷³

Tout d'abord, cet extrait montre le réel pouvoir de pression des Seigneurs sur le roi qui est contraint d'accepter les volontés de ceux-ci même si cela lui déplaît. Néanmoins, l'histoire

²⁷² LE ROUX Nicolas, *Guerres et paix de Religion (1559-1598)*, Paris, Belin, 2014, p.121.

²⁷³ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p. 28-30.

de Gaveston nous apprend tout de même que le roi n'est finalement pas forcé de respecter ces lois du Parlement, car son favori Gaveston va revenir en Angleterre par la suite, sous la protection du roi. On devine donc les jeux de pouvoir entre les conseillers et le souverain qui existent à la cour.

Aussi, ce besoin de réforme en Angleterre qui est traduit dans cet extrait est peut-être une allusion à l'envie de réforme qui existe également en France en 1588. On voit le lien indéfectible entre le Royaume et l'Église à travers l'intervention de l'Archevêque de Canterbury, la sentence d'excommunication, et la formule « pour le bien de l'Église et de l'État ». Ce lien qui, chez les ligueurs, a besoin d'être réaffirmé afin d'unifier le Royaume sous une même religion. On remarque également la présence de la xénophobie avec la volonté de chasser les étrangers de l'État, et la prévention contre de nouveaux impôts. Ces deux thèmes sont des problématiques qui sont d'actualité en France au XVI^e siècle.

Toutefois, un sentiment d'injustice va naître auprès des Seigneurs, car l'histoire de Gaveston nous apprend que Édouard ne respecte pas son serment fait au Parlement et va réintroduire son mignon à la cour ;

« Cependant les Barons & Seigneurs considerans que le Roy se mocquoit d'eux, assemblent une forte armée, qu'ils font fuyure apres, non pour faire aucun tort ny facherie à leur Roy & Seigneur, mais seulement pour prendre Gaverston, & en faire justice selon les jugemens qui en avoient ja esté donnez. »²⁷⁴

Cet extrait souligne la bonne volonté des Barons et Seigneurs ; ils ne veulent pas blesser ou fâcher le monarque, mais seulement éliminer la cause de l'injustice du Royaume. Malheureusement, ce sentiment d'injustice des nobles qui causera la mort de Gaveston mène aussi à une guerre civile entre les Seigneurs et le roi. Boucher montre ainsi l'importance d'avoir une bonne justice, car celle-ci permet de maintenir la paix et la bonne entente à la cour.

4. La dominance de la religion catholique

La dominance de la religion catholique s'exprime déjà dans la définition des vertus de la Ligue. En effet, un texte majeur dans cette définition est celui de Jean Caumont de 1585 *De la vertu de la Noblesse*. Cette noblesse ne se distingue pas par la nature et l'hérédité, mais par une « excellence de qualité ou une faculté éminente »²⁷⁵. On comprend dans ce texte que les nobles véritables sont ceux qui honorent le plus Dieu, ce qui exclut les hérétiques ou les

²⁷⁴ *Idem*, p.40.

²⁷⁵ CAUMONT Jean de, *De la vertu de noblesse*, Paris, MOREL Frederic, 1585, D. 29406, p.2.

Politiques, car « la substance de Noblesse n'est qu'en l'honneur de Dieu »²⁷⁶. J'ai pu discerner un discours similaire dans notre texte de Jean Boucher.

En effet, on remarque bien cette présence de Dieu et de la religion tout au long de l'histoire de Gaveston (le terme « Dieu » apparaît onze fois dans le texte). Un passage qui décrit les vertus du père d'Édouard II est particulièrement éloquent ;

« Le pere surnommé aussi Edoüard, eut trois vertus entre autres, qui le rendirent espouvantable à ses ennemis, admirable à ses amys, amiable à ses subjects, & recommandable à la postérité. Il avoit grande confiance en Dieu, & grand zele à la Religion Chrestienne, le vray & solide fondement pour bien establir & conserver l'Estat d'une monarchie. »²⁷⁷

Cet extrait illustre bien le lien entre la vertu et la religion. Notre auteur nous dit que Édouard 1^{er} a trois vertus, mais celui-ci ne nous en donne que deux ; la confiance en Dieu et le grand dévouement de celui-ci pour la religion chrétienne. De plus, ces deux vertus sont en lien direct avec la foi. Boucher assume son opinion en affirmant que ces vertus sont le vrai et solide fondement d'un État. Ce discours recoupe tout à fait les dires de Jean de Caumont.

De plus, la suite de cet extrait va encore plus loin dans cette affirmation de l'importance accordée à Dieu ;

« *Imperiorum robur & firmita Dei amicitia est, sancta Religio est* disoit Isidore. Il avoit proposé comme il a esté dit, de faire le voyage de la terre sainte & y mener une armée pour guerroyer les Sarazins, s'il n'eust esté retenu par les guerres Civiles, & prevenu de mort : qui estoit lors l'exercice de pieté des Roys Chrestiens, n'ayâs aucuns ennemis de Dieu plus proches à combattre. »²⁷⁸

La citation latine d'Isidore (la force et la fermeté des empires c'est l'amitié de Dieu, c'est la sainte religion) soutient avec un argument d'autorité ce qu'a précédemment dit notre auteur sur la base religieuse d'un bon État. Ensuite, Boucher rappelle le désir du roi Édouard 1^{er} de mener une croisade en terre sainte s'il en avait eu l'occasion. En effet, à l'époque de ce roi (fin du XIII^e siècle), les croisades en terre sainte sont fréquentes pour les rois chrétiens, car, notre auteur le souligne, il n'y a « aucuns ennemis plus proche à combattre ». On peut voir dans cette formulation un écho à l'époque de Boucher où les ennemis proches de la France sont les huguenots. Aussi, ce thème de la croisade va poursuivre la pensée de Jean Boucher jusque dans ses écrits sous Henri IV. « Jean Boucher conçut la croisade comme une lutte contre les hérétiques. Il s'inscrit en cela dans l'esprit des papes du XVI^e siècle qui considéraient les réformés comme de nouveaux Infidèles. Ainsi, les papes Léon X, Paul IV, Pie V et Grégoire XIII encouragèrent les offensives contre les protestants qui prirent

²⁷⁶ CAUMONT Jean de, *De la vertu de la noblesse*, op.cit., p.3.

²⁷⁷ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.55-56.

²⁷⁸ *Idem*, p.56.

rapidement le caractère d'une « guerre sainte » ». ²⁷⁹ On constate qu'entre 1612-1622 notre auteur publie quatre ouvrages ²⁸⁰ pour convaincre le roi Louis XIII de lancer une croisade à l'intérieur de son Royaume.

Enfin, la dominance de la religion se ressent encore davantage dans le vécu de ce roi. Notre théologien fait intervenir la providence de Dieu dans les actes de la vie d'Édouard II ;

« Et le pere en conçeut tel plaisir, que cela tempera la douleur qu'il avoit prise de la mort de Gaverston. Depuis ce jour là par une providence de Dieu, l'amour du pere au fils commença à s'accroistre & la souvenâce De Gaverston s'esvanouit, & le Roy s'accommoda à la volonté de ses Barons. » ²⁸¹

Dans ce passage sur l'amour d'un père à un fils, Dieu intervient avec bienveillance. La mention de la religion dans un contexte de famille n'est sans doute pas anodine, car la figure d'un père et d'un fils rappelle celle de Jésus et de Dieu, et le rôle paternel du roi à l'égard de son peuple. Ici, Dieu intervient pour adoucir la tristesse du monarque et lui faire oublier son « démon » Gaveston, ce qui a une issue positive pour le Royaume ; il a un rôle bénéfique, mais, à d'autres moments dans notre texte, Dieu est utilisé pour menacer l'avenir du souverain. On a vu la présence de la Fortune qui gère le destin de nos deux protagonistes, mais finalement celle-ci est à lier avec la présence de Dieu. La Fortune et Dieu régissent le monde donc ceux-ci sont omniprésents. C'est pourquoi il est essentiel d'honorer les vertus appropriées en accord avec la religion chrétienne afin de rester sur la bonne voie et éviter de s'octroyer une mauvaise destinée.

²⁷⁹ DEFAYE Michel, *Jean Boucher (1549-1646). Théologien de la Ligue parisienne, chantre de la croisade*, op. cit., p. 159.

²⁸⁰ *Dispute de maître Jean Boucher aux demandes à luy faites contre Jean Taffin, ministre de Flissingues en Zelande, touchant la relle presence du corps de Nostre Seigneur en la sainte Eucharistie*, Anvers 1612. – *Le mystère d'infidélité, commencé par Judas Iscariot, premier sacramentaire renouvelé et augmenté d'impudicité par les heretiques ses successeurs*, Pompée de Ribemont, sieur d'Espinay (éd.), Châlons, 1614. – *Convictions des fautes principales tant contre la religion chrestienne que constre la majesté du roi très chrétien, trouvées en l'Epistre par laquelle le sieur Casaubon a dédié au Serenis. roi de la grande Bretagne ses seize travaux contre les « Annales » du Rme cardinal Baronius*, Pompée de Ribemont, seigneur d'Espinay (éd.), Châlons, 1614. – *Couronne mystique ou armes de piété constre toute sorte d'impiété, heresie, athéisme, schisme, magie, & mahomestisme...*, Tournay, 1623.

²⁸¹ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.53-54.

III. LE BUT DU TEXTE : EXPRIMER SON OPINION, INDUIRE UNE ACTION ?

Les deux chapitres précédents ont analysé en profondeur notre texte à travers la rhétorique et la vision de Jean Boucher. Ils nous ont également permis de remettre celui-ci dans le contexte de son époque via des comparaisons avec d'autres écrits. Désormais, il ne nous reste plus qu'à rassembler ces différentes analyses et données afin d'interpréter quel a été le but de Jean Boucher en publiant ce texte ; donner son opinion sur le caractère à adopter face à un roi tel qu'Édouard II et à un mignon tel que Gaveston, ou induire une prise d'initiative pour rétablir la paix dans le royaume et éliminer le mal à la racine. Nous avons vu que Jean Boucher est un des auteurs de la Ligue catholique les plus virulent et ses propos recueillis dans ce texte corroborent cela. Les opinions de celui-ci tirées de notre source et explicitées dans cette partie permettront de clarifier le portrait de cet auteur dans l'historiographie qui lui est dédiée à l'avenir.

A. L'opinion sur le gouvernement de la France en 1588

Nous avons déjà vu précédemment que de nombreux textes parlent du gouvernement idéal et exposent leurs théories politiques. Ici, nous verrons concrètement ce que nous dit notre texte sur le contexte de 1588, année de sa publication, en France. En effet, notre texte est une métaphore à part entière, cela comprend le caractère des rois et de leurs mignons, mais également les événements du royaume. Il faut mettre en parallèle la situation de l'Angleterre sous Édouard II que Boucher nous présente, avec celle de la France d'Henri III afin de comprendre l'opinion de Jean Boucher sur la situation de son époque.

1. La France en 1588 d'après Jean Boucher

En partant de l'appartenance de Jean Boucher à la Ligue catholique, on voit que celle-ci s'intéresse aux problématiques auxquelles est confronté le peuple dans son quotidien et qui génère de la frustration. L'historien Denis Crouzet explique bien ces problématiques ligueuses ;

« Au point de vue économique, la mobilisation catholique concorderait chronologiquement avec une suite d'années climatiquement mauvaises aggravant l'impact dramatique des dévastations dues aux guerres civiles. [...] Il y aurait alors eu en 1588, du fait d'une crise économique qui serait allée en empirant, une « situation typiquement pré-révolutionnaire ». [...] Dans ce système d'appréhension, l'économie, comme le social et le politique, n'existe pas en tant que catégorie distincte, pouvant sécréter une « frustration » de la part de ceux qui en subissent les effets. Il ne parle que de Dieu, de sa colère dont il est l'indice, de l'exigence divine d'une mutation des hommes dans leur rapport au Sacré. La rupture des équilibres, dans la guerre, la peste, la famine, la paupérisation, fonctionne en tant que théâtre de Dieu. Et la Ligue n'est-elle pas dans ses actes et

son discours une réponse à des signes, un phénomène de conscience eschatologique, qu'une analyse déductive peut seule décoder ? »²⁸²

Les textes ligueurs s'expriment donc comme une réponse à une angoisse eschatologique présente dans la société. Cette réponse peut se traduire par l'identification de la cause du mal, et donc par la désignation d'un bouc émissaire. Cette pratique ligueuse concorde avec ce que l'on trouve dans notre texte.

Tout d'abord, en 1588, comme Denis Crouzet nous le dit, il y a une crise économique. On retrouve des allusions à ce mal à travers la figure du roi Édouard II qui donne l'argent de l'État à son favori Gaveston. On a d'ailleurs vu cet aspect du caractère du roi dans les champs thématiques du graphique qui reprend les termes péjoratifs désignant le roi, recensés dans notre texte. Cependant, bien que ce soit le monarque qui gaspille les richesses du royaume, Jean Boucher met la faute de ce mal sur la figure du favori Gaveston. En effet, celui-ci est un profiteur du roi. Il use de manipulation et de « sorcellerie » pour convaincre le roi de lui donner des biens. Nous l'avons vu, c'est vraiment ce message qui est véhiculé dans notre texte ; le mignon Gaveston est responsable de la crise économique, car il s'accapare tous les biens du royaume.

Ensuite, il y a aussi une crise sociale et politique en 1588. Les Grands sont frustrés de ne pas tous pouvoir pénétrer le cercle des conseillers royaux ; il y a une crise de la faveur. De plus, il y a des crises idéologiques au niveau de la définition de la vertu et du bon gouvernement. Ces opinions divergentes créent un mécontentement grandissant envers le gouvernement d'Henri III. Celui-ci a réformé la vie de cour et son système de favori en s'inspirant de ce qu'il a vu en Italie. Cette nouveauté est vue d'un mauvais œil ; tout ce qui est nouveau et étranger est considéré comme dangereux et mauvais à l'époque ; c'est la mentalité qui est véhiculée notamment dans la vision du temps cyclique et de la roue de la Fortune. C'est la période de la Renaissance, mais celle-ci n'est qu'un retour vers un ancien temps suggéré par le préfixe « re », et non une innovation ou un changement brutal.

Ce mécontentement général, social et politique, est présent dans notre texte à travers la figure des seigneurs d'Angleterre. Leur jalousie à l'égard de Gaveston va tellement croître que finalement ceux-ci vont se liguer contre leur roi et créer une guerre civile. Avec cette allusion historique, il n'est pas difficile pour le lecteur d'imaginer une issue semblable pour la France du XVI^e siècle. De plus, comme dit dans l'introduction, ce texte est publié le lendemain de la journée des barricades qui voit le soulèvement des Parisiens contre les

²⁸² CROUZET Denis, *Les guerriers de Dieu, op. cit.*, Livre second, p.288.

troupes royales et la fuite du roi. Cet événement rappelle la fuite d'Édouard II avec son favori poursuivi par les barons et seigneurs du royaume raconté dans notre texte. À nouveau, Boucher identifie la cause de ces crises : Gaveston. C'est par sa faute qu'il y a une guerre civile et une mésentente entre Édouard II et ses seigneurs ;

« Quât aux armes qu'ils (les seigneurs) avoient levées, que ce n'avoit point esté contre sa personne (le roi) ny pour le mespriser en rien, mais bien ne vouloient-ils nier que ce ne fust pour exterminer l'ennemy public du Royaume (Gaveston), qui avoit esté ja banny tant de fois par le consentement de deux Roys, & de tous les Estats du pays : qui avoit esté cause que la renommée du Roy avoit esté diffamée par tous les estrangers : qui avoit pillé & espuisé tout le bien & substance du Roy & du Royaume : qui avoit donné occasion d'une si longue division entre le Roy et ses naturels subjects. »²⁸³

Cet extrait regroupe bien les conséquences du mal que représente Gaveston et donc, la nécessité des nobles d'agir pour faire cesser cela. On retrouve l'identification de la cause par la formule « l'ennemi public » qui désigne Gaveston et non le roi. De plus, ce mignon a été désigné comme l'origine du mal par plusieurs figures d'influences qui jouent l'argument d'autorité ; deux rois et tous les États du pays. Ce n'est donc pas l'avis d'un groupe restreint. Les conséquences des actions de celui-ci citées dans cet extrait sont nombreuses et liées aux crises précédemment citées ; économiques (il a épuisé tous les biens et substances du roi et du royaume), social et politique (il a divisé le roi et ses sujets).

De plus, cet extrait souligne la crise de l'image du roi qui est « diffamé par tous les étrangers ». C'est à nouveau le mignon qui est la cause de cette mauvaise renommée. Ce favori étranger a perverti le roi en l'« efféminant », et en le rendant faible aux yeux des autres, car répondant à tous ses désirs. Le fait qu'il y a une mauvaise image du souverain est grave pour l'époque, car il est le miroir de la grandeur de son royaume. L'image royale est un réel indicateur sur la santé de son État. Le budget accordé au rayonnement de la cour de France, bien que critiqué par les contemporains, est révélateur de cette importance. Le succès des caricatures est également un bon indice de ce phénomène. En 1588, le roi est vivement critiqué et son image est bancal. Ainsi, son rapprochement avec la figure d'Édouard II est bien choisi.

Enfin, parmi toutes ces crises demeure la plus importante aux yeux des ligueurs : la crise religieuse. En effet, depuis la prise d'armes des ligueurs en avril 1585 a débuté la huitième guerre de Religion. L'angoisse eschatologique ressentie par les ligueurs et répandue par ceux-ci dans la société est au cœur de cette crise et de cette guerre religieuse. Comme la citation de Denis Crouzet nous l'a dit plus haut, il y a « une mutation des hommes dans leur

²⁸³ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.49-50.

rapport au sacré ». Toutes ces crises sont traduites comme le signe de la colère de Dieu et les ligueurs veulent mettre un terme à cette colère en trouvant l'origine.

Ainsi, à travers l'identification de Gaveston comme cause des malheurs de la société anglaise du début du XIV^e siècle, cela nous permet d'identifier également les travers de la société qui lui sont associés. L'année 1588 est une année déterminante dans le règne d'Henri III et dans la carrière d'Epernon. La mort du duc de Joyeuse, un partisan de la Ligue, le 20 octobre 1587 à la bataille de Coutras contre Henri de Navarre, a suscité une vive émotion. Dans notre texte, Boucher exprime clairement que selon lui, son remplaçant Epernon n'est pas à la hauteur. À partir de cette constatation qui survient dès le début de notre texte, notre curé de Saint-Benoît nous apprend, par le parallèle avec la situation anglaise sous Édouard II, que la France est dans un piteux état par sa faute, et aussi par la faiblesse d'esprit du roi.

Comme nous l'avons vu précédemment, Boucher identifie toutes les crises de la France de 1588. On peut donc en conclure que notre auteur considère que la France est malade. Ce mal qui la ronge est nommé Epernon, Nogaret, ou encore le nouveau Gaveston du XVI^e siècle. Ces différents noms qui sont attribués à la même personne prouvent que déjà par le passé, des royaumes ont dû affronter de semblables malheurs. La roue de la Fortune tournant toujours, Boucher annonce que celle-ci est au point le plus bas et qu'il faut maintenant qu'elle entame son mouvement ascendant. Celui-ci ne peut avoir lieu qu'avec l'impulsion des « hommes de biens et de vertus » afin qu'ils chassent la cause de la descente aux enfers de la France. Nous verrons dans une autre partie les suggestions que notre auteur fait au lecteur afin de mettre un terme à la cause du mal.

2. Un texte représentatif des convictions de la Ligue parisienne

La partie précédente débute avec l'identification des problématiques de la Ligue et la réponse à celles-ci qui s'avère être commune avec celle de Jean Boucher. Cela prouve déjà bien le lien inhérent entre notre auteur et cette structure. Ce lien, déjà mis en évidence à de nombreuses reprises, peut encore être soutenu à travers les convictions de la Ligue parisienne qu'on retrouve dans notre texte.

Tout d'abord, l'historien Jean-Marie Constant nous informe bien sur ces convictions ligueuses dans son ouvrage dédié à la Ligue :

« Cet attachement des ligueurs au passé aussi bien religieux que politique est un élément important permettant de comprendre le comportement de ces hommes qui allaient mettre la France à feu et à sang pendant plusieurs années. »²⁸⁴

En effet, cet attachement au passé se retrouve dans le schéma cyclique du temps que les ligueurs privilégient dans la construction de leurs écrits. Ce retour perpétuel vers l'ancien prouve également le rejet de la nouveauté et leur envie de faire perdurer les traditions. Les ligueurs ont donc la conviction que l'ordre ancien est celui qu'il faut absolument maintenir et donc rejeter toute nouveauté. Cette conviction se retrouve dans notre texte par l'assimilation du temps présent de Boucher avec celui de l'Angleterre du début du XIV^e siècle. Plus de 250 ans séparent l'histoire de ces deux souverains et pourtant notre auteur y trouve des similitudes. L'histoire se répète et il convient alors de se référer à la tradition et aux coutumes.

Aussi, la publication de notre texte au printemps 1588 après la journée des barricades, n'est pas anodine. En effet, le roi a déclaré vouloir réunir les États généraux et cela a ouvert la voie à une année de campagne électorale. Ainsi, à cette occasion, on retrouve l'affirmation des convictions de la Ligue dans les doléances que les villes font en vue de ces États généraux. Je vais me baser sur ces écrits pour récolter les idées de la Ligue d'actualités durant l'année 1588. Cela permet réellement de comprendre le contexte idéologique d'écriture de notre texte dans lequel a baigné Jean Boucher. Dans cette littérature politique écrite à cette occasion, on remarque :

« L'extrême originalité des doléances rédigées par les Parisiens. Non seulement le langage en est très fleuri et souvent religieux, mais la conception de l'État, du rôle du roi et de la loi fait apparaître un univers mental imprégné d'une intensité de foi telle que l'on comprend mieux la farouche volonté politique et religieuse qui animait les ligueurs de la capitale. »²⁸⁵

Ce passage traduit parfaitement les aspects typiques des textes ligueurs qui ne se limitent donc pas aux pamphlets et autres textes de propagande, mais qu'on retrouve aussi dans les textes officiels des doléances.

Cette « farouche volonté politique et religieuse » est un élément qu'on aperçoit aussi chez notre auteur. Dans l'histoire de Gaveston, les nobles anglais souhaitent ardemment réformer l'État durant le Parlement qu'Édouard II convoque. Jean Boucher insiste sur le bien-fondé des articles que la noblesse anglaise rédige. Les seigneurs et barons anglais semblent être le biais par lequel notre auteur exprime ses propres convictions.

²⁸⁴ CONSTANT Jean-Marie, *La Ligue*, op.cit., p.163.

²⁸⁵ *Idem*, p.165-166.

L'importance de l'aspect religieux est bien traduite par l'intervention d'une figure de l'Église afin de garder ces articles inviolables :

« l'Archevesque de Cantorbie avec ses suffragans, prononça sentence d'excommunication, contre ceux qui y cōtreviendroient (aux articles) »²⁸⁶

Cette allusion à l'excommunication est assez étonnante lorsqu'on sait qu'un an après la publication de notre texte, le 26 mai 1589, une bulle d'excommunication contre Henri III est publiée. Sans tenir compte de cette déclaration prophétique, il est surprenant de constater que les convictions politiques de la Ligue, clairement énoncées dans les doléances parisiennes, correspondent à ce que Jean Boucher nous dit des articles dressés lors du Parlement de Londres. Jean-Marie Constant nous offre une belle analyse des doléances parisiennes que l'on peut résumer avec ce passage :

« Les Parisiens manifestent beaucoup plus de hargne contre le souverain et se livrent à une critique sans concession du fonctionnement de l'Etat monarchique. [...] Ils demandent aussi l'élection d'un conseil composé de « douze personnes du clergé, douze de la noblesse, douze du tiers état et deux princes pour présider, un ecclésiastique et un séculier » [...] qui n'aura que le pouvoir d'exécuter ce qui aura été ordonné lors des états généraux. Cette disposition indique clairement que le roi n'est plus l'homme jugé digne d'effectuer cette mission. De plus, le souverain et son Conseil ne pourront pas modifier les résolutions qui auraient été arrêtées, car elles seront proclamées « loi d'État perpétuelle et inviolable ». L'article 3 de cette même introduction va plus loin [...] ils proposaient que le souverain s'inclinât devant la loi et que les sujets eussent le droit de se révolter si les agents du roi ne respectaient pas la législation ».²⁸⁷

Si on met en parallèle ces volontés exprimées par les ligueurs parisiens avec le passage ci-dessous de notre texte, le constat est flagrant :

« [...] la (au Parlement de Londres) furent representez au Roy, les articles dressez comme dit est, pour la reformation de l'Estat, lesquels les Barons requeroient instamment d'estre confirmez par sa Majesté, & scellez de son seau : & aussi qu'il prestat serment de les garder et observer inviolablement. Le Roy estimât que pour lors il ne falloir rien refuser aux Barons, feist le serment requis, & condescend à toute leur demande. [...] Cela faict, lesdicts Articles furent leuz publiquement en l'Église saint Paul à Londres, en la presence du Roy, des Prelats, Barons & Seigneurs du Royaume, entre lesquels on demandoit, que la grande charte fust observee, avec plusieurs autres provisions necessaires pour le bien de l'Église & du Royaume. Que le Roy chasseroit de son pays (selon le commandement du feu Roy son pere) tous estrangers, & ceux qui luy donnoient meschant & pernicieux cōseil. Que a l'advenir toutes les affaires seroient decidées par l'advis du Clergé & des Barōs. Qu'il n'entreprendroit dores-navant guerre, ne feroit aucune levée d'impôt, & n'alieneroit aucune chose de son domaine, sans le conseil des dessus-dicts. »²⁸⁸

Si on prend les choses dans l'ordre du premier extrait de Constant, on peut remarquer que la critique vive du fonctionnement de l'État monarchique est commune aux deux textes. Bien que cela ne soit pas flagrant dans notre extrait de Boucher, tout notre texte critique ardemment la façon de diriger du roi Édouard II qui est sous le joug de son mignon. Il ne faut

²⁸⁶ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.28-29.

²⁸⁷ CONSTANT Jean-Marie, *La Ligue*, op.cit., p. 168-169.

²⁸⁸ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.28-30.

que regarder les graphiques des parties précédentes de ce travail comprenant les termes négatifs envers les favoris et le roi pour en juger.

La partie suivante de l'extrait concerne l'élection d'un conseil qui exécutera les lois décidées lors des États généraux. Celui-ci, bien que composé des trois factions de la société (clergé, noblesse, tiers-état), est en majorité dirigé par le clergé et la noblesse, car il est présidé par deux princes : un ecclésiastique et un séculier. On retrouve donc la volonté d'une dominance religieuse et noble dans les décisions de l'État. Ce conseil est un genre de mise sous tutelle du roi qui n'a alors plus ce pouvoir exécutif. Cette mise en marge du pouvoir du souverain en faveur d'un conseil est présente dans la dernière partie de notre extrait. Là, Boucher nous dit qu'à « l'advenir toutes les affaires seroient décidées par l'avis du Clergé & des Barōs. ». Celui-ci va donc même encore plus loin en supprimant la présence du tiers-état à ce conseil. On retrouve donc cette dominance de la noblesse et du clergé au pouvoir. De plus, au-delà de la simple exécution des articles des États généraux, Boucher dit que le roi « n'entreprendroit dores-navant guerre, ne feroit aucune levée d'impôt, & n'alieneroit aucune chose de son domaine, sans le conseil des dessus-dicts ». Le monarque est donc encore plus restreint dans ses actions si on suit le raisonnement de notre auteur. Il ne peut plus rien décider sans l'avis de ce conseil qu'on lui impose. Il y a donc de nombreuses similarités dans la globalité de la mise en place de ce conseil exécutif, mais Jean Boucher est encore plus inflexible dans la relégation du roi au second rang du pouvoir.

Le dernier point important dans l'analyse des doléances parisiennes nous informe que le roi et son conseil personnel ne peuvent pas modifier la loi dressée lors des États généraux, car elle est proclamée comme « loi d'État perpétuelle et inviolable ». Il suggère même que le roi s'incline devant la loi, que celle-ci est au-dessus du souverain et donc, que les sujets ont le droit de se révolter si la législation est bafouée par un représentant royal. Ce point rejoint le précédent qui relègue le roi au second plan. Celui-ci est écrasé par le pouvoir de la loi qu'il doit lui-même respecter sous peine de soulèvements populaires. En l'occurrence, cela change de la tradition qui veut que le roi fasse la loi. Néanmoins, cette loi est censée être décidée d'un commun accord avec toutes les factions de la société et le roi lors des États généraux.

Notre texte comprend également cette facette de la loi inviolable : « scellez de son seau : & aussi qu'il prestat serment de les garder et observer inviolablement ». Cet extrait montre bien que Boucher souhaite également que le souverain s'incline devant la loi. Toutes les précautions prises autour de ces articles législatifs pour dissuader quiconque de les enfreindre prouvent aussi sa volonté de rendre cette loi d'État « perpétuelle et inviolable » ; y

mettre le sceau du roi, qu'il fasse un serment royal, la sentence d'excommunication, et les « plusieurs autres provisions nécessaires pour le bien de l'Église & du Royaume ». Avec toutes ces contraintes, il est difficile pour le roi de ne pas respecter la loi sans ternir son image et entraîner un dangereux mécontentement de ses sujets. La suite de l'histoire de Gaveston avec la guerre des nobles envers le roi, nous apprend d'ailleurs ce qu'un monarque risque s'il trahit ses serments. Ce soulèvement de la noblesse, même s'il n'est pas repris comme menace contre ceux qui ne respectent pas la loi, corrobore indirectement ce que les doléances parisiennes veulent accorder aux sujets : le droit de se révolter si la loi n'est pas respectée par des agents royaux.

Ainsi, la mise en commun de ces deux extraits, l'analyse de Jean-Marie Constant des doléances parisiennes de 1588 et de notre texte de la même année, nous a permis de voir que notre texte est vraiment représentatif des convictions de la Ligue parisienne. Le constat est flagrant et il ne serait pas étonnant de constater que Jean Boucher ait également participé à la rédaction de ces doléances.

3. Les convictions de Jean Boucher

À travers notre texte, nous avons pu déceler la pensée de notre auteur et de ses convictions. À la suite de la partie ci-dessus qui lie notre texte avec les idées des doléances ligueuses, et suite aux différents rapprochements constatés avec la Ligue, nous pouvons constater que la pensée théologico-politique de Jean Boucher est commune à celle des ligueurs. Celui-ci faisant partie des fondateurs de la Ligue, ce n'est pas étonnant.

Une des premières choses qu'il faut noter sur le caractère de notre auteur est d'ailleurs commune avec la Ligue : la volonté de défendre la doctrine de l'Église. Le domaine religieux est omniprésent dans la vie de Jean Boucher et cela se ressent dans ses écrits. Nous l'avons vu, notre texte comprend de nombreuses allusions à Dieu, celui-ci étant à l'origine de la malédiction du roi Édouard II et pouvant aussi être sa rédemption. Ce mysticisme est inhérent à notre personnage. Le combat de notre ligueur contre l'hérésie est donc réellement marqué par cette intention de sauvegarder la doctrine de l'Église et ce passage le traduit bien :

« Qu'est-ce autre chose la Ligue que le cœur et les bras de l'Église ? Le cœur abhorre le poison, & la Ligue l'herésie. Le cœur influe les esprits par tout & la Ligue donne courage à l'Église. [...] Les bras défendent le corps, & la Ligue défend l'Église. Les bras travaillent, combattent pour le corps & la Ligue pour l'Église. [...] Malheur à qui n'est ligueur que par la bourse & le clinquant. »²⁸⁹

²⁸⁹ BOUCHER Jean, *Sermons sur la simulée conversion et nullité de la prétendue absolution de Henry de Bourbon, prince de Béarn, à Saint Denys en France, le dimanche 25 juillet 1593, prononcés en l'église Saint Merry, par Jehan Boucher*, Paris, chez Guillaume Chaudière, 1594, p.89.

Cet extrait qui paraît quelques années après notre texte prouve l'attachement de Boucher à la Ligue et l'importance qu'il accorde à celle-ci. Le rôle qu'il lui accorde est celui d'un bouclier de protection pour l'Église. Cela rejoint cette volonté de défense de la doctrine religieuse. La dernière phrase de cet extrait montre aussi que cette envie doit vraiment être honnête et non un simple intérêt personnel.

Afin de défendre cette doctrine, Boucher accorde également de l'importance à son droit de critique sur les affaires de l'État. À cet égard, Nicolas Le Roux nous informe d'un évènement qui confronte Henri III et Boucher et qui montre l'opinion de notre curé dans le droit de regard sur les affaires politiques ;

« Toujours afin de combattre l'opinion, Henri III convoque le 30 décembre 1587 les prédicateurs qui attaquent son gouvernement. Il s'en prend notamment au curé de Saint-Benoît, Jean Boucher, qu'il accuse d'outrepasser ses droits en critiquant sa politique, et dénonce le fait que « les prédicateurs se mêloient de parler de ce qui ne leur appartenait point, qui est de parler de l'État. » Parfait héros ligueur, Boucher aurait répondu au roi que

« y ayant deux sortes d'affaires d'État, les unes publiques et à la vue de tous, telles que sont celles qui touchent la religion, où tout le monde a intérêt, les autres secrètes et particulières [...], qui concernent la police, les entremises avec les grands et potentats étrangers, qui ne touchent pas la religion, - comme de ces dernières les prédicateurs se gardent bien d'en vouloir parler, pour ce que ce n'est de leur gibier, ainsi de leur fermer la bouche pour ce qui concerne les premières seroit, sous correction, faire tort à leur profession et trop raccourcir l'étendue du pouvoir qu'ils ont »²⁹⁰

Boucher affirme ainsi que l'espace politique participe d'une véritable sphère publique soumise à la critique, parce qu'il repose sur un fondement moral, dont il distingue les affaires secrètes relevant du particulier du prince. »²⁹¹

Le Roux résume bien la pensée de notre curé de Saint-Benoît présente dans cet extrait. Il exprime clairement son droit de critique de l'espace politique, d'autant plus que cet espace touche à la religion qui est un domaine qui concerne tout le monde. On retrouve alors cette idée du bien public/commun qui doit être la raison de diriger du souverain. À cette fin, Boucher nous dit qu'il est important d'écouter l'opinion du peuple. On retrouve cette problématique à travers les nobles anglais de notre texte qui ne sont pas écoutés du monarque, ce qui cause alors un bon nombre de problèmes.

D'ailleurs, Boucher ne se contente pas du droit de jugement, mais exprime aussi son attachement à ce que l'Église contribue aux décisions politiques du royaume. En effet, selon lui, le véritable souverain est Jésus-Christ et de ce fait :

« L'Église a la seigneurie des Royaumes, & des Etats de Chrestienté non pour usurper puissance directe (comme sur son domaine propre), mais bien indirectement, pour empescher que rien ne se fasse au temporel tend à sauver les ames pour regner avec elles, & elles avec luy éternellement. [...] C'est pourquoy la loy du royaume & Estat Chestien requiert de necessité, que le Prince soit,

²⁹⁰ C. Valois éd., *Histoire de la ligue*, t. I., Paris, 1914, p. 176-177.

²⁹¹ LE ROUX Nicolas, *La faveur du Roi*, op. cit., p.649.

en France, catholique, tant pour l'honneur de Jesus-Christ, (auquel le Roy doit serment comme Lieutenant à celui, qui seul est propriétaire), que pour le salut de tout le peuple. »²⁹²

On retrouve l'écho de la doctrine de l'Église dans cet extrait. Boucher ne réclame pas l'entière du pouvoir pour l'Église (il reconnaît toujours la nécessaire puissance royale), mais en partant du constat de la primauté de Jésus-Christ sur le roi explicité dans la doctrine de l'Église, celle-ci a son rôle à jouer dans le royaume. Dans la seconde partie, Boucher rappelle alors la nécessité que le roi de France soit catholique, et que celui-ci doit serment à Jésus-Christ, car finalement, c'est à lui que revient réellement le royaume. Il parle également à deux reprises du salut de l'âme du peuple qui dépend de la bonne confession du roi. On voit donc cette omniprésence de l'Église dans la société. La partie précédente souligne d'ailleurs cela dans un extrait de notre texte et dans les documents officiels des doléances qui souhaitent la présence de figures de l'Église dans le Conseil d'État.

À travers l'omniprésence de la doctrine catholique dans la pensée de Jean Boucher se distingue d'autres idées. Celles-ci concernent les vertus et à contrario, les travers. Nous avons déjà bien décelé ces deux thèmes dans le chapitre deux avec l'analyse des termes péjoratifs et mélioratifs concernant le roi et le mignon. Nous pouvons résumer cela en disant que les vertus louées par notre auteur sont les vertus chrétiennes traditionnelles, et donc les opposés de celles-ci sont critiqués. À nouveau, les éléments jugés comme mauvais sont toujours empreints d'une certaine xénophobie :

« De peur [...] qu'il (Gaveston) ne nous introduise en ce Royaume des estrangers, qui ne violeront pas seulement noz belles Loix & bonnes coustumes »²⁹³

Cette xénophobie qu'on retrouve bien dans cet extrait nous montre aussi l'attachement au maintien des coutumes et des traditions. La nouveauté qu'inspirent les étrangers fait peur. Boucher souhaite un changement dans la société, mais par le retour à la tradition et à un âge d'or passé. On revient toujours finalement à cette idée de cycle temporel qui n'est qu'un perpétuel retour des choses, contrairement au linéaire qui induit une évolution considérée comme mauvaise par notre curé.

Enfin, on a vu qu'il n'y a pas de demi-mesure chez Jean Boucher ; soit tu es un homme vertueux et juste selon lui, soit tu mérites d'être malheureux et maudit. Il est assez capital dans ses jugements et véhément dans ses critiques. Parfois, il apaise son ton en suggérant à la victime de ses accusations, une échappatoire et une manière de se racheter. Cependant, la seule manière de changer son état qu'il propose est via une intervention divine

²⁹² BOUCHER Jean, *Sermons de la simulée conversion*, op.cit., p.307.

²⁹³ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaveston*, op.cit., p. 25.

qui ferait prendre conscience à l'individu de ses fautes et ainsi, écouter ce que les gentilshommes vertueux proposent (tuer Gaveston, réformer l'Etat, etc.). Bien entendu, les gens que Boucher critique finissent toujours par avoir une fin funeste qui sert les intérêts de notre auteur comme démonstration de ses propos pour convaincre le lecteur.

Ainsi, les convictions de Jean Boucher sont semblables à celles de la Ligue et tournent autour de la volonté de défendre la doctrine de l'Église catholique. À cette fin, il souhaite un droit de regard et d'action de la part de cette Église dans les affaires du royaume. De ce fait, le salut de l'âme du peuple pourrait être garanti et on pourrait lutter davantage contre les étrangers et les nouveautés qui ne respectent pas les vertus.

B. Induire le régicide de 1589 ?

Cette partie se demande en quoi ce texte aurait pu induire le régicide d'Henri III de 1589. Nous avons vu que notre texte est clairement en défaveur du roi et d'Epemon. Ainsi, nous nous demanderons si le tueur Jacques Clément a pu lire les textes de Jean Boucher et s'en laisser influencer. En effet, à travers notre texte, le lecteur a pu voir des suggestions assez draconiennes sur le sort du roi et de son mignon. Aussi, nous analyserons les réactions qu'il y a eu suite à la publication du texte de Boucher.

1. Des suggestions de régicide

Au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle, il y a eu de nombreuses études sur la nature du pouvoir et les conditions de son exercice, en particulier chez les réformés. De nouvelles théories remettant en cause les fondements du principe monarchiques voient le jour. On retrouve celles-ci dans les textes de ceux qui se nomment eux-mêmes les « monarchomaques » et qui défendent la suprématie des États généraux sur le roi. Ils sont dans la lignée de la pensée émise par Calvin dans l'*Institution de la religion chrétienne* où il affirme le devoir d'obéissance des rois à l'égard de Dieu. Après le massacre de la Saint-Barthélemy en août 1572, les auteurs monarchomaques protestants radicalisent leurs attaques et ils dénoncent systématiquement la tyrannie du pouvoir royal. On retrouve comme célèbres textes politiques, la *Franco-Gallia* de François Hotman (1573), les *Vindiciae contra tyrannos*, signé « Junius Brutus » et attribué à Philippe Duplessis-Mornay (1577), et *Du Droit des Magistrats sur leurs sujets* de Théodore de Bèze (1574). Ils portent un regard très sévère à l'encontre du roi et inspirent des justifications de tyrannicide.²⁹⁴ Ces textes connaissent un grand succès et l'on peut suggérer qu'ils ont été lus, ou au moins connus, par les auteurs des

²⁹⁴ DUPRAT Annie, *Les rois de papiers*, p.24.

pamphlets contre Henri III²⁹⁵. De plus, la propagande remet en question la bonne morale du souverain comme par exemple l'œuvre de l'*Apologie pour Hérodote* d'Henri Estienne est « un véritable réservoir d'allusions à la morale douteuse des tyrans²⁹⁶ » comme nous le précise Guy Poirier. Cet ouvrage aborde les questions morales liées au comportement du roi. « Les tableaux des vices rapportés par Estienne vont constituer l'essence d'une grande partie des accusations qui seront dirigées contre Henri III entre 1576 et 1584²⁹⁷ ». Dans cette thématique des vices, ce texte parle de la chaîne des petits vices qui conduisent aux plus grands. Ainsi, Estienne va mettre en lumière les habits et les gestes efféminés du roi et de ses favoris qui supposeraient des habitudes douteuses et innommables.

Le massacre de la Saint-Barthélemy, l'extravagance d'Henri III, et la question de la succession royale étant donné la stérilité du couple font donc évoluer les opinions. Ainsi, certains catholiques « aveuglés par la haine contre Henri III²⁹⁸ » rejoignent les opinions des protestants. En effet, notre auteur Jean Boucher prend position parmi les idées concernant le tyrannicide en vigueur à l'époque. Tout d'abord, dans un texte publié après la mort d'Henri III, Boucher minorise le pouvoir du roi et réexplique les critères de celui-ci :

« Quant aux Etats, ce sont ceux, en qui naturellement et originairement reside la puissance et majesté publique, qui fait et établit les Roys, qui sont par le droit des Gens, et non de droit divin, ou de nature. Quoy que de droit divin l'obeissance leur soit deuë, comme aussi aux autres sortes de puissances et gouvernements, selon que par le choix des peuples, elles sont diversement establies. Ne pouvant estre dict droict de nature ou divin, ce qui n'est de mesme partout. Car l'un et l'autre sont immuables. Mais bien droit divin d'y obeir, Dieu liant au Ciel, ce que les peuples et Etats auroient lié icy bas. Mais par tel si, que la puissance, de lier et delier, pour cet egard, demeure aux peuples et Etats, qui sont eternellement gardes de la souveraineté, juges des sceptres et des Royaumes, pour en estre et l'origine et la source. Comme ceux qui ont fait les Roys, non par necessite ou contrainte, mais par leur franche volonté. Estant en eux de choisir, de plusieurs sortes de gouvernements, celui qui leur est le plus utile. Et si bien tel est surtout, et le plus ordinairement, celui de la Monarchie (comme aussi nous l'advouons, pour ce que la verité est telle) ne laisse pourtant ceste liberté, de demeurer es peuples, pour choisir de leur plain gré, ceste forme de gouverner. »²⁹⁹

Ce long extrait nous permet de mieux cerner la vision de notre auteur sur le pouvoir royal. Boucher divise le droit du peuple et le droit divin/de nature. Selon lui, les rois sont élus grâce au droit du peuple, par la majesté publique. Celle-ci est inférieure au droit divin qui domine tout le monde, auquel chacun doit obéissance, les rois compris. De plus, concernant la majesté publique, comme c'est elle qui choisit son type de gouvernement et son souverain, il lui revient la puissance de pouvoir défaire et refaire les souverains et les royaumes, car elle en

²⁹⁵ DUPRAT Annie, *Les rois de papiers*, op.cit., p.28.

²⁹⁶ POIRIER Guy, *Henri III de France en mascarades imaginaires. Mœurs, humeurs et comportements d'un roi de la Renaissance*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, p.87.

²⁹⁷ *Idem*, p.88.

²⁹⁸ *Idem*, p.25.

²⁹⁹ BOUCHER Jean, *Sermons de la simulée conversion*, op.cit., p.249-250.

est à la source. Ainsi, notre extrait termine avec le peuple qui use de sa liberté pour choisir un gouvernement utile pour lui. Cependant, il choisit le système monarchique qui le prive de cette liberté de choisir ses dirigeants. Boucher démontre ainsi l'incohérence du système monarchique qui n'est pas en accord avec les droits naturels des États et du peuple.

Certains éléments de cet extrait surviennent déjà dans la pensée de notre auteur dans son texte de 1588. La dominance du pouvoir divin sur le pouvoir royal est établie depuis longtemps dans les idées de Boucher et il le rappelle dans chacun de ses textes même dans le nôtre (voir la partie sur la dominance de la religion catholique du chapitre deux). En revanche, l'incohérence du système qui supprime la liberté de choisir son gouvernement n'est pas exactement explicitée dans notre texte. Boucher ne semble pas remettre en cause le système monarchique, mais simplement le roi lui-même et son Conseil personnel. Cependant, pour supprimer les aspects négatifs de ce souverain, notre auteur suggère, à travers la figure des nobles anglais, de réformer l'État et de mettre sous tutelle le roi. Cela permettrait finalement de réinstaurer une liberté de gouvernement dans les mains du peuple. On distingue alors à travers cet aspect de notre texte, les prémices de l'idée de la liberté de gouvernance du peuple qui sont exprimés dans cet extrait.

Cette remise en perspective du pouvoir royal permet à Boucher d'expliquer certaines de ses propositions assez brutales contre le souverain. D'autres éléments servent également à justifier le tyrannicide et tiennent en ces quelques observations communes à la propagande : « Le roi, oublieux du serment du sacre, est un traître, un tyran, un criminel ; véritable antéchrist, il est devenu un objet dans les mains du diable »³⁰⁰. Ces accusations à l'égard du monarque se retrouvent toutes dans notre texte. Boucher nous présente Édouard II comme la marionnette de son mignon Gaveston qui est présenté sous les traits d'un démon. Les promesses du roi n'ont plus de valeurs, car :

« Il (le roi) promettoit mons & merveilles avec serment de garder ce qui y estoit resolu, mais au partir de là, se voyât sorty de la presse, il se mocquoit de sa promesse & n'en vouloit rien tenir. »³⁰¹

Le peuple et ses seigneurs ne peuvent donc plus faire confiance au roi. Celui-ci qui promet de veiller au bien commun et au bien-être de ses sujets lors de son sacre ne respecte plus non plus cette promesse. Dès lors, notre auteur considère que le roi n'est plus digne de régner et qu'il faut l'évincer du trône. Alors que d'autres auteurs monarchomaques sont d'accord pour admettre que le mal du royaume provient du roi et qu'il faut trouver une

³⁰⁰ DUPRAT Annie, *Les rois de papiers*, op.cit., p.28.

³⁰¹ BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*, op.cit., p.61.

solution, celle-ci n'est pas la même pour tout le monde. Peu de théoriciens osent suggérer l'assassinat du souverain. Cependant, Boucher fait partie de ceux-ci.

En effet, dans notre texte nous percevons bien la suggestion d'un régicide que notre curé tourne comme un tyrannicide. Néanmoins, la première incitation à la violence meurtrière est vis-à-vis du mignon du roi ; Epernon, Gaveston, et Hugues le Despenser :

« Aussi nous en desirōs & esperons autant, quand il plaira à Dieu, vous chassez comme un proditeur de la patrie de ce Royaume, ou bien (de peur que ne retourniez comme feist Gaverston) de vous oster du tout de ce monde. »³⁰²

« [...] je suis d'avis que cest homme si pernicieux meure plustost, que de veoir le Royaume troublé d'avantage, par une guerre, dont il est cause. Ce conseil fut trouvé tres bō, & fut suivy de toute l'assemblée. Et incontinent on fait sortir Gaverston de la prison, lequel eut la teste trenchée, Comme un contempteur & violateur des loix, & comme un traistre et proditeur du Royaume. »³⁰³

« Hugues le despensier le jeune n'en eut meilleur marché, ains fut puny felō ses demerites. Car en detestation de sa sodomie, on luy couppa les parties honteuses, & luy fut le coeur arraché & mis au feu, qui avoit couvé & fabriqué tant de mauvais conseils, tant de perfidie & trahison. »³⁰⁴

Ces trois extraits mis côte à côte expriment chacun la suggestion de la mort d'un mignon ; c'est leur point commun. Nous avons déjà cité certains de ces extraits précédemment, mais la mise en relation de ceux-ci permet de dégager des thèmes en commun. On retrouve le motif du « profiteur du royaume » dans le premier et le second extrait, et celui du traître et du conseiller pernicieux dans les deux autres citations concernant Gaveston et Hugues le Despenser. Ainsi, au sujet de ces deux favoris anglais, notre auteur nous raconte leur mort qui a déjà eu lieu et justifie celle-ci en s'appuyant sur les thèmes du vice dont ils ont fait preuve. Dans la citation qui concerne Epernon, notre auteur est plus mesuré dans ces propos, celui-ci étant son contemporain, tout en suggérant tout de même très clairement la mort de celui-ci.

À propos du roi, il en va de même que pour Epernon. Notre auteur suggère sa mort de manière mesurée à travers l'histoire d'Édouard II. Le court récit de la mort de celui-ci est marquant pour le lecteur, car sa mort est particulièrement horrible :

« Je viens maintenant à sa fin qui fut aussi honteuse que sa vie. Car apres avoir esté degradé & déposé de la dignité Royale, dōt il s'estoit rendu indigne, les Seigneurs du pays le feirent mourir d'une broche rouge de fer, laquelle ils luy lancerent par le fondement. »³⁰⁵

La version du décès d'Édouard II n'est pas l'officielle, mais fait partie des controverses de l'époque autour de la mort du roi. Ce récit est propagé par des chroniqueurs

³⁰² *Idem*, p.12.

³⁰³ *Idem*, p.45-46.

³⁰⁴ *Idem*, p.64.

³⁰⁵ *Idem*, p.63-64.

anglais des années 1330 et 1340 dont Geoffrey le Baker dans sa *Chronicon Angliae temporibus Edwardi II et Edwardi III* et Thomas Walsingham. Dans cet extrait, on retrouve le thème de l'indignité du monarque, celle-ci qui est omniprésente dans notre texte dès qu'on parle du roi. C'est à travers cette indignité que la disparition du souverain est nécessaire pour le bien du royaume.

Bien que Boucher n'assimile jamais directement le roi Édouard II avec Henri III, le fait qu'il compare déjà Gaveston à Epernon peut laisser au lecteur sous-entendre la même métaphore pour le roi, et même pour le royaume d'Angleterre et de France en général. En effet, plus globalement, notre auteur met en parallèle ces deux royaumes pour y déceler les défauts et les points d'amélioration. En expliquant dès le départ qu'il s'agit d'une métaphore, Boucher plante cette vision chez le lecteur qui va faire une assimilation globale de la situation anglaise avec la française.

Ainsi, le régicide est suggéré par le biais de l'histoire d'Édouard II et de Gaveston. Les nombreuses erreurs et défauts d'Édouard cités dans la partie «Au lecteur » et analysés dans le chapitre précédent analysant les arguments à l'encontre du roi, encouragent cette mort. De plus, Boucher montre au lecteur que c'est la solution la plus bénéfique, car il loue dans un autre passage les vertus de son successeur ; Édouard III. La mort du précédent souverain et de son favori semble alors la solution pour rehausser le royaume d'Angleterre et entamer le mouvement ascendant de la roue de la Fortune. On voit donc qu'il y a une réelle suggestion de tuer le roi, devenu tyran, car indigne de ses fonctions royales léguées par Dieu.

2. Le tyrannicide chez Boucher

Que se passe-t-il si le souverain n'est plus catholique ? Comment les sujets doivent-ils réagir ? C'est une question d'actualité au temps de Jean Boucher. Celui-ci y répond de la manière la plus violente possible avec la proposition d'assassinat du roi. Cette violence cherche à faire peur pour choquer le lecteur comme Denis Crouzet le souligne : « La polémique ligueuse s'efforce, par le mouvement d'encerclement crée par la structure interne de l'énonciation, d'investir la conscience du lecteur en lui faisant violence et en l'exposant au futur d'une violence qu'il doit visualiser et qui doit le terroriser. »³⁰⁶ Aussi, la mort du roi est déjà suggérée dans notre texte comme nous l'avons expliqué dans la partie précédente. Néanmoins, Boucher suggère cette mort non pas pour que celle-ci soit nommée de régicide, mais pour qu'elle soit vue comme un tyrannicide. Comme dit Jean-Marie Constant ; « Jean

³⁰⁶ CROUZET Denis, *Les guerriers de Dieu, op.cit.*, livre second, p.218.

Boucher n'hésite pas à faire l'apologie du tyrannicide sans aucune des prudences de langage qui étaient tenues jusqu'ici »³⁰⁷. L'ouvrage de Boucher qui illustre le mieux ces propos est *De justa Henrici III abdicatiione* de 1589. Il compose celui-ci au moment même de l'assassinat d'Henri III qu'il mentionne dans l'avis au lecteur comme un « acte merveilleux ».

La mort du roi n'a pas toujours été la première solution de paix prônée par les ligueurs, celui-ci étant élu par la volonté divine. « Ce fut l'assassinat des Guise qui provoqua le grave scandale. Pour Jean Boucher et pour les catholiques d'alors, le roi Henri devint le tyran Henri de Valois, le *Vilain Herodes* au moment de cet acte funeste. »³⁰⁸ Avant ce tragique évènement, notre auteur nous dit que la tyrannie n'était pas explicite ;

« Et n'approuvons pas (...) l'avis de celui qui dict que dès le commencement de la Ligue, la tyrannie estoit si formelle en France, voulait qu'on tuast le feu roy Henry troisiemes & y insistoit fermement. »³⁰⁹

Cet extrait nous montre que l'avis de Boucher sur le sujet du tyrannicide s'est forgé au fur et à mesure des évènements des guerres de Religion et non dès le début. Notre texte n'est que le début de cette suggestion du tyrannicide que notre auteur va porter bien plus loin après l'assassinat des Guises qui provoque la colère chez les catholiques. La Faculté de théologie se réunit le 7 janvier 1589 afin de discuter de la réaction à avoir. Ainsi, celle-ci affirme que le peuple pouvait

« Être armé, uni et recueillir deniers pour la défense et conservation de l'Église apostolique et romaine contre les conseils pervers et les efforts du roi et de ses adhérents, quels qu'ils fussent, depuis que ledit roi a violé la foi publique, au préjudice de la religion catholique et de la Sainte Union »³¹⁰

Fort de cette déclaration de la Sorbonne déliant le peuple de l'obéissance du roi, Boucher vitupère à l'encontre du roi dans son ouvrage *La Vie et faits notables de Henry de Valois*. Cependant, la rhétorique oratoire de ce texte dissimule les incriminations de notre auteur contre le roi. C'est dans ce but d'être plus clair dans ces accusations qu'il commence à rédiger *De justa Henrici III abdicatiione*. Dans celui-ci, il charge Henri de dix crimes privés et de sept crimes civils qui sont traités distinctement dans des chapitres. Bien que ces deux livres surviennent après notre texte sur Gaveston, ils illustrent bien l'évolution de la pensée de Boucher concernant le tyrannicide.

³⁰⁷ CONSTANT Jean-Marie, *La ligue*, op.cit., p.200.

³⁰⁸ DEFAYE Michel, *Jean Boucher*, op.cit., p. 80.

³⁰⁹ BOUCHER Jean, *Apologie pour Jean Chastel, parisien exécuté à mort, et pour les peres et escholliers, de la Societe de Jesus, bannis du Royaume de France. Contre l'arrest de Parlement, donné contre eux à Paris, le 29 Decembre 1594*, par François de Verone Constantin, Douai, 1595, p.28.

³¹⁰ DEFAYE Michel, *Jean Boucher*, op.cit., p.81.

Ce livre qui accuse le roi est publié en septembre 1589, un mois et demi après l'assassinat du monarque, en même temps qu'un autre texte de Boucher où ce passage traduit bien sa pensée ;

« Est-il permis (me demandez-vous) de tuer un Roy ? Non. Mais la constitution Apostolique enregistrée en S. Clément nous aprent que le Roy impie n'est plus Roy, mais Tyran. (...) Je ne dis pas qu'on se doive distraire de l'obeissance d'un Roy & le poursuivre pour actions mauvaises, ou injures particulières qu'il face à ses sujets quelques atroces qu'elles soient, en quoy faut avoir recours à la puissance superieure, c'est-à-dire à la Republique si l'on peut, ou bien en patientant se recommander & soumettre à la miséricorde de Dieu qui a en sa main le cœur des Rois. »³¹¹

Nous voyons que Boucher reconnaît la puissance du roi et que ses sujets lui doivent soumission même si celui-ci commet de mauvaises actions. Dans ce cas-là, il faut s'en remettre à la puissance de la République, ou simplement à Dieu qui détient le cœur des rois afin que la situation s'améliore. Cependant, dès les premières lignes Boucher précise que si le roi est impie et ne respecte donc plus le profil du roi chrétien garant de la justice et de la foi du Christ, alors celui-ci n'est plus roi, mais tyran. Dans cette option-là, la soumission du peuple n'est plus nécessaire.

En effet, Boucher juge qu'un chrétien doit d'abord allégeance à Dieu avant le roi. Henri III est vu comme un tyran d'exercice qu'il faut éliminer, car il abuse de son pouvoir et ne correspond plus à cet idéal de roi chrétien. On perçoit déjà cet avis de Boucher dans notre texte à travers l'abus de pouvoir d'Édouard II mis en évidence lorsqu'il exploite les richesses des pauvres pour les donner à son mignon.

Enfin, la mort du roi est perçue par Jean Boucher comme un heureux et juste jugement de Dieu ;

« Dieu permist par son juste jugement, qu'aussitost apres le massacre des deux Princes Catholiques, estant descouverte la perfidie du feu roy, tous les subjects en quelque endroit qu'ils fussent du Royaume, comme miraculeusement inspiréz du mesme esprit de Dieu se revolterent tout à coup sans rien sçavoir les uns des autres, & toutes les villes se declarerent de nostre party (...) Et non seulement les villes perdirent tout le respect & obeissance qu'elles luy avoient porté auparavant, mais chacun sçait que luy estant enfermé dans Tours, assiegé de Monsieur de Mayenne (...) il ne fut secouru de personne (si ce n'est) du Roy de Navarre & autres heretiques. »³¹²

Ce texte nous permet de voir que notre curé de Saint-Benoît voit ce qui est arrivé comme la volonté de Dieu. Des sujets éparpillés et étrangers les uns des autres se rallient sous le même parti ligueur comme s'ils avaient été inspirés de Dieu, et la mort des Guise est

³¹¹ BOUCHER Jean, *Lettre missive de l'esveque du Mans, avec la responce à icelle faicte au mois de septembre dernier passé par un docteur en théologie de la Faculté de Paris, à laquelle est respondu à ces deux doutes : A sçavoir si on peut suivre en seureté de conscience le party du roy de Navarre et le recognoistre pour roy ; A sçavoir si l'acte du frere Jacques Clement, jacobin, doit estre aprouvé en conscience et s'il est louable ou non*, Paris, chez Guillaume Chaudière, 1589, p.42.

³¹² BOUCHER Jean, *Lettre missive de l'esveque du Mans, avec la responce à icelle*, op.cit., p.44-45.

vengée par l'assassinat du roi. Ce concours de circonstances est interprété comme l'expression du souhait de Dieu.

Finalement, bien que notre texte de 1588 soit publié bien avant les ouvrages plus violents et explicitement accusateurs à l'encontre du roi que sont *La Vie et faits notables de Henry de Valois* et *De justa Henrici III abdicatiione*, on distingue déjà les prémices du tyrannicide. Nous l'avons vu dans les extraits de notre texte cités dans la partie précédente, la mort du roi et de ses mignons est encouragée subtilement. La rhétorique de notre auteur sur ce sujet est bien plus timide en 1588 que dans les textes de 1589. La mort des Guises a joué un rôle d'amplificateur de la violence dans ses textes. Boucher ne se cache plus derrière des métaphores et va droit au but. Aussi, tous ces écrits visent à traduire la volonté de Dieu à travers les signes de l'histoire. Boucher veut éteindre le pouvoir temporel du souverain pour privilégier celui du pouvoir éternel de Dieu. On reconnaît bien là l'homme d'Église que reste avant tout notre auteur. Le tyrannicide semble donc la meilleure des solutions pour améliorer la courbe temporelle de son époque et retrouver un dirigeant proche de l'Église et en accord avec les vertus de celle-ci.

3. Les écrits réactionnaires

Plusieurs écrits ont vu le jour en réaction à la publication de *l'Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston*. Ces réactions prouvent le succès de ce texte qui, pour rappel, est publié le lendemain de la journée des barricades (le 12 mai 1588), le 16 mai 1588. Les cinq éditions de 1588 sont également une belle preuve de la popularité de ce texte. Celui-ci est à l'origine de cette campagne qui vise à faire du duc d'Epéron le nouveau Gaveston du 16^e siècle.³¹³ Ce texte réussit à se propager jusqu'au duc qui répond à cette provocation en faisant rédiger *l'Antigaverston*, aujourd'hui perdu. Néanmoins, on sait, à travers la *réplique à l'antigaveston*, que dans ce texte Epéron affirme qu'il est sujet fidèle au roi et un bon chrétien.

S'en suit une joute textuelle avec la publication successive de deux textes ligueurs ; une *Replique à l'antigaverston, ou responce faicte à l'histoire de Gaverston, par le Duc d'Espéron*³¹⁴, éditée trois fois, et une *Responce à l'Antigaverston de Nogaret. À Monsieur*

³¹³ Voir LE ROUX Nicolas, « Le nouveau Gaveston », dans *La Faveur du Roi*, op.cit., p. 660.

³¹⁴ *Replique à l'antigaverston, ou responce faicte à l'histoire de Gaverston, par le Duc d'Espéron*, s.l., 1588, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Lb34442.

*d'Espéron, sur quatre Anagrammes de son nom*³¹⁵, qui connaît deux éditions. Enfin, le combat se termine avec une réaction d'Espéron ; *Lettre missive en forme de response, à la réplique de l'Antigaverston*³¹⁶.

La *Replique à l'antigaverston* vise directement Espéron et ne dissimule plus ses propos derrière la métaphore de Gaveston. Cela se ressent dès les premières lignes ;

« Mignon, pour le peu de temps qu'avez esté en la cage balue, vous avez bien appris à cacqueter, & à vous ouyr jargonner, on vous prendroit pour un perroquet [...] Si vous continuez à faire ce bruit, on sera contrainct vous envoyer au loing, car il n'y a si bonne teste qui n'en fut estourdie, & aussi, il pourroit y avoir du danger pour vous. »³¹⁷

L'auteur ouvre son texte avec une menace envers Espéron assimilé à un perroquet qu'on entend trop et qui pourrait donc disparaître. Cet extrait présente aussi Espéron comme le modèle du nouveau mauvais favori du roi. Il enjoint les lecteurs à ne pas prêter attention à ce que dit Espéron, car dans ses paroles est « caché un poison & venin d'heresie »³¹⁸. La suite du texte lui attribue d'autres défauts qui le dépeignent comme un homme dépourvu des vertus qui font un gentilhomme. On y retrouve les accusations d'avarice, d'hypocrisie, de mensonge, de corruption et de trahison de la France. Néanmoins, on y trouve aussi le thème de la sorcellerie qui sert à posséder. C'est le premier texte ligueur à introduire explicitement cet imaginaire³¹⁹ ;

« [...] Que vous accostiez des hereticques, & que en lisant les propheties de Merlin aviez prins subject d'estudier en Magie & Nicromance, de laquelle science, les premiers preceptes sont de renoncer Jesus Christ, & adorer le diable, & promettre de faire le pis que on pourra, à l'encontre des bons Chrestiens. »³²⁰

On voit donc bien que l'auteur de cette réplique a pour but de diaboliser Espéron par tous les moyens, usant même de cet imaginaire de la sorcellerie. Les lignes suivantes expliquent comment cette magie sert à « estre aimé des grands, & obtenir d'eux tout ce qu'on voudroit »³²¹, mais pour ceux usant de sorcellerie, tous « finy violemment et miserablement »³²². La fin du texte se conclut avec la mention de l'anagramme de Perjure de Nogaret/Pierre de Gaveston déjà mentionné au début de notre texte. Il ajoute à celle-ci une

³¹⁵ *Responce à l'Antigaverston de Nogaret. À Monsieur d'Espéron, sur quatre Anagrammes de son nom*, s.l., 1588, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Lb34 441.

³¹⁶ *Lettre missive en forme de response, à la réplique de l'Antigaverston*, Reims, Jean de Foigny, 1588, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Lb34443.

³¹⁷ *Replique à l'antigaverston*, op.cit., p.3.

³¹⁸ *Idem*, p.5.

³¹⁹ LE ROUX Nicolas, *La faveur du roi*, op.cit., p.661.

³²⁰ *Replique à l'antigaverston*, op.cit., p.10.

³²¹ *Idem*, p.10.

³²² *Idem*, p.11.

autre anagramme ; Duc d'Espéron/pendu en corde, dans lesquelles il voit la prédiction de la mort d'Espéron dont le « s » superflu représente la corde.

Ce goût poussé pour les anagrammes se retrouve dans le second texte ligueur. On retrouve dans la *Responce à l'Antigaverston de Nogaret* une argumentation se basant sur quatre anagrammes ; dans « Jean Loys de Naugareth » on lit « le sort de Haganon » (le mignon de Charles le Simple) ; dans « Jehan Loys de Nogareth », « L'hydre Huguenot à son aise » ; dans « Jehan Loys de Nogarets », « en degast Roy n'a loy » ; et dans « Fin d'Espéron », « Pren don d'escus ». Cet outil de l'anagramme amuse le lecteur et cet aspect ludique adoucit la violence des propos de l'auteur.

On retrouve dans ces deux textes la diabolisation d'Espéron. Celle-ci reprend les thèmes de notre texte et les étaye non plus en se basant sur l'histoire de Gaveston comme métaphore, mais en s'attaquant directement au duc d'Espéron et à des événements actuels le concernant spécifiquement. L'auteur utilise aussi abondamment les anagrammes. Ce dernier point laisse suggérer que l'auteur de ces textes est Jean Boucher. En effet, bien que l'auteur ne soit pas nommé, on attribue généralement à Jean Boucher la rédaction de ces réponses à Espéron, notamment car il est connu comme le « maître des anagrammes » de l'époque.

Enfin, la réponse apportée par Espéron face à ces invectives le concernant, prends la forme d'un texte de sept pages nommé *Lettre missive en forme de response, à la réplique de l'Antigaverston*. Cette lettre, datée du 1^{er} juillet, est prétendument attribuée à un bourgeois de Reims « Gentil-Homme Catholique Apostolique et Romain et vray François et fidelle Serviteur du Roy » et imprimée sur les presses de l'imprimerie du cardinal de Guise, Jean de Foigny. Ce bourgeois met en garde le roi contre le duc de Guise qui obéit à l'Espagne, l'archevêque de Lyon et chef de la Ligue Épinac accusé d'inceste avec sa sœur, et les capitaines Hemard, Clermond-Tallard et Besmes accusés « d'amours contre nature »³²³ avec le duc de Guise. Bien que ce soit des accusations particulièrement graves, celles-ci sont finalement faibles en comparaison avec la réponse ligueuse et le texte de Gaveston. Espéron n'a fait que reprendre et retourner des éléments de ses opposants sans s'attarder davantage, car sa réponse est assez courte. Néanmoins, cette lettre a le mérite d'identifier clairement ses adversaires cités ci-dessus.

Finalement, on voit à travers ces trois textes réactionnaires que *l'Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston* a marqué les sujets de France, dont le principal intéressé ;

³²³ *Lettre missive en forme de response, à la replique de l'Antigaverston, op.cit., p.5.*

le duc d'Epemon. Si celui-ci a réagi à deux reprises aux invectives de cette campagne du « nouveau Gaveston », c'est qu'elle devait avoir une influence sur les mentalités de la société et sur sa réputation. Ce texte de la propagande ligueuse semble donc avoir eu une réelle portée. Cette remise en évidence du personnage de Gaveston va d'ailleurs avoir aussi un impact en Angleterre. Des auteurs anglais vont reprendre cette figure dans leurs écrits dans les années qui suivent notre texte. On peut citer par exemple *Édouard II* de 1592 de Christopher Marlowe dont l'histoire se compose autour de Pierre de Gaveston. L'impact de notre texte étant établi, il ne serait donc pas étonnant que cette histoire ait été portée jusqu'à Jacques Clément qui en aurait subi l'influence.

CONCLUSION

L'analyse du texte de Jean Boucher *Histoire tragique et mémorable de Pierre de Gaverston* prouve une fois encore dans l'historiographie l'importance d'étudier la propagande afin de comprendre les mentalités de l'époque. Notre texte est témoin du règne particulièrement perturbé d'Henri III. On y décèle aussi les stratagèmes de manipulation rhétorique de Jean Boucher, et de la Ligue catholique en général. En effet, notre texte fait partie de la propagande à l'encontre de ce roi qui, comme nous l'avons vu dans le dernier chapitre, a pu influencer le geste de Jacques Clément. Cette propagande a longtemps été crue comme étant la vérité et a suscité de nombreuses réflexions autour du bien-fondé du régicide. Pour en savoir plus sur la postérité de la propagande ligueuse, l'article de l'historienne Jacqueline Boucher *L'assassinat d'Henri III dans la mentalité de l'Ancien régime*,³²⁴ est une bonne continuation à ce mémoire.

Avant d'en venir à la suggestion de mort du roi, ce mémoire a vu les liens de notre texte avec ceux de la Ligue parisienne. Jean Boucher étant un membre éminent de celle-ci, il est normal qu'on y ait vu de nombreuses similitudes. Le côté érudit de notre auteur se retrouve également dans ce texte avec la mention de personnages historiques et littéraires qui appuient sa critique en servant d'arguments d'autorités. La façon même de rédiger un libelle entièrement sur base d'une métaphore historique est déjà en soit une preuve du talent rhétorique de notre auteur. À travers cette assimilation de deux événements séparés dans le temps, on retrouve une vision du temps qui correspond tout à fait aux chronosophies ligueuses qu'Alexandre Goderniaux nous analyse dans son mémoire *les Écritures du passé dans les libelles de la Ligue parisienne (1585-1594)*³²⁵. Selon les schémas de lecture du temps qui existent, j'ai remarqué que Jean Boucher a un sens chronologique plus cyclique que linéaire. Cela se ressent véritablement dans notre texte, car notre auteur cherche un responsable aux malheurs de la société afin d'éliminer ce mal, et de permettre un mouvement ascendant à la roue du temps.

Cette représentation du temps est omniprésente dans notre texte et à l'époque. À travers les autres sources et que j'ai pu lire, j'ai vu qu'il y avait un vrai souci de trouver un auteur de ce mal présent au XVI^e siècle. Cela semble dû à une angoisse eschatologique inhérente à cette

³²⁴ BOUCHER Jacqueline, « L'assassinat de Henri III et le régicide dans la mentalité de l'Ancien Régime » dans *Saint-Denis, ou le Jugement dernier des rois, Actes du colloque du 2 au 4 février 1989 à l'Université Paris VIII à Saint-Denis*, Bouderon Roger (dir.) (éd.) Saint-Denis : PSD Saint-Denis, 1993, p.175-185.

³²⁵ GODERNIAUX Alexandre, *Écritures du passé dans les libelles de la Ligue parisienne (1585-1594)*, op.cit.

société. Ainsi, le motif de la roue de la Fortune revient à la mode dans les textes et promet aux misérables d'être puni de leurs vices.

D'ailleurs, nous retrouvons une belle description des vices de la société à travers notre texte. En effet, Jean Boucher s'attache à diaboliser Epemon en lui attribuant, à travers le personnage de Gaveston, un grand nombre de méfaits et de défauts qui le rend indigne de son titre de gentilhomme. Il suffit de répertorier les arguments péjoratifs comme nous l'avons fait dans le chapitre deux de ce mémoire pour avoir une idée de ces vices. Comme dit Nicolas Le Roux ; « On peut parler de diabolisation à partir du moment où le personnage incriminé est radicalement séparé de la communauté par l'attribution de particularités et de responsabilités qui expliquent la perversion du fonctionnement de la société »³²⁶. C'est véritablement ce phénomène de diabolisation qui est à l'œuvre dans notre texte. Il se remarque à l'égard des mignons, mais aussi pour le roi qui est attaqué dans la partie « au lecteur » à la fin de notre texte. Néanmoins, cette diabolisation permet également de voir la vision d'un état parfait de Jean Boucher simplement en prenant l'opposé des arguments péjoratifs. Ainsi à travers une simple analyse des arguments de notre texte nous avons su cerner la vision du bien et du mal de Jean Boucher.

Dans cette vision et tout au long de notre texte, on a vu la grande importance accordée aux vertus. Néanmoins, l'identification précise de celle-ci reste particulièrement difficile. Dans mes recherches, je n'ai pas vraiment trouvé de définition exacte de ces vertus de gentilhomme. Dès lors, il serait intéressant d'envisager un travail sur la définition de vertu au temps-modernes, car c'est une notion fondamentale dans les textes de l'époque et il semble pourtant que sa définition reste très vague et multiple.

Enfin, dans le chapitre trois nous avons vu l'influence de notre texte et son but recherché. À travers celui-ci, nous avons pu dresser l'opinion de Jean Boucher sur la France de 1588. Il suit la technique d'identification des maux de son époque afin d'y apporter une solution à son lectorat. Ainsi, on distingue les crises économiques, politiques et sociales du règne d'Henri III. Aussi, certains aspects de la politique et du pouvoir du roi qui sont développés dans l'histoire de notre texte sont clairement repris dans les doléances des Parisiens qui sont publiés quelques mois après notre texte. La comparaison entre les deux textes a permis de confirmer une fois encore que notre texte est représentatif des convictions de la Ligue parisienne. Une autre de ces convictions communes est la volonté de défendre la doctrine de

³²⁶ LE ROUX Nicolas, *La faveur du roi*, op.cit., p.663-664.

l'Église catholique. Cette doctrine semble être le modèle de vertu utilisé par notre auteur tout au long de son texte.

L'influence de notre texte dans la société est indéniable. Nous avons vu les réactions qui en ont découlés avec les réponses d'Epernon. Cela a même pu aller jusqu'aux oreilles du roi. En effet, ces textes de propagandes ont une influence dans la société, mais aussi sur le roi et cela se prouve lorsqu'au printemps 1585, Henri III fait rédiger un mémoire pour justifier sa politique de conciliation vis-à-vis de la Ligue, et sa façon de gouverner dans le secret justifié, car le Prince n'a de comptes à rendre à personne si ce n'est à Dieu lui-même ;

« Jaçait [j'estime] qu'il soit mal séant et illicite à un sujet de juger des actions de son Roy, quand ce ne serait qu'il ignore bien les secrètes causes motivées de ses commandements lesquelles sont quelques fois plus prégnantes que celles qui sont apparentes et notoires à un chacun. N'appartenant que à Dieu seul scrutateur et censeur des cœurs et actions des princes à ce faire, lequel sait les causes qui forcèrent lors sadite majesté autant que toute autre chose, à conclure ladite paix ». ³²⁷

Ainsi, le roi n'accepte pas la critique, mais pourtant, celles-ci vont se multiplier, particulièrement durant les temps de crises auxquels Henri III fait face. Ces écrits vont participer à la création d'une opinion et donc va pouvoir permettre à comprendre les mentalités de l'époque. Selon Annie Duprat, « la plupart des textes polémiques produits pendant le règne de Henri III n'atteignent pas un très haut niveau de pensée politique »³²⁸. On peut estimer le nombre de ces textes polémiques à huit-cents selon le catalogue imprimé de la Bibliothèque nationale de France. Mais il faut savoir qu'un grand nombre de ces écrits ont été brûlés sur l'ordre du roi Henri IV voulant effacer les traces accablant son prédécesseur. On peut donc seulement avoir une idée de ce qui a été publié à l'époque.

La reprise de Boucher de l'histoire de Gaveston afin de faire d'Epernon le nouveau Gaveston semble donc avoir fonctionné si l'on en juge par les réactions et les cinq rééditions. L'usage de l'anagramme de « Perjure de Nogarets » a fini de convaincre le lecteur du mal que représente Epernon, directement inscrit dans son nom. Ce texte a pu induire le régicide de 1589 si on analyse le contenu plus implicite. Même si notre texte est moins violent et explicite au sujet du tyrannicide que ceux que Boucher écrira par la suite, on peut déjà en distinguer des débuts. Et s'il est plus discret concernant la mort du roi, la disparition du mignon y est clairement énoncée et encouragée.

Plus généralement, l'analyse de ce texte a permis de mieux cerner la personnalité de Jean Boucher, de l'assimiler à celle de la Ligue, de discerner l'ambiance anxieuse de

³²⁷ Manuscrit cité par Nicolas Le Roux, *La faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547-vers 1589)*, Seyssel, Champ Vallon, coll. Epoques, 2000, p. 648.

³²⁸ DUPRAT Annie, *Les rois de papier*, op.cit., p.31.

l'époque et son influence sur les mentalités de l'époque d'Henri III. Ce texte, comme les autres écrits de propagande, contribue à une existence d'une « opinion publique » ou, comme on dirait au XVI^e ; d'une « opinion commune ». En effet, la circulation d'informations et d'idées diverses et divergentes contribue à la formation d'un mode de pensée qui peut être utilisé dans les débats politiques comme nous l'avons vu dans l'expression des doléances parisiennes. Il est donc intéressant de voir l'opinion de Jean Boucher sur le règne d'Henri III.

La légende noire du favori usurpateur du pouvoir est bien présente dans notre texte. Il y a une abondance d'attaques contre le mignon qui ont été présentées ici. Le mignon est vraiment le bouc-émissaire des malheurs sociétaux dans notre texte. Cet écrit renforce donc cette légende. Néanmoins, ce travail a été plus loin que ce simple lien avec ce corpus textuel s'attachant à fustiger les favoris. On y a trouvé d'autres thèmes textuels qui dépeignent une vision de la société plus large à travers Jean Boucher. Ainsi, chaque légende cache des aspects plus complexes qu'une simple histoire. Ici, la légende de Gaveston et d'Édouard II a servi à alimenter celle autour d'Henri III et ses mignons. Cette métaphore a bien servi dans la propagande de la Ligue catholique.

Pour finir, à travers ce mémoire, un des éléments qui m'a le plus marqué est la réelle présence de l'angoisse eschatologique des guerres de Religion dans le texte de Jean Boucher. Ce mal pousse les gens à trouver un responsable de leurs malheurs et cela est toujours d'actualité aujourd'hui. L'angoisse eschatologique touche aussi le XXI^e siècle à travers la crise climatique, la guerre en Ukraine, la montée des politiques extrémistes, etc. C'est toute une génération qui se pose des questions et cherche des solutions à ce mal. Les politiques, les *fake news* et autres influenceurs sont nos nouveaux textes de propagandes dans une perception du temps qui va de plus en plus vite. Hier comme aujourd'hui, la société a besoin d'un responsable à ses malheurs. Au début du XIV^e siècle c'était Édouard II et Pierre de Gaveston, et à la fin du XVI^e celui-ci a été désigné comme Henri III et ses mignons.

Ainsi, je souhaite clôturer ce travail avec cette phrase que Pierre de l'Estoile a rédigé à la mort du dernier Valois et qui correspond bien pour désigner chaque bouc émissaire ;

« Ce Roy étoit un bon prince, s'il eût rencontré un meilleur siècle. »³²⁹

³²⁹ L'ESTOILE Pierre de, *Journal de Henri III*, Cologne, Chez les Héritiers de Herman Demen, coll. «Mémoires pour servir à l'histoire de France», tome I, 1769, p.286.

SOURCES

A. En lien direct avec notre source principale :

- BOUCHER Jean, *Histoire tragique et memorable de Pierre de Gaverston, Gentil-homme Gascon, jadis le mignon d'Edoïard 2 Roy d'Angleterre : tirée des Chroniques de Thomas Walsingham, et tournée de Latin en François. Dediée à Monseigneur le Duc d'Espernon*, s.l., 1588, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Lb34 440.
- FOIGNY Jean de, *Lettre missive en forme de response, à la replique de l'Antigaverston*, Reims, 1588, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Lb34443.
- WALSINGHAM Thomas, *quondam monachi S. Albani, historia anglicana*, RILEY HENRY Thomas (éd.), Londres, Longman Green, vol. 1, 1863, Consulté sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k502027/f2.item.r=%22Historia%20Anglicana%22Thomas%20Walsingham> le 2/05/2023.
- *Replique à l'antigaverston, ou responce faicte à l'histoire de Gaverston, par le Duc d'Espernon*, s.l., 1588, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Lb34442.
- *Responce à l'Antigaverston de Nogaret. À Monsieur d'Espernon, sur quatre Anagrammes de son nom*, s.l., 1588, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Lb34 441.

B. Les idées des monarchomaques et sur le contexte :

- ALBON Claude d', *De la Majesté royale, institution et preeminence, et des faveurs Divines particulieres envers icelle*, RIGAUD Benoist (éd.), Lyon, 1575, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, M 14567.
- BÈZE Théodore de, *Du Droit des Magistrats sur leurs sujets*, 1574, KINGDON R. M. (éd.), Genève, 1970.
- BODIN Jean, *Les Six Livres de la Republique*, 1576, rééd. en 1590, Paris, Fayard, 1986, 6 vol.
- CAUMONT Jehan de, *De la vertu de noblesse, Aux Roys et Princes Tres-Chrestiens*, MOREL Frederic (éd.), Paris, 1585, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, D 29406.
- *Advertissements de l'armée que dresse le Roy de France, contre les Heretiques du pays de Poictou. Ensemble ce qui c'est passé en la ville d'Angoulesme, entre les habitans d'icelle et*

Monsieur le Duc d'Espernon, DES HAYES Pierre (éd.), Paris, 1588, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Lb34 508.

C. La mentalité de Jean Boucher, de la ligue catholique et de leurs détracteurs :

- À FOSSE Jehan de, *Journal d'un curé ligueur de Paris sous les trois derniers Valois*, VENARD Marc (éd.), Genève, Droz, 2004.

- BOUCHER Jean, *Couronne mystique, ou Armes de piété, contre toute sorte d'impiété, heresie, athéisme, schisme, magie et mahométisme. Par un signe ou hiéroglyphique mystérieux fait en forme de couronne, autant rare & ancien, qua divinement decouvert en nos jours. Avec dessein sur ce sujet de milice ou chevallerie chrestienne contre tous mescréans. Spécialement contre le Turc*, QUINQUE Adrien (éd.), Tournai, 1623-1624.

- BOUCHER Jean, *Oraison funebre sur le trepas de tres hault, tres grand et tres puissant monarque dom Philippe second, Roy d'Espagne, ect. Prononcée aux obsèques de Sa Majesté, en l'église de Nostre Dame de Tournay, le lundy XXVI. Octob. MDXCVIII*, MARETUS Jean (éd.), Anvers, imprimerie Plantienne, 1600.

- BOUCHER Jean, *Apologie pour Jean Chastel, parisien exécuté à mort, et pour les peres et escholliers, de la Societe de Jesus, bannis du Royaume de France. Contre l'arrest de Parlement, donné contre eux à Paris, le 29 Decembre 1594*, VERONE CONSTANTIN François de (éd.), Douai, 1595.

- BOUCHER Jean, *Sermons de la simulée conversion, et nullité de la prétendue absolution de Henry de Bourbon*, CHAUDIÈRE Guillaume (éd.), Paris, 1594.

- Boucher Jean, *Lettre missive de l'esveque du Mans, avec la responce à icelle faicte au mois de septembre dernier passé par un docteur en théologie de la Faculté de Paris, à laquelle est respondu à ces deux doutes : À sçavoir si on peut suivre en seureté de conscience le party du roy de Navarre et le recognoistre pour roy ; A sçavoir si l'acte du frere Jacques Clement, jacobin, doit estre aprouvé en conscience et s'il est louable ou non*, CHAUDIÈRE Guillaume (éd.), Paris, 1589.

- BOUCHER Jean, *La vie et faits notables de Henry de Valois*, MILLOT Didier (éd.), Paris, 1589.

- BREUNOT Gabriel, *Briefve Response d'un Catholique François, à l'apologie ou deffence des ligueurs, et perturbateurs du repos publicq, se disant faussement Catholiques unis les uns avec les autres*, Bordeaux, 1586, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Lb34 309.
- GASSOT Jules, *Sommaire mémorial (Souvenirs) de Jules Gassot secrétaire du roi (1555-1623)*, Paris, CHAMPION P. (éd.), 1934.
- HATON Claude, *Mémoires de Claude Haton*, BOURQUIN L. (éd.), Paris, CTHS, 2001-2007.
- VALOIS Charles, *Histoire de la Ligue*, tome 1 (1574-1589), Paris, Renouard, 1914.
- *Advertissement aux catholiques, sur la bulle de nostre Saint Pere, touchant l'excommunication de Henry de Valois. Avec plusieurs exemples des punitions estranges & merueilleux jugements de Dieu, sur les excommuniez*, TROYES A. et MOREAU Jean (éd.), Paris, 1589.
- *Responce du peuple catholique de Paris aux pardons de Henry de Valois, semés par ses ministres*, MILLOT Didier (éd.), Paris, 1589, 8°, 8 p., B.N.F. Impr., Lb³⁴ 763.
- *Advis d'un François à la Noblesse Catholique de France, sur la remonstrance d'un Ligueur, auquel le devoir des Catholiques, à la memoire du feu Roy, et envers le Roy à present regnant, ensemble la coniuration de la Ligue contre l'Estat, ses traittez et alliances avec l'Espagnol sont declarez*, Tours, METAYER Jamet (éd.), s.l., 1590, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Lb35 329.
- *Comparaison des deux partis, Pour apprendre à tous vrays François d'embrasser le party de Jesus-Christ, qui est la Sainte Union des Catholiques : et chasser la tyrannie et hypocrisie de Henry de Valois, associé avec les Heretiques, qui est le party de Sathan*, Paris, Pierre Des Hayes, 1589, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Lb34 704.
- *L'Atheisme de Henry de Valoys : Où est monsté le vray but de ses dissimulations et Cruautez*, HAYES Pierre des (éd.), Paris, 1589, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Lb34 593.
- *Les belles Figures et drolleries de la Ligue* BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Rés. g Fol. La25 6.
- L'ESTOILE Pierre de, *Mémoires-journaux, Les belles figures et drolleries de la Ligue*, BRUNET Pierre-Gustave (éd.), Paris, Librairie des bibliophiles, 1876.

• L'ESTOILE Pierre de, *Registre-journal du règne de Henri III*, SCHRENCK Gilbert et LAZARD Madeleine (éd.), 6 vol., Genève, Droz, 1992-2003.

• L'ESTOILE Pierre de, *Journal de Henri III*, Cologne, Chez les Héritiers de Herman Demen, coll. «Mémoires pour servir à l'histoire de France», tome I, 1769.

• *Les causes qui ont contrainct les Catholiques à prendre les armes. Avec les articles des causes plus particulieres qui y obligent chacun estat. Imprimé pour la defence de la Religion Catholique*, Lyon, 1589.

• *Readvis et abjuration d'un gentil-homme de la Ligue : contenant les causes pour lesquelles il a renoncé à ladicté Ligue et s'en est departy*, s.l., 1585, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Lb34 249.

D. La vision de l'histoire d'Édouard II avec Pierre de Gaveston au XVI^e siècle :

• MARLOWE Christopher, *Édouard II*, EEKHOUD Georges (éd.), Bruxelles, La société nouvelle, 1896.

• GISBURNENSIS Walterus, *The Chronicle of Walter of Guisborough*, ROTHWELL Harry (éd.), Londres, Offices of the Society, 1957.

• *Vita Edwardi Secundi*, CHILDS Wendy (éd.), Oxford, Clarendon, 2005.

E. Manuels d'un bon gentilhomme :

• CASTIGLIONE Baldassar, *Le parfait courtisan du comte Baltasar Castillonois*, CHAPPUYS Gabriel (trad.), BONFONS Nicolas (éd.), Paris, 1585.

• CAUMONT Jean de, *De la vertu de noblesse*, Paris, MOREL Frederic (éd.), 1585.

• GUEVARA Antonio de, *Le Favori de Court, Contenant plusieurs advertissemens et bonnes doctrines, pour les Favoris des Princes et autres Seigneurs et Gentilshommes, qui hantent la Court*, ROCHEMORE Jacques de (trad.), PLANTIN Christofle (éd.), 2^e éd., Anvers, 1557, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, E 3507.

• GRENADE Louys de, *La Grande Guide des pecheurs, pour acheminer a vertu. En laquelle est traicté fort amplement des beautez et grandes richesses de la vertu, et ensemble du chemin qu'il faut suyvre pour l'obtenir*, DU MONT Paul (trad.), Lyon, Pierre Rigaud, 1609.

- L'ALOUETTE François de, *Traité des nobles et des vertus dont ils sont formés, leur charge, vocation, rang et degré : des Marques, genealogies et diverses espèces d'iceus : De l'origine des Fiefs et des Armoiries*, Paris, chez Robert le Manier, 1577, 296 ff. (4° Lm3 248).
- ORIGNY Pierre d', *Le Herault de la noblesse de France*, Reims, Jean de Foigny, 1578, 46 ff.

F. Sources sur des scandales d'homosexualité :

- BARNAUD Nicolas (attr. à), *Le Reveille-matin des François et de leurs voisins. Composé par Eusebe Philadelphie Cosmopolite, en forme de dialogues*, 1574, Paris, EDHIS, 1977.
- BUYS Guillaume du, *L'Oreille du Prince, Ensemble plusieurs autres Œuvres poetiques*, Paris, Jean Février, 1582.
- ESTIENNE Henri, *Apologie pour Herodote ou Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes*, Haye, SCHEURLEER Henri, 1735.
- BARNAUD Nicolas, *Le Cabinet du Roy de France, dans lequel il y a trois Perles precieuses d'inestimable valeur : Par le moyen desquelles Sa Majesté s'en va le premier Monarque du monde, et ses sujets du tout soulagez*, 2^e éd., s.l., 1582, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Lb35 484 A.
- BEAUVAIS-NANGIS Nicolas de Brichanteau, marquis de, *Mémoires de M. de Beauvais-Nangis, ou l'Histoire des favoris françois depuis Henry II jusques à Louys XIII, avec des remarques curieuses sur l'histoire de Davila et sur celle de Flandres du cardinal Bentivoglio*, BIENFAIT P (éd.), Paris, 1665, 2 vol., BnF Gallica, département Réserve des livres rares, La21 25.
- BRANTOME Pierre de, *Œuvres complètes*, LALANNE L. de (éd.), Paris, 1864-1882, 11 vol.
- DAMPMARTIN Pierre de, *La Fortune de la Cour, ou Discours curieux sur le Bonheur et Malheur des Favoris, entre les sieurs de Bussy d'Amboise, et de La Neuville. Tiré des Mémoires d'un des principaux conseillers du Duc d'Alençon, Frere du Roy Henry III*, Paris, 1642, BnF Gallica, département Réserve des livres rares, Lb34 10A.
- GERSON Jean, *Traicte des dix commandemens de 1492*, OUY Gilbert (éd.), Paris, Champion, 1998.
- RONSARD Pierre de, *Œuvres complètes*, t. I, Paris, Gallimard Pléiade, 1993.
- SAINTE-MARTHE Scevole de, *Les Œuvres*, Paris, Mamert Patisson, 1579, fol. 140.

BIBLIOGRAPHIE

- AMALOU Thierry, *Le Lys et la Mitre : loyalisme monarchique et pouvoir épiscopal pendant les guerres de religion (1580-1610)*, Paris, Éditions du CTHS, 2007.
- ARIÈS Philippes, « Saint Paul et la chair », dans *Communications* 35, *Sexualités occidentales*, Paris, Seuil, 1982, p.52-3.
- BABELON Jean-Pierre, « Monique Chatenet, *La cour de France au XVI^e siècle. Vie sociale et architecture*, Paris, Picard, 2002 », dans *Bulletin Monumental*, tome 161, n°3, 2003. p. 267-268.
- BARBICHE Bernard, « VII – Les grands officiers de la couronne : le connétable, les maréchaux et l'amiral de France », dans *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne. XVI^e-XVIII^e siècle*, BARBICHE Bernard (dir.), Presses Universitaires de France, 2012.
- BARNAVI Elie, *Le parti de Dieu. Étude sociale et politique des chefs de la ligue parisienne (1585-1594)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1980.
- BARNAVI Elie et DESCIMON Robert, *La sainte ligue, le juge et la potence. L'assassinat du président Brisson (15 novembre 1591)*, Paris, Hachette, 1985.
- BARON Françoise, « Le singe au Moyen Âge », dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 2002, p. 182-185. https://www.persee.fr/doc/bsnaf_0081-1181_2008_num_2002_1_10595 consulté le 6 avril 2023.
- BAUMGARTNER Frederic J., *Radical Reactionaries: The Political Thought of the French Catholic League*, Genève, Droz, 1976.
- BERNARD Mathilde, « *Vox populi vox dei est*. Procédés de la diffamation dans les libelles ligueurs du début de l'année 1589 », *Albineana, Cahiers d'Aubigné . Calomnie, rumeur et désinformation : l'Histoire du Père Henri, jésuite et sodomite*, MARTIN Pierre et SERVET Marie-Hélène (dir.), n°23, numéro thématique, 2011, p. 245-266.
- BOUCHER Jacqueline, « L'assassinat de Henri III et le régicide dans la mentalité de l'Ancien Régime », dans *Saint-Denis, ou le Jugement dernier des rois, Actes du colloque du 2 au 4 février 1989 à l'Université Paris VIII à Saint-Denis*, BOUDERON Roger (dir.), Saint-Denis, PSD Saint-Denis, 1993, p.175-185.

- BOUCHER Jacqueline, *Société et mentalités autour de Henri III*, Paris, Honoré Champion, 2007.
- CAMERON Keith, « Satire, Dramatic Stereotyping and the Demonizing of Henri III » dans *Sixteenth-Century French Religious Book*, PETTEGREE Andrew, NELLES Paul et CONNER Philip (éd.), Aldershot, Ashgate, 2001.
- CAMERON Keith, *Henri III. A Maligned or Malignant King?*, Exeter, University of Exeter, 1978.
- CARRIER Hubert, « Pour une définition du pamphlet : constantes du genre et caractéristiques originales des textes polémiques du XVI^e siècle », dans *Le pamphlet en France au XVI^e siècle*, Paris, Centre V. L. Saulnier - Université de Paris-Sorbonne, 1983, p. 130-140.
- CHAPLAIS Pierre, *Piers Gaveston: Edward II's Adoptive Brother*, Oxford, Clarendon Press, 1994.
- CONSTANT Jean-Marie, *Les Guises*, Paris, Fayard, 1984.
- CONSTANT Jean-Marie, *La Ligue*, Paris, Fayard, 1996.
- CORNELIUS Michael G., *Edward II and a Literature of Same-Sex Love: The Gay-King in Fiction, 1590–1640*, Lanham, Lexington Books, 2016.
- CRAWFORD Katherine B., « Love, Sodomy, and Scandal: Controlling the Sexual Reputation of Henri III », dans *Journal of the History of Sexuality*, vol. 12, n° 4, 2003, p.513-42.
- CROUZET Denis, *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion, vers 1525-vers 1610*, Seyssel, Champ Vallon, 1990.
- CROUZET Denis, « Imaginaire du corps et violence au temps des troubles de religion », dans *Le corps à la Renaissance, actes du XXX^e colloque de Tours. 1987*, CÉARD Jean, FONTAINE Marie-Madeleine, MARGOLIN Jean-Claude (dir.), Tours, 1990, p.120.
- CROUZET D., « L'imaginaire du zèle ligueur : entre conversion et possession », dans *Historein*, vol. 6 (2007), p. 106-133.
- CROUZET Denis, « La violence entre paroxysmes et neutralisation : le temps des guerres de religion », dans *Annuaire-Bulletin de La Société de l'histoire de France*, Paris, de Boccard, 2015, p. 153–90.

- DEFAYE Michel, *Jean Boucher (1549-1646). Théologien de la Ligue parisienne, chantre de la croisade*, Paris, Cadillac, 2012.
- DESCIMON Robert, *Qui étaient les Seize ? Mythes et réalités de la Ligue parisienne (1585-1594)*, Paris, 1983, (Mémoires publiés par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France, 34).
- DIDIER Philippe, « Un Mystique de l'absolutisme : Le Jurisconsulte Claude d'Albon. », dans *Revue Historique de Droit Français et Étranger* (1922-), n°57, 1979, p. 345–73.
- DOIRON Normand. « Le parfait gentilhomme. L'idéal du moi au début du XVII^e siècle », dans *Dix-septième siècle*, vol. 277, n° 4, 2017, p. 611-630.
- DUPRAT Annie, *Les Rois de papier. La caricature de Henri III à Louis XVI*, Paris, Belin, 2002.
- DUTOIR T., « Les affaires de favoris dans le royaume de France à la fin du Moyen Âge (XIII^e-XV^e s.), dans *Affaires, scandales et grandes causes. De Socrate à Pinochet*, Paris, 2007, p. 133-148.
- FARGETTE Séverine, « Rumeurs, propagande et opinion publique au temps de la guerre civile (1407-1420) », dans *Le Moyen Age*, vol. cxiii, n° 2, 2007, p. 309-334.
- FEBVRE Lucien, « Littérature et vie sociale : de Lanson à Daniel Mornet, un renoncement ? », dans *Annales d'histoire sociale*, n°3, janvier-juin 1941.
- FONTAINE Anaïs, « Les monstres à la Renaissance », dans *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe*, <https://ehne.fr/fr/encyclopedia/th%C3%A9matiques/humanisme-europ%C3%A9en/les-espaces-parall%C3%A8les-de-la-renaissance/les-monstres-%C3%A0-la-renaissance#sommaire-la-vari-t-de-la-monstruosit-> , consulté le 5 avril 2023.
- FRÉMY Edouard, *L'Académie des derniers Valois. Académie de poésie et de musique, 1570-157, Académie du Palais, 1576-1585*, Paris, E. Leroux, 1887.
- « Front Matter », dans *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 65, n°2, 2010.
- FUMAROLI Marc, « Aulæ Arcana, Rhétorique et politique à la Cour de France sous Henri III et Henri IV », dans *Journal des savants*, 1981, n°2. p. 137-189.
- GAUDRON Amandine, *Le singe médiéval . Histoire d'un animal ambigu : savoirs, symboles et représentations*, Ecole nationale des Chartes en ligne, 2014,

<https://www.chartes.psl.eu/fr/positions-these/singe-medieval#:~:text=Le%20singe%20dans%20la%20litt%C3%A9rature%20d'imagination,-Dans%20le%20domaine&text=Ils%20repr%C3%A9sentent%20tous%20deux%20les,les%20rend%20pas%20moins%20sympathiques>. Consulté le 6 avril 2023.

- GIMENEZ Émilie et MARTIGNON Maxime, *Des usages historiques de la littérature*, <https://devhist.hypotheses.org/712>, consulté le 16 août 2022.
- GIVEN-WILSON Chris, *Edward II: The Terrors of Kingship*, Londres, Allen Lane, 2016.
- GODERNIAUX Alexandre, *Écritures du passé dans les libelles de la Ligue parisienne (1585-1594)*, Université de Liège, 2015-2016, [Mémoire de maîtrise en Histoire].
- GODERNIAUX Alexandre, « Un bouclier de libelles : l'utilisation du passé proche comme argument contre la démobilisation au sein de la Ligue parisienne (décembre 1588-août 1589) », dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 80, n° 1, Librairie Droz, 2018, p. 99–133.
- *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, articles “Favori”, t. VIII, 1872, p. 164-165, et “Mignon” t. XI, 1874, p. 242-243.
- GREENGRASS Mark, « Regicide, Martyrs and Monarchical Authority in France in the Wars of Religion », dans *Murder and Monarchy: Regicide in European History. 1300–1800*, VON FRIEDEBURG Robert (éd.), Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2004.
- HAMILTON J. S., « Gaveston, Piers, Earl of Cornwall (d. 1312) », dans *Oxford Dictionary of National Biography*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 615–623.
- HAUTECOEUR Louis, *Histoire du Louvre. Le château-le palais-le musée, des origines à nos jours, 1200-1928*, Paris, L'Illustration, 1928.
- HAYES Bruce E. et SCOTT Paul, *Jean Boucher (1548-1646 ?) : prêtre, prédicateur, polémiste*, Tübingen, G. Narr Verlag, 2013.
- HELARY Xavier, *L'ascension et la chute de Pierre de La Broce, chambellan du roi. Étude sur le pouvoir royal au temps de Saint Louis et de Philippe III*, Paris, Éditions Honoré Champion, 2021.
- HERMANT Héloïse et CHALLET Vincent, « Des mots et des gestes. Le corps et la voix dans l'univers de la révolte (XIV^e-XVIII^e siècles) », dans *Histoire, économie & société*, vol. 38, n°

1, 2019, p.4-14. Consulté sur <https://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2019-1-page-4.htm> le 2/05/2023.

- HUREL Daniel-Odon, « Constant (Jean-Marie). *La Ligue* », dans *Archives de sciences sociales des religions*, n°104, 1998, p. 141.
- JESTAZ Bertrand, « Étiquette et distribution intérieure dans les maisons royales de la Renaissance », dans *Bulletin Monumental*, tome 146, n°2, année 1988. p. 109-120.
- JOHNSTONE Hilda, « The eccentricities of Edward II », dans *The English Historical Review*, vol. 48, n° 190, 1933, p. 264-167.
- JOUANNA Arlette, « 37. Le ‘coup de majesté’ de 1588 et le régicide de 1589 », dans *La France du XVIe siècle, 1483-1598*, JOUANNA Arlette (dir.), Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p. 587-600.
- JOUANNA Arlette, BOUCHER Jacqueline, BILOGHI Dominique et Huy LE THIEC, *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, Robert Laffont, 1998.
- JOUANNA Arlette, *Le devoir de révolte. La noblesse française et la gestion de l'Etat moderne, 1559-1661*, Paris, Fayard, 1989.
- JOUANNA Arlette, « Le thème de l'utilité publique dans la polémique nobiliaire en France dans la deuxième moitié du XVIe siècle », dans *Théorie et Pratique politique à la Renaissance*, Paris, Vrin, 1977.
- KNECHT Robert J., *Hero or Tyrant? Henry III, King of France, 1574-89*, Aldershot, Ashgate, 2014.
- KOSELLECK R., *L'expérience de l'histoire*, Paris, Gallimard - Le Seuil, 1997.
- KOSELLECK R., *The practice of conceptual history. Timing history, spacing concepts*, Stanford, Stanford University Press, 2002.
- LANSON Gustave, « L'histoire littéraire et la sociologie », dans *Revue de métaphysique et de morale*, n°12/4, juillet 1904, p. 621-642.
- LARCADE Véronique, *Jean-Louis Nogaret de La Valette, duc d'Épernon (1554-1642) : une vie politique*, thèse de doctorat sous la direction d'Yves-Marie Bercé, Paris-IV Sorbonne, 1995.

- LARDELLIER Pascal, “Communication et pouvoir. Les liaisons dangereuses”, dans *Communication et langages*, 112/1, 1997, p. 85-95.
- LAUBNER Jérôme et PASCHOUD Adrien, « De la chaire à l’exil : pratiques de la polémique dans les Sermons (1594) du prédicateur ligueur Jean Boucher », dans *Études Épistémè* [En ligne], n°38, 2020.
- LEBIGRE Arlette, *La révolution des curés. Paris 1588-1594*, Paris, Albin Michel, 1980.
- LECOQ Anne-Marie, « La symbolique de l’État. Les images de la monarchie des premiers Valois à Louis XIV », dans *Les Lieux de mémoire*, NORA Pierre, Paris, Gallimard, 1997, t. II., p. 145-192.
- LECUPPRE Gilles, « Faveur et trahison à la cour d’Angleterre au début du XIV^e s. », dans *La Trahison au Moyen Âge. De la monstruosité au crime politique (Ve-XVe siècle)*, BILLORÉ Maïté et SORIA Myriam (dir.), Rennes, 2009, p. 197-206.
- LECUPPRE Gilles, *Cours LHIST2372 Gouvernance et société Moyen-Âge*, 2022.
- LE ROUX Nicolas, *La Faveur du roi, Mignons et courtisans au temps des derniers Valois*, Seyssel, Champ Vallon, 2000.
- LE ROUX Nicolas, *Un Régicide au nom de Dieu. L’assassinat d’Henri III, 1er août 1589*, Paris, Gallimard, 2006.
- LE ROUX Nicolas, *Les guerres de religion 1559-1629*, Paris, Belin, 2009, vol. 6 de CORNETTE Joël (dir.), Histoire de France.
- LE ROUX Nicolas, *Guerres et paix de Religion (1559-1598)*, Paris, Belin, 2014.
- LE ROUX Nicolas, « L’épreuve de la vertu : Condition nobiliaire et légitimation de l’honorabilité au xvi^e siècle », dans *La légitimité implicite*, Paris-Rome, Éditions de la Sorbonne, 2015, p.57-72, Consulté en ligne sur OpenEdition le 03 juin 2023.
- LE ROUX Nicolas, *Portraits d’un royaume, Henri III, la noblesse et la Ligue*, Paris, Passés recomposés, 2020.
- LEVER Maurice, *Les Bûchers de Sodome*, Paris, Fayard, 1985.
- LYON-CAEN Judith et RIBARD Dinah, *L’Historien et la Littérature*, Paris, La Découverte, 2010 (Repères).

- LYON-CAEN Judith, « Présentation », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2011/4, n° 112, p. 3-9.
- MARABUTO Madeleine, *Les Théories politiques des monarchomaques français*, thèse de droit, Paris, 1967.
- MARTIN Jean-Pierre, « Séjan mort en 31 », dans l'*Encyclopédie Universalis* en ligne, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/sejan/>, consulté le 10/06/2023.
- MARTIN Martial, « Queering/historiciser Gaveston : les libelles de la Ligue et la Fronde », *Queer Strategies*, éd. par ZOBERMANN Pierre, Paris, L'Harmattan, 2008, t. 1, p. 103-116.
- MARTIN Martial, « La corruption dans les « libelles d'Etat » durant la période de la Ligue (1584-1598) », dans *Études de lettres* [en ligne], 2015, p. 3-4.
- MAUGÈRE Amélie, « Prostitution à l'époque moderne (XVe – XVIIIe siècle) », sur *Universalis.fr*, Consulté le 27 mai 2023.
- MELLET Paul-Alexis, *Les traités monarchomaques. Confusion des temps, résistances armées et monarchie parfaite (1560-1600)*, Genève, Droz, 2007.
- MICHAUD-QUANTIN Pierre, *Sommes de casuistique et manuels de confession au Moyen Age (XII-XVI siècles)*, Louvain, Nauwelarts, 1962.
- NAWROCKI François, *L'Amiral Claude d'Annebault, conseiller favori de François Ier*, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- NICHOLLS S. E. B. et NICHOLLS Sophie, « *De Justa reipublicae christianae in reges impios et haereticos autoritate* (1590) : Questions of Authority and Heretic Kings in the Political Thought of the Catholic League », dans *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 77, n° 1, 2015, p. 81-101.
- PASQUIN Antoine Claude, *Voyages en Italie*, Bruxelles, HAUMAN Louis, 1835, p.438.
Consulté sur
https://books.google.be/books?id=CQ4vAAAAAYAAJ&pg=PA438&lpg=PA438&dq=Vetronius+Turinus&source=bl&ots=queaa7k4_r&sig=ACfU3U3tM9aWTwqjlTTy3YhZAoNtC9JmQ&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwi3lb3Csbj_AhVQwAIHHTN7AXo4ChDoAXoECBAQA w#v=onepage&q=Vetronius%20Turinus&f=false, le 10/06/2023.

- PAYER Pierre J., *Sex and the Penitentials. The Development of a Sexual Code 550-1150*, Toronto, University of Toronto Press, 1984.
- PERNOT Michel, *Les guerres de religion en France, 1559-1598*, Paris, SEDES, 1987.
- PERSELS Jeffs, « Boucher et le premier Sermon de la simulée conversion (1594) », dans *Œuvres et Critiques*, n° 38/2, 2013, p. 71-81.
- PERSON Xavier le, « *Pratiques* » et « *Practiqueurs* ». *La vie politique à la fin du règne de Henri III (1584-1589)*, Genève, Droz, 2002.
- POIRIER Guy, *L'homosexualité dans l'imaginaire de la Renaissance*, Paris, H. Champion, 1996.
- POIRIER Guy, « Rires et satires : des mignons et des monstres », dans *La Satire dans tous ses états*, Bernd RENNER (éd.), Genève, Droz, 2009, p. 285-300.
- POIRIER Guy, *Henri III de France en mascarades imaginaires. Mœurs, humeurs et comportements d'un roi de la Renaissance*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010.
- POMIAN Krzysztof, *L'ordre du temps*, Paris, Gallimard, 1984.
- POUMARÈDE Géraud, *Pour en finir avec la Croisade. Mythe et réalités de la lutte contre les Turcs aux XVIe et XVIIe siècle*, Paris, PUF, 2004.
- RANCIÈRE J., *Les noms de l'histoire. Essai de poétique du savoir*, Paris, Seuil, 1992.
- RELANG André, « La dialectique de la fortune et de la vertu chez Machiavel », dans *Archives de Philosophie*, vol. 66, n° 4, 2003, p. 649-662.
- RENNER Bernd, « Boucher pamphlétaire : entre sermon horatien et *satyra illudians* », dans *Œuvres et critiques*, n° 38 partie 2, 2013, p. 11-24.
- RIGHI Nicolas, « L'héritage du fondateur ? L'histoire des mentalités dans l'École des « Annales » », dans *Le Philosophoire*, 2003/1 (n° 19).
- ROMÉY Georges, *Dictionnaire de la symbolique*, Paris, Albin Michel, 1995.
- SAAL C., *Le passé en France au XVIIe siècle. Représentations, usages et transferts des savoirs historiques*, Université de Liège, 2015-2016 [Thèse de doctorat en Histoire].

- SALMON J.H.M., « Catholic resistance theory, Ultramontanism, and the royalist response, 1580–1620 », dans BURNS J. H. et GOLDIE Mark (éd.), *The Cambridge History of Political Thought 1450–1700*, Cambridge, 1991, p. 219-253.
- SAUZET R., *Henri III et son temps*, Paris, Vrin, 1992.
- « Savoirs de la littérature », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Paris, éditions de l'EHESS, 2010/2.
- SCHUNKA Alexander, *Die Hugenotten: Geschichte, Religion, Kultur*, Berlin, C.H.Beck, 2019.
- SCOTT Paul, « Les images théâtrales de Jean Boucher », dans *Œuvres et critiques*, n° 38 partie 2, 2013, p. 51-69.
- SCOTT Paul, « Edward II and Henri III: Sexual Identity at the End of the Sixteenth Century », dans *Self and Other in Sixteenth-Century France: Proceedings of the Seventh Cambridge French Renaissance Colloquium*, BANKS Kathryn et FORD (éd.), Cambridge University Press, 2004, p. 125-42.
- SOLCHANY Jean, « Les Bienveillantes ou l'histoire à l'épreuve de la fiction », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 54 (3), 2007, p. 159-178.
- SOULAGES François, « Rumeurs et Révolution », dans *Opinion, Information, Rumeur, Propagande par ou avec les images*, TAMISIER Marc et COSTANTINI Michel, Paris, L'Harmattan, 2009, p.181-195.
- TURCHETTI Mario, *Tyrannie et tyrannicide de l'Antiquité à nos jours*, Paris, PUF, 2001.
- TURREL Denise, *Le Blanc de France. La construction des signes identitaires pendant les guerres de Religion (1562-1629)*, Genève, Droz, 2005.
- VAILLANCOURT Pierre-Louis, « La noblesse hors d'elle-même », dans *Renaissance et Réforme*, Vol. 24, N° 4, Numéro thématique, Automne 2000, p. 139.
- VALENTE C., « The Lament of Edward II: Religious lyric, political propaganda », dans *Speculum*, vol. 77, n° 22, 2002, p. 422-439.
- WEBER Romain, « Histoire tragique et mémorable, de Pierre de Gaverston », *Fictions narratives en prose de l'âge baroque*, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 507-509.

- ZWIERLEIN Cornel (trad.), *The Political Thought of the French League and Rome (1585-1589)*, librairie Droz, 2016, (cahiers d'Humanisme et Renaissance n°131).
- <https://jewishencyclopedia.com/articles/7124-haman-the-agagite>, consulté le 10/06/2023

TABLE DES MATIÈRES

Résumé du mémoire	1
Introduction	2
A. La place des favoris et des mignons dans la société.....	3
B. La Ligue catholique et Jean Boucher	5
C. Pierre de Gaveston.....	6
D. Problématique	7
E. Plan	7
Présentation des sources.....	8
Historiographie.....	15
I. La rhétorique de Jean Boucher.....	21
A. Des motifs typiques de ceux de Ligue parisienne	21
1. Les similitudes	24
2. Les différences.....	27
3. La caricature	27
B. Son usage du passé et de l’histoire	31
1. L’usage du passé et de l’histoire chez Jean Boucher.....	32
2. Les modèles de Jean Boucher	35
3. Les sources citées	39
4. Une vision commune à celle de Thomas Walsingham ?	42
C. La représentation du temps.....	44
1. Les chronosophies ligueuses	45
2. Une chronologie plus cyclique que linéaire	47
3. Une résurgence de la roue de la Fortune.....	50
II. La vision du bien et du mal de Jean Boucher.....	53
A. Les arguments à l’encontre des Mignons	54
1. Le mauvais conseiller.....	54
2. L’hérétique	59
3. Le profiteuse	64
4. Conclusion	67

B.	Les arguments à l'encontre du roi	68
1.	Un roi faible/facilement influençable	68
2.	Un roi déloyal/ne tenant pas ses promesses	71
3.	Conclusion	73
C.	Un État parfait selon Jean Boucher	76
1.	Des seigneurs écoutés du roi.....	76
2.	De bons conseillers.....	78
3.	Une bonne justice.....	80
4.	La dominance de la religion catholique.....	82
III.	Le but du texte : exprimer son opinion, induire une action ?	85
A.	L'opinion sur le gouvernement de la France en 1588	85
1.	La France en 1588 d'après Jean Boucher	85
2.	Un texte représentatif des convictions de la Ligue parisienne	88
3.	Les convictions de Jean Boucher	92
B.	Induire le régicide de 1589 ?	95
1.	Des suggestions de régicide	95
2.	Le tyrannicide chez Boucher	99
3.	Les écrits réactionnaires.....	102
	Conclusion.....	106
	Sources	110
A.	En lien direct avec notre source principale :.....	110
B.	Les idées des monarchomaques et sur le contexte :	110
C.	La mentalité de Jean Boucher, de la ligue catholique et de leurs détracteurs :	111
D.	La vision de l'histoire d'Édouard II avec Pierre de Gaveston au XVI ^e siècle :	113
E.	Manuels d'un bon gentilhomme :.....	113
F.	Sources sur des scandales d'homosexualité :.....	114
	Bibliographie	115